

2m11.3001.10

Université de Montréal

**Le passage à l'acte criminel : étude des caractéristiques et trajectoires
de *modus operandi* entre l'adolescence et l'âge adulte**

Par

Lila Kazemian

École de criminologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de
l'obtention du grade de Maître ès Science (M.Sc.) en criminologie

Juillet 2002

© Lila Kazemian, 2002



HV
6015
U54
2002
N.021



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**Le passage à l'acte criminel : étude des caractéristiques et trajectoires
de *modus operandi* entre l'adolescence et l'âge adulte**

Présenté par
Lila Kazemian

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Maurice Cusson, président-rapporteur
Marc Le Blanc, directeur de recherche
Jacques C. Grégoire, membre du jury

Mémoire accepté le : 19-09-02

Sommaire

Les recherches consacrées à l'étude du *modus operandi* présentent de nombreuses lacunes. Elles ont tendance à se limiter à un type d'infraction spécifique ou à une caractéristique particulière du passage à l'acte; elles intègrent rarement un groupe varié d'infractions ou de variables. De plus, ces études n'explorent pas l'évolution des particularités du passage à l'acte à travers le temps, ce qui constitue l'objectif principal de ce projet. Cette étude a utilisé des données longitudinales provenant d'un échantillon d'adolescents judiciairisés rencontrés à cinq reprises depuis le milieu des années 1970. Les entrevues structurées ont questionné les répondants sur divers domaines de leur vie (famille, école, travail, délinquance, etc.) et ont aussi permis de documenter les particularités plus spécifiques du passage à l'acte. Les analyses ont permis d'identifier deux types de *modus operandi* ainsi que cinq trajectoires du passage à l'acte entre l'adolescence et l'âge adulte.

Le *modus operandi* organisé illustre un degré de préparation important, un recours significatif aux instruments, une prédominance marquée des motivations utilitaires par rapport à l'hédonisme ainsi qu'une tendance à sélectionner des cibles inconnues; de plus, les saturations associées à ces variables augmentent avec l'âge, laissant supposer un degré d'organisation accru dans le passage à l'acte. Le *modus operandi désorganisé* est surtout caractérisé par une prédominance des motivations hédonistes; toutefois, à l'âge adulte, l'intoxication devient la particularité prépondérante de ce mode de passage à l'acte. L'importance de l'intoxication à l'âge adulte ainsi que les saturations généralement très faibles au niveau des indicateurs du degré d'organisation (préparation, instruments, motivations utilitaires) révèlent une désorganisation accrue pour ce *modus operandi* avec l'âge. Bref, le *modus operandi* organisé accroît en organisation avec l'âge alors que le *modus operandi* désorganisé montre des signes de désorganisation accrue.

Ces *modus operandi* se combinent pour former une structure comportant cinq trajectoires. La trajectoire organisée montre une prédominance du *modus operandi* organisé pour presque tous les âges. La trajectoire mixte progressive illustre une alternance des deux types de *modus operandi* ainsi qu'une tendance progressive au niveau du degré d'organisation. La trajectoire mixte progressive-régressive démontre une prédominance du *modus operandi* organisé à la fin de l'adolescence et au début de l'âge adulte, mais elle se dissipe à la période subséquente. La trajectoire mixte régressive présente une alternance régulière des *modus operandi* mais montre des tendances régressives quant au degré d'organisation. Pour la trajectoire désorganisée, le facteur désorganisé reste toujours prépondérant. Bref, les trajectoires révèlent des fluctuations importantes au niveau des *modus operandi*; il est parfois difficile de détecter une structure spécifique, ce qui nous porte à croire que le *modus operandi* n'est pas uniquement dépendant des prédispositions individuelles, mais aussi des situations et opportunités criminelles. Les délinquants font preuve d'une certaine rationalité, quoique limitée, et adapteraient leur *modus operandi* aux situations qui leur sont présentées.

Mots-clé : Passage à l'acte, *modus operandi*, trajectoires.

Summary

Research dedicated to the study of the characteristics of the perpetration of the offence has many limitations. These studies usually focus on a specific type of crime or a particular characteristic of the perpetration of the offence; they seldom integrate an elaborate set of offences or variables. Furthermore, they do not explore the evolution of these characteristics across time, which is the main objective of this thesis. Longitudinal data has been collected from a sample of adjudicated adolescent boys at five different measurement points since the 1970s. Structured interviews allowed to document various aspects of the subjects' lives (family, school, work, delinquency, etc.) and also the more specific particularities of the perpetration of the offence. The statistical analyses carried out in this study allowed to identify two types of *modus operandi* and five pathways with regards to the perpetration of the offence between adolescence and adulthood.

The organized *modus operandi* is characterized by a substantial level of preparation before the offence, frequent use of instruments, an obvious predominance of utilitarian motives (in comparison to hedonistic motives) and a tendency to select anonymous victims; furthermore, the loadings for these variable rise with age, revealing an increased level of organization in the perpetration of the offence for this *modus operandi*. The disorganized *modus operandi* exhibits an overt predominance of hedonistic motives; however, intoxication becomes the main characteristic of this *modus operandi* in adulthood. The increased importance of the intoxication factor after adolescence and the very weak loadings for the indicators of the level of organization (preparation, instruments and utilitarian motives) reveal an increased disorganization in this *modus operandi* with age. Hence, with age, the organized method of perpetrating the offence seems to display a greater level of organization whereas the disorganized *modus operandi* tends to show signs of increased disorganization.

These *modus operandi* were combined to create a five-pathway structure. The organized pathway exhibits a predominance of the organized *modus operandi* for almost all measurement points. The mix progressive pathway reveals an alternation between the two types of *modus operandi* and a progression with regards to the degree of organization. The mix progressive-regressive pathway displays a predominance of the organized method of perpetrating the offence during the second half of adolescence and early adulthood, but it is followed by the dominance of the disorganized *modus operandi* at the following period. The mix regressive pathway is characterized by a regular alternation between both methods of perpetrating the offence but shows regressive tendencies in the level of organization. In the disorganized pathway, the disorganized *modus operandi* is predominant for all measurement points. In sum, the pathways reveal great fluctuations for the two methods of perpetrating the offence. It can be difficult to identify a specific structure, which leads us to believe that the *modus operandi* is not only dependent on individual predispositions, but also on situational components and criminal opportunities. Offenders show some rationality, although limited, and would adapt their *modus operandi* to the situations that are presented to them.

Key words: Perpetration of the offence, *modus operandi*, pathways.

Table des matières

Sommaire.....	i
Summary	ii
Table des matières	iii
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	viii
Remerciements	ix
Introduction	1
Chapitre 1	
Passage à l'acte : recension des écrits et cadre théorique	4
1.1 Cadre théorique : la criminologie de l'acte	5
1.1.1 <u>L'analyse stratégique</u>	5
1.1.2 <u>La rationalité</u>	6
1.1.3 <u>Le passage à l'acte : un processus</u>	7
1.2 Sélection de la cible propice au passage à l'acte	8
1.2.1 <u>Vulnérabilité de la cible</u>	9
1.2.2 <u>Proximité entre la victime et l'agresseur</u>	10
1.3 Degré de préparation et perception des risques	13
1.4 Motivation	17
1.5 Le recours aux armes et autres instruments	20
1.6 Recours à la violence physique ou à l'intimidation	23
1.7 L'intoxication	27
1.8 La complicité	31
1.9 Une approche typologique à l'étude du <i>modus operandi</i>	38
1.10 Passage à l'acte, carrière criminelle et <i>modus operandi</i>: une distinction importante	42
1.11 Problématique de recherche et objectifs visés	43

Chapitre 2	
Méthodologie	46
2.1 Échantillon et attrition	47
2.2 Instrument et données	51
2.3 Variables utilisées	53
2.4 Analyses effectuées	56
Chapitre 3	
Les principaux types de <i>modus operandi</i> identifiés entre l'adolescence et l'âge adulte	61
3.1 Début de l'adolescence	64
3.2 Fin de l'adolescence	65
3.3 Début de la vingtaine	67
3.4 Début de la trentaine	70
3.5 Description des caractéristiques du passage à l'acte au début de la quarantaine	71
3.6 Bilan de l'évolution des <i>modus operandi</i>	76
Chapitre 4	
L'identification des trajectoires du passage à l'acte entre le début de l'adolescence et l'âge adulte	81
4.1 Trajectoire organisée	86
4.2 Trajectoire mixte progressive	87
4.3 Trajectoire mixte progressive-régressive	87
4.4 Trajectoire mixte régressive	89
4.5 Trajectoire désorganisée	90
4.6 Validation de la solution finale de trajectoires	91
4.6.1 <u>Validité interne</u>	91
4.6.2 <u>Validité externe</u>	92
4.7 Bilan sur l'analyse de trajectoires	96

Chapitre 5	
Prédicteurs de l'appartenance à la trajectoire du passage à l'acte	101
5.1 La précocité du placement	102
5.2 Variables familiales	102
5.3 Pairs déviants	106
5.4 Variables scolaires	107
5.5 Consommation	108
5.6 Personnalité	110
Chapitre 6	
Discussion et conclusion	112
6.1 Bilan général	113
6.2 Implications théoriques	116
6.3 Implications pratiques de l'étude des caractéristiques du passage à l'acte	118
6.4 Lacunes de l'étude et pistes de recherches	121
Références	125
Appendice A (analyses d'attrition) :	
Résultats des trois tests MANOVA comparant les profils initiaux (au début de l'adolescence) quant aux caractéristiques du passage à l'acte entre les individus rencontrés et ceux n'ayant pas effectué l'entrevue pour chaque temps de mesure	x
Appendice B :	
Section du protocole d'entrevue consacrée au passage à l'acte	xi

Appendice C :

Scores moyens des *modus operandi* obtenus pour chaque trajectoire du passage à l'acte et temps de mesurexv

Appendice D (analyses de validité interne) :

Résultats du test MANOVA à mesures répétées effectué sur les variables utilisées dans les analyses *cluster* (scores factoriels).....xvi

Appendice E (analyses de validité interne) :

Évolution de la proportion de variance expliquée avec chaque cluster additionnelxviii

Appendice F :

Résultats des tests ANOVA à mesures répétées pour la fréquence et variété de l'agir délinquant et du test MANOVA pour le type de délinquancexix

Appendice G (analyse des prédicteurs) :

Moyennes et écart-types de tous les tests de moyenne effectués dans l'analyse des prédicteurs de l'appartenance aux trajectoires du passage à l'actexxiii

Liste des tableaux

Tableau I : Caractéristiques familiales, scolaires et sociales des adolescents judiciarisés au début de l'adolescence	48
Tableau II : Description de la délinquance auto-révélee des adolescents judiciarisés au premier temps de mesure, soit le début de l'adolescence	49
Tableau III: Principaux types de <i>modus operandi</i> entre l'adolescence et le début de la trentaine	63
Tableau IV : Caractéristiques du passage à l'acte (au cours des douze derniers mois) au début de la quarantaine	72
Tableau V: <i>Modus operandi</i> dominants pour chaque trajectoire et temps de mesure	83
Tableau VI : Comparaison des caractéristiques sociales et personnelles des sujets au début de l'adolescence en fonction des trajectoires de <i>modus operandi</i>	103
Tableau VII : Répartition des sujets selon l'appartenance au <i>gang</i> à l'adolescence et à la trajectoire de passage à l'acte	106
Tableau VIII : Répartition des sujets selon l'abandon scolaire à l'adolescence et la trajectoire de passage à l'acte	108
Tableau IX : Scores moyens obtenus à l'échelle de scepticisme pour chaque trajectoire	110

Liste des figures

Figure 1 : Évolution du <i>modus operandi</i> organisé entre l'adolescence et le début de la trentaine pour chacune des cinq trajectoires	84
Figure 2 : Évolution du <i>modus operandi</i> désorganisé entre l'adolescence et le début de la trentaine pour chacune des cinq trajectoires	85
Figure 3 : Répartition de la fréquence de l'agir délinquant en fonction de la trajectoire du passage à l'acte	93
Figure 4 : Répartition de la variété de l'agir délinquant en fonction de la trajectoire du passage à l'acte	93
Figure 5 : Répartition des trajectoires selon le type de délinquance	95
Figure 6 : Comparaison des moyennes obtenues pour la fréquence, variété et gravité de la consommation au début de l'adolescence en fonction de la trajectoire d'appartenance	109

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier mon directeur de recherche, M. Marc Le Blanc, pour sa patience et disponibilité constantes tout au long de ce processus d'apprentissage. Il m'a offert l'opportunité d'explorer et de découvrir mes intérêts de recherche tout en stimulant le développement d'un esprit scientifique et pour ce, je lui suis particulièrement redevable.

J'aimerais également remercier Carlo Morselli pour son encouragement, ses nombreux conseils ainsi que l'intérêt qu'il a porté envers ce mémoire.

Enfin, merci à tous ceux qui ont dû faire preuve de patience et de compréhension lors des périodes de travail intensives.

Introduction

Les sciences de l'homme ont démontré que le comportement humain ne peut être isolé de la situation qui l'a déclenché, et que l'analyse causale de la genèse de ce comportement doit tenir compte de tous les éléments qui ont créé cette situation et qui ont conditionné le passage à l'acte (Fattah, 1968, 6).

Le passage à l'acte devrait être perçu comme étant un processus. Son analyse devrait intégrer des composantes antérieures et subséquentes à l'acte (séquences pré-délictuelle, délictuelle et post-délictuelle, telles que définies par Bernard, 1998) et ne devrait pas se concentrer uniquement sur l'exécution de l'acte même. Les études ayant exploré les caractéristiques plus spécifiques du passage à l'acte criminel se concentrent généralement sur un type particulier de délit (le vol à main armée : Kapardis, 1989; Marceau, 1982; Lanciault et Normandeau, 1982; Gabor, Baril, Cusson, Élie, Le Blanc et Normandeau, 1987; Maree, 1999; Burgoyne, 1979; le vol avec effraction : Maguire, 1982; Walsh, 1986; Hochstetler, 2001; Cromwell, Olson et Avary, 1991; Bennett et Wright, 1984; le vol d'un véhicule à moteur : McCaghy, Giordano et Henson, 1977; Macdonald, 1980; Algan, 1965; le vol à l'étalage : MacDonald, 1980; Klemke, 1992; Cameron, 1965; le délit sexuel : Miranda et Corcoran, 2000; Phelan, 1986; Amir, 1965). Les variables les plus fréquemment exploitées dans ces études sont le niveau de violence impliqué, le recours aux armes, la présence des complices, la préparation, la consommation préalable de drogues ou d'alcool et les motivations sous-tendant l'acte; soulignons que ces indicateurs sont rarement intégrés dans une même recherche.

Meier, Kennedy et Sacco (2001) font référence au « *criminal event perspective* », qui vise à analyser le phénomène criminel des points de vue du délinquant et de la victime, tout en tenant compte du contexte de l'infraction. Cette approche tient compte des facteurs antérieurs au délit qui sont pertinents à l'explication du passage à l'acte. L'étude des caractéristiques plus spécifiques du passage à l'acte reste indispensable à la compréhension de la dynamique générale de la délinquance. L'évolution de ces particularités à travers les différentes périodes de la vie demeure une question de recherche qui a été peu explorée dans la littérature. Les écrits consacrés à l'étude de la carrière criminelle se concentrent généralement sur des paramètres généraux, tels que la fréquence (Piquero, 2000; Rhodes, 1989; Le Blanc et Fréchette, 1989), la spécialisation (Piquero, 2000; Piquero, Paternoster, Mazerolle, Brame et Dean, 1999; Britt, 1996;

Blumstein, Cohen, Das et Moitra, 1988; Farabee, Joshi et Anglin, 2001; Le Blanc et Fréchette, 1989) et l'aggravation (Britt, 1996; Blumstein et al., 1988; Le Blanc et Fréchette, 1991; Kempf, 1988). Pourtant, dans le cadre d'une perspective de la carrière criminelle, il semble très pertinent d'explorer les changements survenus dans la dynamique générale du passage à l'acte. De quelle façon le *modus operandi* se modifie-t-il avec l'âge? Les motivations à commettre des crimes demeurent-elles similaires à l'âge adulte? Le niveau d'organisation accroît-il avec l'âge? Une aggravation est-elle observée au niveau du passage à l'acte? Enfin, quelles sont les diverses trajectoires de *modus operandi* pouvant être identifiées entre l'adolescence et l'âge adulte? Ces questions ont été négligées par les chercheurs mais demeurent importantes et ce, particulièrement dans une perspective de la carrière criminelle. L'étude de ces questions de recherche pourra contribuer à l'avancement des connaissances et permettra de combler certaines lacunes au niveau de la littérature.

Par l'intermédiaire de données recueillies dans le cadre d'une étude longitudinale menée à Montréal, cette étude vise à explorer les principaux changements survenus dans la dynamique générale du passage à l'acte entre l'adolescence et l'âge adulte pour un échantillon d'adolescents judiciairisés. D'abord, les résultats d'analyses factorielles permettront d'identifier les principaux types de *modus operandi* sur une période de quinze ans. Ensuite, avec les analyses par regroupement (*cluster*), les principales trajectoires du passage à l'acte observées entre l'adolescence et le début de la trentaine seront identifiées; ces analyses seront accompagnées d'une démarche de validation rigoureuse. Finalement, une comparaison des profils initiaux sera effectuée entre les diverses trajectoires et ce, au niveau des variables sociales, familiales, scolaires et individuelles; cette dernière procédure exploratoire vise à déterminer si certaines variables constituent des prédicteurs de l'appartenance aux trajectoires de *modus operandi*.

Chapitre 1
Passage à l'acte :
recension des écrits et cadre théorique

Ce chapitre vise à fournir un bref aperçu de certaines des particularités du passage à l'acte analysées dans la littérature. Des études ayant exploré différents types d'infractions sont exposées, incluant les délits contre la propriété et contre la personne. Les composantes du passage à l'acte explicitées dans ce chapitre sont le processus de sélection de la victime, le degré de préparation, les motivations sous-tendant l'acte, le recours aux armes et instruments, le niveau de violence utilisé, l'intoxication préalable ainsi que l'association et la sélection des complices. Malgré les lacunes de la littérature sur ce thème, une importance particulière est accordée aux changements observés au niveau de ces caractéristiques avec l'âge. Enfin, une courte section est consacrée à l'exploration de quelques typologies élaborées par les chercheurs sur la base des particularités du passage à l'acte. Avant de procéder à cette description, il importe de préciser le cadre théorique pertinent pour la problématique à l'étude.

1.1 Cadre théorique : la criminologie de l'acte

1.1.1 L'analyse stratégique

« L'analyse stratégique conçoit le délit comme un comportement orienté vers des résultats, ayant sa rationalité propre, compte tenu des opportunités qui s'offrent à l'acteur et de la conduite de ses adversaires » (Cusson, 1989, 76-77). L'auteur précise que cette approche s'intéresse davantage à « ce que font les gens plutôt que ce qu'ils sont » (77). Les préceptes et questionnements théoriques proposés par la perspective de l'analyse stratégique semblent être pertinents dans le cadre de la problématique à l'étude pour cette recherche. En effet, tel que souligné par Cusson (1986), les questions rattachées au processus de prise de décision, à la préparation et à l'exécution de l'acte, aux fins visées, à la sélection de la victime (etc.) sont caractéristiques de l'analyse stratégique et demeurent centrales dans une étude visant à explorer l'évolution des particularités du passage à l'acte. En somme, cette recherche met l'emphase sur l'acte plutôt que sur le délinquant, c'est-à-dire les processus menant au passage à l'acte plutôt que les prédispositions individuelles des auteurs d'infractions.

1.1.2 La rationalité

La rationalité constitue une composante centrale de la perspective de la criminologie de l'acte. Cette notion réfère à la logique utilisée pour raisonner sur les choix ou décisions entrepris par les individus. Cusson (1986) explique que la décision du délinquant est rationnelle dans la mesure où elle vise à maximiser les gains et minimiser les risques. Ainsi, un calcul des coûts et bénéfices est effectué, bien que ce calcul soit loin d'être parfait. La notion de rationalité n'est pas spécifique à la criminologie mais peut tout de même permettre d'acquérir une meilleure compréhension des phénomènes criminels. La rationalité des délinquants est souvent limitée puisqu'ils ont tendance à ne tenir compte que d'une partie de l'information. Carroll et Weaver (1986) élaborent sur cette notion de rationalité limitée et stipulent que les délinquants ne considèrent pas toutes les circonstances ou toutes les pénalités possibles avant la commission du crime. Les auteurs élaborent sur le concept de rationalité normative, le fait de prendre en considération les options criminelle et légitime et de choisir celle qui présente le plus de bénéfices et le moins de coûts. La rationalité est limitée puisque les délinquants ne tiennent pas compte de tous les aspects de la situation; ils ont tendance à surestimer les gains et à sous-estimer les risques. Par ailleurs, certains délinquants peuvent reconnaître l'existence de ces risques mais estimer qu'ils ne s'appliquent pas à eux. Walsh (1986) rajoute que cette rationalité est limitée dans la mesure où elle est basée sur des facteurs temporels immédiats; cette idée correspond à la notion de présentisme abordée par Cusson (1989).

La rationalité serait donc limitée par le présentisme. La théorie du *low self-control* (voir Gottfredson et Hirschi, 1990) maintient cette idée selon laquelle les individus caractérisés par un faible contrôle de soi ont tendance à réagir rapidement aux situations plutôt que de raisonner. Par ailleurs, il peut être supposé que la délinquance constitue un choix rationnel à court terme mais non à long terme. En effet, Felson (1998) déclare que « The paradoxical conclusion is that the average crime pays in the short run, but a life of crime does not pay at all » (9). La tendance au présentisme est bien illustrée par ce paradoxe; les délinquants, en raison de leur rationalité limitée, ont tendance à

effectuer leur analyse des coûts et bénéfices en fonction des gains immédiats et ne songent pas toujours aux risques encourus à long terme. Ils ne perçoivent pas la croissance de ces risques avec l'âge et l'expérience (soit la loi de la moyenne, tel que décrit par Cusson, 1998) ou alors, ils ne croient pas que ces risques accrus s'appliquent à eux. Avec le temps, le crime devient moins payant et plus risqué; en conséquence, les *modus operandi* employés devront s'adapter à ces changements. Il paraît donc clair que la rationalité des délinquants n'est pas parfaite, « à la Bentham », ce qui est susceptible d'affecter le choix du *modus operandi* à travers les différentes périodes de la vie.

1.1.3 Le passage à l'acte : un processus

Avant d'exposer les caractéristiques du passage à l'acte, il importe de préciser la pertinence d'intégrer des composantes précédant et suivant l'acte, c'est-à-dire de percevoir le passage à l'acte comme étant un processus. Bernard (1998) décrit trois phases du passage à l'acte : les séquences pré-délictuelle, délictuelle et post-délictuelle. La première est définie comme étant « ... l'intervention de facteurs situationnels favorisant l'émergence d'un besoin et la recherche d'un moyen permettant de le combler » (8). La présence d'opportunités criminelles à cette étape favorise le passage à l'acte; ainsi, la convergence d'une opportunité criminelle et d'une prédisposition au crime constitue une composante centrale de la séquence pré-délictuelle. La situation pré-criminelle est un autre élément important de la séquence pré-délictuelle. Cusson (1990) définit la situation pré-criminelle comme étant la «... conjoncture telle qu'elle se présente au délinquant potentiel au moment où il envisage de poser un acte délictueux » (42); il s'agit de l'ensemble des circonstances présentés au délinquant initialement, qui détermineront s'il décide ou non de passer à l'acte. La deuxième étape, la séquence délictuelle, peut être analysée en termes de *scripts*; cette approche permet de concevoir le délit comme étant une série logique d'événements (Cornish, 1994; Tremblay, Talon et Hurley, 2001). Les *scripts* décrivent la séquence causale d'un crime et la représente en terme de scènes. Enfin, la séquence post-délictuelle fait référence au processus suivant l'acte, que ce soit au niveau de la tentative à minimiser les risques d'appréhension (le fait de se débarrasser des instruments utilisés, neutraliser les témoins, etc.) ou alors de

l'arrestation. Cette dernière étape du passage à l'acte décrit également les activités effectuées avec les profits générés par le délit; elle implique une certaine rationalisation de la part du délinquant, qui cherche à maximiser ses profits et à minimiser ses risques d'appréhension.

Meier et al. (2001) établissent la distinction entre l'événement criminel (*criminal event*) et l'acte criminel (*criminal act*) :

Acts are instances of behavior, while events involve the social environment or context of the behavior. Events are properly seen in a context of behavior and situation; events have a history. For example, a criminal act might be the blow struck to by an assailant on a victim, while the event would include the circumstances that brought the offender and victim together (...) It would consider the social context in which the interaction takes place (...) As well, an event conceptualization necessitates some explanation of what happened in the aftermath of the assault... (3).

Le cadre théorique pertinent pour cette étude intègre des composantes des deux perspectives décrites ci-haut (*criminal event* et *criminal act*). En effet, bien que cette recherche s'attarde surtout à la séquence délictuelle (perspective de l'acte criminel), elle comprend également des caractéristiques rattachées à la séquence pré-délictuelle (perspective de l'événement criminel). Cette dernière perspective analyse le passage à l'acte comme un processus qui ne peut être limité à l'acte en soi. En bref, les particularités du passage à l'acte, qu'elles soient antérieures ou subséquentes à l'acte, paraissent s'influencer et ne semblent pas être indépendantes l'une de l'autre. En dépit du fait que les variables directement associées à la dimension post-délictuelle ne sont pas incluses dans les analyses, la perspective de l'événement criminel reste tout de même pertinente dans le cadre de cette étude.

1.2 Sélection de la cible propice au passage à l'acte

Certaines études se sont attardées aux caractéristiques temporelles de la criminalité, tels que le mois ou la saison (Wolfgang, 1958; Algan, 1965; Shover, 1991; Indermaur, 1995), le jour de la semaine (Wolfgang, 1958; Amir, 1965; Algan, 1965;

Shover, 1991; Maree, 1999) et l'heure (Wolfgang, 1958; Amir, 1965; Algan, 1965; Maguire, 1982; Rengert et Wasilchick, 1985; Marsden, 1989; Shover, 1991; Maree, 1999). Cette section s'attarde plutôt aux particularités écologiques que temporelles et vise à étudier le processus de sélection de la cible favorable au passage à l'acte, qu'il s'agisse d'un lieu spécifique, d'une institution ou d'une personne humaine. Fattah (1968) explique que la prise en considération de la position de la victime et de son rôle permet d'acquérir une meilleure compréhension des motivations du délinquant et du passage à l'acte.

1.2.1 Vulnérabilité de la cible

Les voleurs à main armée doivent accorder une importance centrale au processus de sélection de la cible, dû aux risques d'appréhension accrus rattachés à ce type d'infraction. Dans leur analyse des vols à main armée au Québec, Cliche, Henry et Normandeau (1982) semblent conclure que le *modus operandi* diffère en fonction de la cible sélectionnée (dans les banques et caisses populaires vs. dans les autres commerces). Lanciault et Normandeau (1982) rajoutent que la sélection de la cible pour le vol à main armée est effectuée en fonction de l'expérience et du niveau de risque qui est considéré comme acceptable par les infracteurs. Il peut être supposé que le fait de cibler une institution financière (banque...) implique des gains accrus, mais également des risques plus élevés; tous les délinquants ne possèdent pas nécessairement l'expérience ou le courage à assumer ces risques. Un autre élément important du processus de sélection est illustré par cette tendance des auteurs d'infraction à se familiariser avec la cible avant de passer à l'acte (Walsh, 1986). En ce qui a trait au type de cible sélectionnée, Gabor et al. (1987) spécifient que les voleurs à main armée ciblent majoritairement des commerces plutôt que des individus. Ces auteurs élaborent sur les trois critères utilisés pour la sélection des cibles : l'importance des gains pouvant être acquis (sommes d'argent), la situation géographique et le flux ou la circulation de gens dans l'environnement. Selon ces auteurs, la tendance générale serait de viser des cibles où il y a des sommes accrues d'argent, des lieux ou quartiers qui sont familiers aux infracteurs, où l'on peut fuir rapidement et être exposé à un nombre restreint de témoins.

Dans le même ordre d'idées, les résultats de l'étude de Marsden (1989) sur les vols à main armée dans les banques australiennes montrent que ces incidents sont plus fréquemment commis en banlieue.

Il importe de préciser que la vulnérabilité de la cible exerce une influence sur d'autres composantes du passage, tel que le type d'arme utilisé. Cook (1983) élabore sur l'idée que le recours aux armes à feu est inversement relié à la vulnérabilité de la cible; les victimes vulnérables (individus) ne requièrent pas nécessairement la présence d'une arme pour créer un effet menaçant. Par opposition, lorsque des cibles invulnérables sont impliquées (institutions financières, commerces, etc.), les délinquants sont plus susceptibles de recourir aux armes à feu; ces victimes possèderaient davantage la capacité de se défendre contre d'autres types d'armes.

1.2.2 Proximité entre la victime et l'agresseur

Wolfgang (1958) rapporte les résultats d'une étude effectuée sur les homicides survenus à Philadelphie entre 1948 et 1952. Il note que la forte majorité des homicides (84%) commis impliquent une victime qui possède un lien quelconque avec l'agresseur (ami, famille, connaissance, maîtresse, rival, ennemi, partenaire homosexuel). Similairement, Fattah (1968) élabore une typologie de la relation entre la victime et l'agresseur dans les cas de meurtres en vue de vol. La majorité des cas (56%) impliquent une relation « de caractère impersonnel », qui inclut les relations situationnelles et professionnelles. La relation « de caractère personnel » (28%) intègre les relations de parenté, d'amitié et les relations érotiques. Enfin, les cas où il y a absence de relation sont minoritaires (16%). Cusson (1998) affirme également que « Au Canada, la victime connaît son meurtrier dans plus de 80% des affaires élucidées par la police » (22); cette constatation a également été soulevée par d'autres auteurs (Luckenbill, 1984; Indermaur, 1995).

Les résultats de Le Blanc et Fréchette (1989) démontrent que les voies de fait, les délits sexuels et les homicides impliquent plus fréquemment des victimes connues de

l'agresseur en comparaison avec les catégories de délits contre la propriété. Cette association positive entre la connaissance de la victime et la gravité de l'infraction est également soulignée par Indermaur (1995). Ce dernier précise que « Unlike most violent crimes, robbery and other property crimes are usually committed by offenders who are strangers to the victim » (18). Il effectue une analyse des incidents rapportés à la police dans l'Ouest de l'Australie en 1992-1993. Ses résultats indiquent que les crimes contre la personne semblent impliquer une proportion moindre d'étrangers en comparaison aux cas de vols à main armée (83% vs 28% pour l'homicide, 31% pour l'agression sexuelle, 42% pour les voies de fait graves et 53% pour les voies de fait simples). Ces pourcentages révèlent une gradation au niveau de la relation entre victime et agresseur en fonction de la gravité du délit ; il semblerait donc que plus le délit risque d'engendrer des blessures graves à la victime, plus il tend à impliquer des individus qui se connaissent.

En ce qui a trait aux agressions sexuelles, Amir (1965) stipule que les viols tendent à être commis dans les milieux familiers à l'agresseur et envers des victimes présentant des profils similaires à lui (selon le statut socioéconomique, etc.). Il explique que pour l'ensemble des viols étudiés dans son échantillon, le lieu de rencontre initial le plus fréquemment rapporté se trouvait à être dans la rue; bien que ce résultat s'applique aux viols planifiés, il n'est pas de même pour les viols impulsifs. Le lieu de rencontre initial de ces derniers semble plus souvent être une résidence privée, soit celle de la victime ou autre. En ce qui a trait à l'acte en soi, il est plus fréquemment exécuté dans une résidence privée (celle de la victime ou autre). Dans le même ordre d'idées, Phelan (1986) déclare que la plupart des abus intrafamiliaux sont commis par le père ou le beau-père, laissant supposer l'importance non-négligeable de l'accessibilité de la victime.

Dans le même ordre d'idées, Bernard (1998) stipule que la sélection de la victime varie en fonction des objectifs visés par l'infraction ou « l'intention de l'agresseur » (57). Dans leur étude sur l'enlèvement d'enfants, Boudreaux, Lord et Dutra (1999) expliquent que la plupart de ces incidents impliquent des membres de la famille ou alors des connaissances, mais moins fréquemment des étrangers. De plus, les auteurs

rajoutent que le motif sous-tendant l'exécution de l'acte est associé au lien entre la victime et l'infracteur, « ... in general, emotion-based offenses were more likely to be perpetrated by family members, whereas sexually motivated and infant abductions were more often perpetrated by strangers... Profit crimes more often involved acquaintances or strangers rather than family members » (545). Ainsi, les caractéristiques du passage à l'acte ne semblent pas être indépendantes l'une de l'autre et paraissent s'influencer mutuellement.

Dans une étude explorant un autre type de vol, l'introduction par effraction, MacDonald (1980) fait la distinction suivante entre les infractions commises par les adolescents et celles commises par les adultes :

Juvenile burglars without transport tend to operate in their own home neighborhood or in neighborhoods between school and home. A juvenile will often have knowledge of those homes near his own that are unoccupied during the daytime. Many adult burglars travel far from their homes to well-to-do neighborhoods, preferably those that are infrequently patrolled by the police (12).

Ainsi, les délinquants juvéniles auraient tendance à se limiter à l'environnement immédiat, ce qui ne serait pas le cas pour les adultes. Des résultats similaires ont été rapportés par Miranda et Corcoran (2000), qui effectuent une comparaison des infractions sexuelles commises par un groupe d'adolescents et d'adultes. Leurs résultats démontrent que les agresseurs sexuels juvéniles sont plus susceptibles que les adultes à sélectionner des victimes connues, c'est-à-dire à effectuer des abus intrafamiliaux. MacDonald (1980) rajoute que comme la majorité des vols par effraction sont commis par des adultes, ils impliquent plus fréquemment des individus inconnus aux victimes. Bref, avec l'âge et l'expérience, les délinquants auraient davantage tendance à sélectionner des victimes et cibles inconnues et s'éloigner de leur environnement immédiat. Ainsi, à l'adolescence, les délits semblent généralement être commis que si les cibles propices sont présentes dans le milieu immédiat; à l'âge adulte, la tendance serait plutôt de rechercher les opportunités criminelles, même si ces dernières ne se retrouvent pas dans l'environnement immédiat. La délinquance semblerait donc acquérir

un caractère plus professionnel avec l'âge. De façon générale, les résultats de l'étude longitudinale de Fréchette et Le Blanc (1989) semblent appuyer cette affirmation; les auteurs notent une tendance croissante à sélectionner une victime inconnue entre le début de l'adolescence et de l'âge adulte. Ils attribuent cette caractéristique à l'impunité accrue qui accompagne le fait de sélectionner une victime anonyme, puisque les chances d'identification du délinquant sont réduites; ainsi, les habitudes au niveau de la sélection de la victime se modifient avec l'expérience afin de minimiser les risques d'appréhension.

En somme, il semble clair que la sélection de la cible propice constitue une étape indispensable au passage à l'acte, particulièrement pour les catégories d'infraction caractérisées par des risques accrus d'appréhension. Il a été souligné que les délinquants juvéniles tendent à sélectionner des cibles dans leur environnement immédiat, alors que les adultes sont plus susceptibles de chercher des victimes anonymes (Le Blanc et Fréchette, 1989). Ainsi, avec l'âge, les délinquants semblent davantage s'efforcer de rechercher les cibles propices au passage à l'acte et ce, même s'ils doivent s'éloigner de leur milieu. Rajoutons également que les délits contre la personne impliquent plus fréquemment des victimes connues à l'agresseur en comparaison avec les crimes contre la propriété. Bref, il peut être supposé que l'accessibilité accrue de la victime joue un rôle-clé dans le processus de sélection et le passage à l'acte. D'ailleurs, Felson (1998) explique que le délinquant estime qu'une cible est considérée comme propice en fonction de sa désirabilité, vulnérabilité, visibilité et proximité. Enfin, Indermaur (1995) précise que « The focus on target selection implies, at least partly, that offenders' decision-making is rational » (153); il semble clair que cette notion de rationalité limitée exerce une influence considérable sur les décisions prises par le délinquant tout au long du processus du passage à l'acte.

1.3 Degré de préparation et perception des risques

Erez (1987) explique que bien que la notion de préparation fasse référence au fait d'avoir réfléchi à l'acte a priori, il y a un manque de consensus dans la littérature par

rapport au type et degré de planification requis pour former le concept de préparation. Les chercheurs et disciplines ne s'entendent pas sur cette question et continuent à recourir à des définitions variées de la préparation. Précisons toutefois que selon l'auteur, la préparation constitue un indicateur du degré d'organisation.

La prise en considération des risques d'appréhension par les délinquants avant l'exécution de l'acte constitue une composante importante de la préparation. Feeney (1986) explique qu'une proportion importante des voleurs à main armée de son échantillon (plus de 60%) n'avaient même pas songé aux risques d'appréhension. L'auteur rajoute que parmi ceux ayant considéré ces risques, les adolescents étaient plus susceptibles que les adultes à être insouciants et croire qu'ils pouvaient déjouer le système. Kapardis (1989) rapporte les résultats d'entrevues effectuées avec 100 prisonniers condamnés pour vol à main armée. L'auteur explique que lors de la planification du délit, seulement 47% des répondants ont songé aux risques d'arrestation et parmi ces sujets, 64% percevaient ces risques comme étant élevés. Inversement, Maree (1999) stipule qu'avec l'expérience, « ... they spent less time ... thinking about the possibility of getting caught » (57). On peut émettre l'hypothèse que l'inquiétude face aux risques d'appréhension est accrue chez les adultes qui s'engagent dans une délinquance professionnelle, organisée et structurée et qui n'ont pas l'habitude de neutraliser leur nervosité par une intoxication préalable. De plus, l'insouciance accrue des délinquants juvéniles, tel que souligné par Feeney (1986), peut être associée au fait que ces derniers ont davantage tendance à commettre des délits en groupe (voir section subséquente). En effet, Hochstetler (2001) stipule que «... participation and interaction with co-offenders may moderate individuals' fear of punishment and increase chances of offending » (739). Cet effet de responsabilité diffuse permet de modérer la certitude perçue de la peine et de neutraliser la crainte de l'appréhension ; des constatations similaires ont préalablement été soulignées par Cloward et Ohlin (1960) et récemment par Warr (2001). Hochstetler (2001) rajoute que de nombreux sujets dans son échantillon de *robbers* et *burglars* semblaient faire des choix risqués, révélant une rationalité limitée (ex : s'attaquent à des victimes connues).

Kapardis (1989) déclare que la forte majorité des vols à main armée impliquaient une préparation quelconque (seulement 23% sans aucune préparation), ce qui n'est pas surprenant compte tenu des risques accrus associés à cette catégorie d'infraction; des résultats similaires sont observés pour plusieurs autres études sur le vol à main armée (Cliche et al., 1982; Walsh, 1986; Gabor et al., 1987; Maree, 1999; Hochstetler, 2001). Le niveau de préparation est toutefois généralement limité et relativement rapproché au moment d'exécution de l'acte (Cliche et al., 1982; Feeney, 1986; Hochstetler, 2001). Feeney (1986) explique que moins de 15% de son échantillon avaient préparé le délit de façon détaillée et rigoureuse; rajoutons qu'environ 20% des sujets de l'échantillon de Gabor et al. (1987) n'avaient préparé le délit qu'une heure avant le passage à l'acte. L'étude de Maree (1999) sur le vol à main armée conclut que le délai entre la planification du délit et le passage à l'acte dépend de plusieurs facteurs, dont l'expérience, le désespoir, la consommation de drogues ou d'alcool, le nombre de complices impliqués, les habiletés cognitives et les caractéristiques personnelles des infracteurs.

L'étude de Maguire (1982) sur le vol avec effraction démontre que la forte majorité de ces infractions semblent être préméditées. Bennett et Wright (1984) décrivent deux types de vols par effraction: planifié et opportuniste. Ils spécifient la principale caractéristique qui distingue ces deux types, « ... a time gap between the decision to offend and the selection of a target » (47); par contre, cette préparation peut tout de même être limitée et rapprochée temporellement au passage à l'acte, tel qu'observé pour le vol à main armée. Les auteurs développent une typologie de voleurs par effraction axée sur le niveau de préparation. Le *planner* sélectionne ses cibles bien avant l'exécution de l'acte et prépare le délit de façon relativement minutieuse. Le *searcher* est celui qui cherche constamment des opportunités criminelles. Enfin, l'opportuniste saisit les opportunités lorsqu'elles se présentent, sans nécessairement les rechercher. Dans le même ordre d'idées, Cromwell et al. (1991) rajoutent que les voleurs par effraction ont tendance à être davantage présentistes, ce qui peut expliquer les cas où il y a absence de planification ou alors préparation limitée.

Amir (1965) explique que plus des deux tiers (71%) des incidents de viol sont prémédités. Il expose également les liens entre le degré de planification et la complicité pour cette catégorie de délit et conclut que « ... although planned rapes are characteristic of all rape events, they are mostly connected with pair and group types of rape while explosive rapes are significantly associated with the single type of rape » (295). Il peut donc être supposé que le fait de commettre le viol en groupe requiert davantage de planification, dû à la nécessité de trouver un endroit propice au passage à l'acte. Cette affirmation s'applique également aux délits contre la propriété, puisque l'association aux complices requiert une répartition des tâches et responsabilités à être effectuées par chaque membre du groupe.

Les résultats de Feeney (1986) révèlent un niveau de préparation accru chez les adultes par rapport aux adolescents; tel que souligné ci-haut, ce phénomène est plus susceptible d'être observé chez les délinquants qui adoptent une délinquance davantage organisée et structurée. Par opposition, Maree (1999) affirme qu'avec l'expérience, les délinquants tendent davantage à rechercher des opportunités favorables au passage à l'acte et à les saisir lorsqu'elles se présentent, ce qui peut expliquer les baisses observées dans les résultats au niveau de la préparation. Le Blanc et Fréchette (1989) notent une baisse générale du niveau de préparation entre les première et deuxième moitiés de l'adolescence pour l'ensemble des catégories d'infractions étudiées, suivie d'une hausse marquée au début de la vingtaine. Leurs résultats démontrent donc que le degré de préparation augmente considérablement après l'adolescence. Ainsi, il est possible que les délinquants qui adoptent une délinquance plus organisée avec l'âge et l'expérience tendent davantage à préparer leurs délits.

En somme, les délits commis en groupe semblent requérir davantage de préparation et d'organisation puisqu'ils nécessitent une répartition des tâches et des rôles. Il est également plausible de croire que la préparation accroît avec l'âge dans les cas où les délinquants adoptent une délinquance plus structurée, organisée et professionnelle et où ils développent une souciance accrue face aux risques d'appréhension. Bref, la préparation augmente avec l'expérience dans la mesure où les

délinquants deviennent plus conscients des risques encourus, qu'ils réfléchissent à leur acte et qu'ils prévoient les difficultés anticipées. Rappelons que même lorsqu'il y a présence de préparation, celle-ci peut être limitée et rapprochée temporellement à l'exécution de l'acte. D'ailleurs, Erez (1987) stipule que « ... the weight of the empirical evidence from previous studies suggests that criminal behavior is not characterized by extensive planning » (125). Indermaur (1995), en affirmant que la planification influence l'interaction entre la victime et le délinquant ainsi que le recours à la violence, maintient cette idée selon laquelle les caractéristiques du passage à l'acte s'influencent entre elles et ne sont pas indépendantes l'une de l'autre. Enfin, Erez (1987) précise qu'un niveau de préparation important ne constitue pas nécessairement un indicateur de la gravité; en effet, certains crimes impulsifs peuvent faire preuve de gravité accrue. Ainsi, la planification du délit constituerait plutôt un indicateur du niveau d'organisation.

1.4 Motivation

Les motivations sous-tendant l'acte exercent inévitablement une influence sur toutes les autres particularités du passage à l'acte. D'abord, parmi les sujets de l'échantillon de voleurs à main armée anglais de Walsh (1986a), 41% des répondants ont été encouragés à passer à l'acte par les amis et 28% par les médias. Kapardis (1989) présente des résultats différents en affirmant que près du tiers (29%) des voleurs à main armée de son échantillon sont encouragés à commettre l'infraction par leurs amis, alors que seulement 3.5% ont été incités à le faire par les médias. Pour le vol à main armée, la principale motivation à passer à l'acte serait le besoin d'argent, suivie des motivations hédonistes, du désir d'aider un ami et de financer sa consommation d'argent (Cliche et al., 1982); Gabor et al. (1987) et Feeney (1986) tirent des conclusions similaires, attribuant l'importance principale aux motivations utilitaires et un rôle secondaire à l'hédonisme. Ces résultats ont également été observés pour le vol avec effraction (Scarr, 1973; MacDonald, 1980; Bennett et Wright, 1984; Rengert et Wasilchick, 1985; Cromwell et al., 1991). De plus, les résultats de Le Blanc et Fréchette (1989) démontrent que la motivation utilitaire est nettement supérieure pour les vols que pour les infractions contre la personne. Similairement, en étudiant un échantillon de délinquants incarcérés

pour le vol à main armée et d'autres délits contre la propriété, Indermaur (1995) observe que plus de la moitié des répondants affirmaient que le passage à l'acte avait été incité par des motivations rattachées à la drogues ou l'argent. Il semblerait donc que les motivations utilitaires et les visées instrumentales soient prédominantes dans la délinquance contre la propriété, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la nature même de ces infractions visant l'appropriation de biens ou d'argent.

Feeney (1986) expose les autres raisons évoquées par les voleurs à main armée pour justifier le passage à l'acte. Parmi les motivations sans fondement utilitaire, mentionnons l'ennui, la colère, le désir d'aider des amis, l'intoxication, etc. Les raisons rattachées à l'argent, les sujets ont fait référence au besoin de subvenir aux besoins de leur famille, au revenu légitime insuffisant et le désir simple de générer plus de profits et se faire plus d'argent. Dans certains cas, il s'agit d'un événement isolé effectué pour rembourser certaines dettes. Il est important de souligner que les motivations incitant le passage à l'acte ne sont pas nécessairement exclusives. Hochstetler (2001) intègre les notions rattachées à l'hédonisme et à l'utilitarisme. L'auteur explique que les infractions peuvent être commises dans le but de générer des profits, mais que ceux-ci sont utilisés pour maintenir le « style de vie chaotique » associé à la consommation de drogues et d'alcool, à la fête, etc. Ainsi, le passage à l'acte peut intégrer à la fois des motivations rattachées à l'hédonisme et à l'utilitarisme.

L'étude de Reppetto (1974) sur le vol avec effraction démontre que « Excitement as a motive was mentioned most often by the younger burglars and less often by the older » (21). Cette prédominance de l'hédonisme à l'adolescence et de l'utilitarisme à l'âge adulte a été soulignée par plusieurs autres auteurs (Richards, Berk et Forster, 1979; MacDonald, 1980; Lanciault et Normandeau, 1982; Feeney, 1986; Cromwell et al., 1991; Fleming, Brantingham et Brantingham, 1994). Dans leur étude sur l'enlèvement d'enfants, Boudreaux et al. (1999) créent un parallèle entre l'âge des victimes et les motivations sous-tendant l'acte, affirmant que plus les enfants sont âgés, plus l'acte risque d'être orienté vers le gain de profits.

En ce qui a trait au vol d'un véhicule à moteur, MacDonald (1980) décrit le phénomène du *joyride* (voir également Algan, 1965; McCaghy et al., 1977; Cusson, 1989; McCullough, Schmidt et Lockhart, 1990). Il s'agit d'une activité de groupe, typiquement adolescente, qui consiste à « emprunter » une voiture pour se divertir pour une période de temps donnée. Le *joyride* adolescent est motivé par la recherche d'excitation et de *thrill*, qui est d'ailleurs renforcée par le groupe d'amis; cette conclusion a également été tirée par d'autres auteurs (Algan, 1965; McCaghy et al., 1977; Cusson, 1989; McCullough et al., 1990). Toujours selon cette idée que les visées instrumentales augmentent avec l'âge, il peut être supposé qu'à l'âge adulte, le voleur d'autos professionnel qui vole le véhicule pour le revendre tend à rechercher des gains monétaires plutôt qu'un moyen de se divertir. Les vols d'autos commis pour la recherche d'excitation auraient tendance à être plutôt impulsifs, tandis que les vols comportant des visées utilitaires seraient plus susceptibles d'impliquer davantage de préparation. MacDonald (1980) stipule que « The thief who steals a car for resale or stripping may operate alone, but usually he is a member of a gang that specializes in these crimes » (p.51). Donc, avec l'âge, les délits semblent illustrer une certaine spécialisation (Le Blanc, 1986; Blumstein et al., 1988; Le Blanc et Fréchette, 1989) et requièrent une meilleure préparation et organisation. Ainsi, la délinquance développe un caractère plus acquisitif avec l'âge et la recherche de gains et de profits tend à prédominer sur les motivations hédonistes.

Ainsi, les motivations sous-tendant le passage à l'acte semblent varier en fonction de l'âge. De façon générale, les résultats de l'étude longitudinale de Le Blanc et Fréchette (1989) semblent démontrer que la motivation hédoniste est d'une ampleur accrue pour les types de délinquance mineure, plus susceptibles d'être commis au cours de l'adolescence (vandalisme, menus larcins, désordre public, etc.). Par le fait même, la motivation utilitaire semble être plus forte pour les délits plus graves (vol grave, vol avec effraction...), commis plus fréquemment à l'âge adulte. Rajoutons que très souvent, l'écart entre les deux motivations paraît plus important dans le cas d'infractions plus sérieuses. Les résultats démontrent également une importance accrue de la motivation utilitaire et une baisse de l'hédonisme avec l'âge.

En somme, il semble clair que la motivation utilitaire est prédominante au niveau de la délinquance contre la propriété et ce, surtout pour les infractions de gravité accrue; en effet, l'hédonisme semblerait également être plus commun parmi les délits mineurs. De plus, comme les délits contre les biens sont plus fréquemment commis à l'âge adulte, il n'est pas surprenant de noter que la motivation hédoniste perd de l'importance avec l'âge et que l'utilitarisme prédomine. Bien que le passage à l'acte puisse viser un gain monétaire dans le but de se procurer certains biens ou services désirés (sous-tendant donc certaines motivations hédonistes), la tendance à passer à l'acte dans le simple but de se divertir semble se dissiper avec l'âge. Avec l'expérience, la délinquance développerait un caractère plus acquisitif et serait davantage orientée vers la recherche de gains et de profits. Il peut également être supposé que les délinquants tenteront d'adopter une organisation accrue dans leur passage à l'acte afin de maximiser les gains escomptés.

1.5 Le recours aux armes et autres instruments

L'utilisation d'instruments lors du passage à l'acte, que ce soit une arme ou autre, peut constituer un autre indice du degré d'organisation du délit. L'étude de Feeney (1986) montre que lorsque les voleurs à main armée ont recours à des instruments, il s'agit généralement d'armes à feu; des résultats similaires ont été rapportées par d'autres auteurs (Gabor et al., 1987 ; Kapardis, 1989 ; Marsden, 1989). En effet, Kapardis (1989) rajoute que presque tous les voleurs à main armée de son échantillon (96%) ont eu recours à une arme, et qu'il s'agissait d'armes à feu dans 66% des cas. Maree (1999) rajoute que l'arme est généralement présente mais n'est utilisée que rarement, généralement dans les cas où il y a résistance de la part de la victime; d'ailleurs, l'usage relativement peu fréquent de violence malgré le fait que le recours à une arme est très répandu a été souligné par plusieurs études antérieures sur le vol à main armée (Burgoyne, 1979; Marceau, 1982; Lanciault et Normandeau, 1982; Feeney, 1986; Gabor et al., 1987). Marceau (1982) explore le vol à main armée à Montréal. Il crée un échantillon de 384 cas tirés des dossiers de police et de ceux du Tribunal pour l'année 1979. Il observe que plus du tiers des vols impliquaient une arme (68%). De plus, la

majorité des incidents étaient commis sans déguisement (72%), résultat également observé dans l'étude de Gabor et al. (1987). Inversement, Maree (1999) affirme que la plupart des sujets de son échantillon ont tenté de masquer leur visage dans les banques où il y avait des caméras. Cliche et al. (1982) rajoutent que les répondants ont recours à une automobile pour la fuite dans près des deux tiers des cas (63%), tandis que les résultats de Gabor et al. (1987) démontrent que moins du tiers (27%) des répondants utilisent ce moyen de fuite. Notons qu'il est toutefois possible que les infracteurs quittent les lieux à la course mais qu'ils récupèrent une voiture quelques rues plus loin. Maree (1999) souligne que le fait de songer à un moyen de fuite constitue une partie importante de la préparation du passage à l'acte.

Cook (1983) expose un paradoxe rattaché au lien entre l'utilisation des armes à feu et les blessures infligées aux victimes. Il suggère que dans les incidents de vols à main armée, de voies de fait et d'homicides, les victimes sont plus susceptibles d'être tuées s'il y a présence d'une arme à feu (plutôt qu'un autre type d'arme); l'auteur qualifie cette tendance de « *objective dangerousness pattern* ». Toutefois, le risque de blessures serait réduit dans les vols à main armée où il y a présence d'une arme à feu (en comparaison aux incidents qui n'impliquent pas d'armes à feu); comme l'arme à feu possède un caractère intimidant et menaçant, les délinquants ne sentiraient pas le besoin d'utiliser l'arme. Ainsi, la simple présence de l'arme exercerait un effet dissuasif sur les victimes et limiterait leur résistance. Celles-ci sont moins susceptibles de résister à l'agresseur s'il utilise une arme à feu que toute autre arme; Cook (1983) qualifie cette association inverse de « *instrumental violence pattern* ».

Wolfgang (1958) rapporte que les agresseurs ont surtout tendance à poignarder ou à tirer sur leurs victimes; ainsi, les pistolets, revolvers et couteaux semblent constituer les armes privilégiées. Amir (1965) rajoute qu'un peu plus du cinquième des cas de viol (21%) avec recours à la violence non-physique (menaces et intimidation) impliquaient une présence d'arme ou autre objet menaçant. Wolfgang (1958) souligne également que l'utilisation d'une arme donnée varie en fonction de l'âge, « It appears that the use of a pistol or revolver is highest in the younger and in the older age groups... » (88). Il

explique ce résultat par le fait que ces groupes d'individus se sentent particulièrement vulnérables et même faibles physiquement et recourent aux armes à feu pour compenser pour cette lacune et créer un effet plus intimidant. Similairement, Cook (1983) stipule que l'utilisation d'armes permet de créer une image plus menaçante « ... even in the hands of a weak and unskilled assailant » (49). Ainsi, l'utilisation d'une arme peut favoriser le passage à l'acte non seulement en neutralisant la résistance de la victime, mais également en procurant une impression de contrôle et de confiance à l'auteur de l'infraction.

Les résultats de Le Blanc et Fréchette (1989) démontrent que le vol avec effraction, le vol d'un véhicule à moteur, le vandalisme, le vol grave, le vol qualifié et le vol de fait constituent généralement les catégories de délits impliquant plus fréquemment un recours aux instruments. Les délits visant l'appropriation d'un bien ou de l'argent (les vols) semblent être plus susceptibles d'impliquer une arme ou tout autre instrument facilitant le passage à l'acte (particulièrement le vol avec effraction et le vol grave) et ce, autant au cours de l'adolescence qu'au début de l'âge adulte. Les résultats montrent également que l'incidence du recours aux instruments présente des tendances à la baisse entre le début de l'adolescence et de la vingtaine pour presque toutes les catégories d'infractions; seuls le vol sur la personne et le vol grave illustrent une augmentation du recours aux instruments entre l'adolescence et le début de la vingtaine. Bref, jusqu'au début de l'âge adulte, la plupart des délits semblent impliquer des stratégies autres que le recours aux instruments pour neutraliser la victime ou limiter sa résistance. Comme cette composante du passage à l'acte peut constituer un indicateur du degré d'organisation, il peut être présumé que si le passage à l'acte acquiert un caractère plus organisé, il tend à le faire après le début de l'âge adulte.

En somme, il semble que le recours aux armes et autres instruments soit plus fréquent dans les incidents de délits contre la propriété; les auteurs d'infractions préconiseraient surtout les armes à feu en raison de leur pouvoir intimidant, minimisant ainsi les risques de résistance de la victime. Les infractions visant l'appropriation d'un bien impliquent souvent un instrument quelconque bien que son utilisation pour infliger

des blessures aux victimes est généralement rare. De plus, l'utilisation des armes à feu serait inversement reliée à la vulnérabilité de la cible. Enfin, une baisse est notée au niveau du recours aux instruments entre l'adolescence et le début de l'âge adulte et ce, pour la majorité des catégories de délits (Le Blanc et Fréchette, 1989).

1.6 Recours à la violence physique ou à l'intimidation

Bien que relativement rare, le recours à la violence dans le passage à l'acte est dépendant d'un certain nombre de facteurs qui seront exposés dans cette section. D'abord, il semblerait que les incidents de vols à main armée n'impliquent généralement aucune blessure pour les victimes (Burgoyne, 1979; Lanciault et Normandeau, 1982; Gabor et al., 1987; Kapardis, 1989; Indermaur, 1995); le recours à l'intimidation serait plus fréquent (Marceau, 1982). De plus, Gabor et al. (1987) rajoutent que lorsque des blessures sont infligées aux victimes, elles sont généralement mineures. Les résultats de Le Blanc et Fréchette (1989) montrent que les catégories impliquant les taux les plus élevés de violence à l'adolescence et au début de l'âge adulte sont le vol qualifié, le vol grave et les voies de fait; les autres catégories d'infraction (le vol de véhicule à moteur, le vol mineur, le vol simple, le vol avec effraction, le vol à l'étalage, le vandalisme, le trafic de drogues, le désordre public) ne sont généralement pas caractérisées par des taux de violence élevés.

Contrairement aux résultats notés pour les études sur les vols à main armée, Amir (1965) explique que la très forte majorité des violeurs (85%) ont recours à la force physique lors du passage à l'acte. Compte tenu de la nature de l'infraction et du fait que la plupart des victimes exprimeraient une résistance quelconque face à l'agresseur, ce résultat n'est pas surprenant. Il est possible que les cas n'impliquant pas de violence sont ceux où la victime est intoxiquée au point de ne démontrer aucune résistance. La violence physique serait utilisée majoritairement dans les cas où il y a résistance de la part de la victime (voir Feeney, 1986); d'ailleurs, dans une étude antérieure, Luckenbill (1980) souligne que les auteurs d'infraction auraient recours à la violence dans les incidents de vols (à main armée et qualifiés) pour maintenir le contrôle de la situation.

Ainsi, bien que la violence semble parfois gratuite, elle demeure indispensable aux yeux des délinquants pour démontrer qu'ils sont en pouvoir et se faire respecter; pour certains, la violence est nécessaire pour être pris au sérieux et par le fait même, limiter la résistance de la victime (Indermaur, 1995).

Dans sa revue de la littérature, Indermaur (1995) rapporte que le vol sur la personne implique plus fréquemment des blessures pour la victime en comparaison avec le vol à main armée, dû au contact plus direct avec la victime. Maree (1999) rajoute un commentaire par rapport à l'impact du groupe de complices sur la violence :

The single bank robber tends to be calm and relaxed, and actual violence against individuals in the bank will only be used in exceptional cases, such as when the instructions of the robber are disobeyed or when a person offers resistance. The subjects who act as a group are more inclined to be violent, but, when possible, without causing serious bodily harm (57).

Cette affirmation reflète cette tendance à la responsabilité diffuse lorsqu'il y a présence d'un groupe. En effet, lorsque plusieurs complices sont présents, il est plus facile de porter le blâme sur les autres et minimiser l'importance de son propre rôle dans la planification et l'exécution de l'acte ainsi qu'au niveau des blessures infligées aux victimes. Ainsi, les délits commis en groupe seraient davantage caractérisés par un passage à l'acte impliquant un niveau accru de violence.

Dans leur étude sur les voies de fait dans les boîtes de nuit australiennes, Homel et Clark (1994) notent une relation entre le recours à l'intimidation et à la violence; en effet, les auteurs soulignent que « ... the odds of physical violence on any visit were ten times higher when non-physical aggression was observed than when it was not » (18-19). Ainsi, le recours aux menaces et à l'intimidation pourrait constituer un facteur déclencheur de la violence physique. Dans le même ordre d'idées, Cusson (1998) décrit le phénomène de l'escalade du conflit, qui début généralement par un échange d'hostilités et qui s'intensifie graduellement pour finalement provoquer un recours à la violence physique.

Indermaur (1995) élabore sur les types d'agression instrumentale et expressive et précise que cette distinction est fondamentale à la compréhension des motivations sous-tendant le recours à la violence :

It has generally been presumed that the violence perpetrated by an offender in a crime such as robbery is largely "instrumental" to the material goals of the crime. Similarly, it has been assumed that where a crime has no material goal, such as a domestic homicide, the violence is "expressive" of the offender's anger or hostility toward the victim (59-60).

L'auteur précise que la violence dite instrumentale est généralement associée à la délinquance contre la propriété, bien que la distinction entre les deux types ne soit pas toujours parfaitement claire. En effet, une violence expressive motivée par un sentiment de colère peut être parfois considérée comme instrumentale par le délinquant. La notion de sentiment d'injustice subie, développée par De Greef (1950), constitue un bon exemple de motivation qui peut favoriser une violence expressive, qui est pourtant perçue comme étant instrumentale par l'auteur de l'infraction.

Indermaur (1995) rapporte également les résultats de certaines études qui font référence à une violence plutôt gratuite ou « récréative », c'est-à-dire qui semble excessive et qui n'est pas employée à une fin spécifique. De plus, il s'attarde à la perspective du délinquant, précisant que la majorité d'un échantillon de délinquants incarcérés pour crimes contre la propriété (près de 80%) affirment avoir eu recours à la violence pour des motifs utilitaires, que ce soit pour des fins directement instrumentales ou alors lors de la fuite de la scène du crime. Parmi les autres motivations évoquées, mentionnons les motifs sexuels (9%), la dispute (9%) ou autre motivation (3%). L'auteur rappelle que les motivations sous-tendant le passage à l'acte selon l'auteur de l'infraction ne correspondent pas toujours à celles perçues par la victime. En somme, les motivations rattachées au recours à la violence et au passage à l'acte peuvent être perçues différemment par les délinquants, victimes ou les autres partis impliqués. Les motivations instrumentales, celles qui visent à limiter la résistance de la victime et faciliter l'exécution de l'acte, semblent être plus fréquemment évoquées par les délinquants. L'auteur conclut également que le recours à la violence dans les délits

contre la propriété varie en fonction de la perception que possède le délinquant de la situation. En effet, s'il estime que la victime fait preuve d'hostilité ou de résistance, que les risques d'appréhension s'accroissent, il est plus susceptible de recourir à la violence.

Trois facteurs peuvent expliquer de quelle façon la nécessité de recourir à la violence est construite par les délinquants (Indermaur, 1995). D'abord, le « système de croyances » accorde une importance particulière à la domination et ce, plus particulièrement chez les jeunes hommes. Deuxièmement, ces individus sont incapables de satisfaire ce besoin de dominer par des moyens socialement acceptables. Enfin, le recours à la violence constitue une solution acceptable à la recherche de domination. Le désir d'être « maître de la situation » peut constituer un facteur déterminant du recours à la violence dans toute catégorie d'infraction qui requiert une coopération de la part de la victime.

Felson (1993) fait la distinction entre deux types de violence (*predatory* et *dispute-related*); le premier est caractérisé par un recours à la contrainte, par un désir de s'affirmer (*assertive self-presentation*) et par une justice distributive (*equity restoration*). Le deuxième type cherche à dissuader plutôt qu'à contraindre, à défendre son image plutôt qu'à l'imposer et à instaurer une justice rétributive plutôt que distributive. Cusson (1998) élabore sur la violence conflictuelle (qui partage plusieurs similitudes avec la violence *dispute-related* de Felson, 1993) et explique qu'une levée des inhibitions associées au recours à la violence constitue une condition nécessaire au passage à l'acte. Cette neutralisation des inhibitions peut être effectuée par l'intermédiaire de «...l'habitude, de l'ivresse ou de l'extrême provocation » (29). La prochaine section explorera les liens entre le degré d'intoxication préalable et le recours à la violence.

Dans leur comparaison des infractions sexuelles commises par les adolescents et les adultes, Miranda et Corcoran (2000) découvrent que les agresseurs sexuels juvéniles ont plus fréquemment recours à la violence que les adultes. Il est possible que les adultes possèdent plus d'expérience et estiment que le recours à l'intimidation et au chantage émotif (plutôt que la violence physique) permettra de réduire les risques de dénonciation

et d'appréhension. Cette tendance semble être observée pour la majorité des délits contre la propriété et même certaines infractions contre la personne (Le Blanc et Fréchette, 1989) ; en effet, les résultats de l'étude longitudinale montrent qu'après la deuxième moitié de l'adolescence, des hausses considérablement marquées sont notées dans le recours à l'intimidation en comparaison avec celles observées pour la violence physique. Ainsi, avec l'expérience, les délinquants modifient leur *modus operandi* afin de minimiser les risques. Le fait de recourir à l'intimidation plutôt qu'à la violence physique restreint les preuves associées à l'acte, réduisant ainsi la menace d'appréhension ; cette logique révèle une certaine rationalité de la part du délinquant.

En somme, il est juste d'affirmer que le recours à la violence (particulièrement physique) semble être relativement exceptionnel ; il est employé dans les cas où le délinquant cherche à minimiser la résistance de la part de la victime et maintenir le contrôle de la situation. Le groupe de complices semblerait favoriser le recours à la violence en raison de la responsabilité diffuse. De plus, avec l'âge, les délinquants paraissent davantage privilégier l'intimidation plutôt que la violence physique, ce qui permet de minimiser les risques d'appréhension. Les délits visant l'appropriation de biens ou de l'argent préconiseraient la violence instrumentale, puisque l'acte vise des objectifs spécifiques. Bref, des composantes variées du passage à l'acte peuvent influencer le degré de violence employé, dont le niveau d'intoxication.

1.7 L'intoxication

L'intoxication constitue une composante du passage à l'acte qui peut être associée aux autres particularités étudiées ci-haut ; elle peut également contribuer à accroître le degré de désorganisation dans le passage à l'acte. Les vols à main armée semblent impliquer une consommation d'alcool préalable dans près de la moitié des cas (Burgoyne, 1979 ; Kapardis, 1989 ; Cromwell et al., 1991). Kapardis (1989) rajoute que la consommation de drogues avant le délit était présente dans seulement 12% de cas. Il importe de souligner la relation entre la nervosité et la consommation. Gabor et al. (1987) affirment que la tension suite à l'infraction était présente pour le tiers des sujets

de leur échantillon. Kapardis (1989) rapporte que la moitié des voleurs à main armée de son échantillon stipulent avoir ressenti de la nervosité avant le délit et seulement 20% pendant la commission de l'acte. Les sujets de l'échantillon de Cromwell et al. (1991) stipulaient recourir à l'alcool pour neutraliser leur nervosité avant de passer à l'acte. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux déclarent qu'ils auraient été incapables de commettre le délit sans intoxication préalable. Bref, lorsque les substances sont disponibles, la forte majorité des sujets préfèrent consommer une substance quelconque avant de passer à l'acte afin de réduire leur niveau de tension ressentie; ce résultat a également été observé dans l'étude de Hochstetler (2001) sur le vol à main armée et par effraction. Il peut donc être supposé que la consommation préalable d'alcool ou d'autres substances permet de neutraliser la nervosité et d'être plus efficace dans le passage à l'acte. Rajoutons toutefois qu'une méthode autre que l'intoxication peut être employée pour contrôler la tension et les sentiments de culpabilité (Maguire, 1982); il s'agit des techniques de neutralisation (voir Matza, 1990). Par exemple, en affirmant qu'ils ne volent que les individus aisés ou les grands commerces, les délinquants parviennent à se convaincre de la banalité de leur acte et par le fait même, de réduire la tension associée au délit.

Les études ont fréquemment établi des liens entre le degré d'intoxication préalable et le niveau de violence utilisé. Wolfgang (1958) trouve une relation statistiquement significative entre le degré de violence employé et l'intoxication préalable; en effet, les homicides violents impliquaient une intoxication préalable dans 60% des cas alors qu'il en était de 50% pour les homicides non-violents. L'auteur semble donc affirmer que le degré d'intoxication et le niveau de violence sont positivement corrélés; plus l'individu consomme, plus il est susceptible de recourir à un degré de violence accru. Dans sa revue de la littérature, Indermaur (1995) démontre que « Alcohol has consistently been linked with crime in general and violent crime in particular » (55), laissant supposer que l'effet désinhibiteur de l'alcool préconise la violence. L'auteur rajoute que les substances intoxicantes peuvent affecter le jugement et les réactions des individus; certains stimulants peuvent favoriser l'impulsivité, qui à son tour peut inciter la violence. De plus, il n'est pas surprenant d'observer que dans son échantillon de délinquants incarcérés pour vol à main armée et autres délits contre la

propriété, les auteurs infractions tendent eux-mêmes à associer leurs comportements violents à leur état d'intoxication.

Dans le même ordre d'idées, dans leur étude sur les voies de fait dans les boîtes de nuit australiennes, Homel et Clark (1994) expliquent que la relation entre l'intoxication et le degré de violence physique utilisé est médiatisée par d'autres facteurs de risque, tels l'agressivité des portiers ou un taux de frustration élevé. Les auteurs établissent les divers liens indirects qui peuvent être établis entre l'intoxication et la violence. D'abord, l'état d'ébriété est un prédicteur de la violence non-physique (menaces, intimidation) et cette dernière est corrélée avec la violence physique. Ensuite, le *round shouting* (le fait de payer la traite à tous) serait, selon les auteurs, un comportement typiquement masculin. Comme cette conduite est corrélée à la fois avec l'intoxication et avec les incidents de violence (physique et non-physique), il peut être supposé que « The factors leading to aggression and violence in this case may have as much to do with the behavior of men in groups as they do with intoxication » (34). En d'autres termes, l'association entre l'intoxication et la violence serait médiatisée par la dynamique du groupe d'hommes. Enfin, l'intoxication peut provoquer la frustration et la violence dans les cas où le personnel tente d'exercer un certain contrôle et interrompre la consommation des individus en état d'ébriété. Bref, la relation entre l'intoxication et la violence (physique et non-physique) ne serait pas toujours directe et ne se limiterait pas uniquement à l'effet désinhibiteur de l'alcool. Feldman (1993) développe sur l'effet déresponsabilisant de l'alcool; l'intoxication teinte le jugement du délinquant, provoquant ainsi une sous-estimation des risques encourus.

Dans son analyse du viol, Amir (1965) explique que la consommation d'alcool est absente dans les deux tiers des cas, autant pour la victime que pour l'agresseur. Ainsi, la plupart des incidents de viol analysés dans cet échantillon n'étaient pas commis sous l'impulsion du moment ou alors sous le prétexte de l'ébriété des deux partis. L'auteur établit des liens entre l'intoxication préalable de la victime et de l'agresseur et d'autres composantes variées du passage à l'acte. D'abord, les viols planifiés impliqueraient un taux d'intoxication légèrement plus élevé que les viols impulsifs. Il

émet l'hypothèse que dans un scénario où la victime et l'agresseur consomment ensemble, ce qui est susceptible de se produire dans un endroit public, ce dernier doit trouver moyen de la convaincre de se déplacer. En ce qui a trait à la violence, une relation positive semble être observée entre le degré d'intoxication de l'agresseur et le niveau de violence utilisé, ce qui constitue un résultat redondant pour l'ensemble des études mentionnées ci-haut.

L'intoxication exerce également une influence sur d'autres caractéristiques du passage à l'acte. Dans leur analyse des vols à main armée au Québec, Cliche et al. (1982) semblent conclure que « ... l'intoxication n'apparaît pas exercer d'influence sur le fait de perpétrer seul ou avec des complices le vol à main armée » (151), mais elle semble déterminer la sélection de la victime. En effet, lorsque la cible sélectionnée est une institution financière, une intoxication préalable est notée dans 36% des cas; cette incidence augmente considérablement lorsqu'il s'agit de tout autre type de commerce (76%) et même d'autres victimes (62%). Le fait de s'attaquer à une institution financière implique des sommes d'argent accrues et par conséquent, davantage de dispositifs de sécurité. Ainsi, le taux d'intoxication risque d'être plus faible dans ces cas dû au fait que les infracteurs requièrent une meilleure maîtrise de soi et un contrôle de la situation.

Il aurait pu être présumé qu'avec l'âge, toujours selon une perspective rationnelle visant à minimiser les risques, l'incidence d'intoxication serait réduite. En effet, les pertes de contrôle potentielles ainsi que la maîtrise de soi affaiblie engendrées par la consommation accroissent les risques d'appréhension. Néanmoins, les résultats rapportés par Le Blanc et Fréchette (1989) illustrent des tendances générales à la hausse en ce qui a trait au degré d'intoxication préalable au passage à l'acte; l'exception à cette constatation est observée pour le trafic de drogues. Ainsi, de façon générale, les délinquants semblent manifester une consommation de drogues ou d'alcool croissante entre le début de l'adolescence et de l'âge adulte; ce résultat peut révéler une désorganisation accrue dans le passage à l'acte. Par opposition, la seule catégorie d'infraction rattachée à une délinquance de réseau (le trafic de drogues) semble impliquer moins d'intoxication avec l'âge, laissant supposer un mode de passage à l'acte

de plus en plus organisé et professionnel, qui requiert une maîtrise de soi importante et qui nécessite moins fréquemment une neutralisation de la nervosité par la consommation.

En somme, l'effet désinhibiteur de l'alcool peut, dans certaines circonstances, favoriser l'impulsivité et le recours à la violence, ce qui peut contribuer à l'appropriation d'un *modus operandi* plus désorganisé. Rajoutons toutefois que l'association entre l'intoxication et la violence peut être médiatisée par d'autres facteurs et n'est pas toujours directe. Le degré d'intoxication semble augmenter entre l'adolescence et l'âge adulte pour la majorité des catégories d'infractions, à l'exception de la délinquance de réseau, qui tend à devenir de plus en plus organisée. De plus, la consommation peut exercer une influence sur les autres particularités du passage à l'acte, tel que la sélection de la victime, la préparation, la complicité, etc. Entre autres, il est intéressant de se questionner à savoir si les délits commis en groupe impliquent plus fréquemment une intoxication préalable à l'acte.

1.8 La complicité

L'association aux complices constitue une composante du passage à l'acte qui a acquis une popularité croissante parmi les recherches criminologiques au cours des dernières années. Tremblay (1993) stipule que « ... the probability that a given violation will occur will partly depend on motivated offenders' ability to find "suitable" co-offenders » (17). Donc, le rôle central des complices dans le processus du passage à l'acte semble clair malgré le fait que cette composante demeure relativement peu explorée en criminologie (Reiss et Farrington, 1991; Tremblay, 1993; McCarthy, Hagan et Cohen, 1998).

Felson (1998) effectue une synthèse des diverses perspectives sur la complicité et offre huit explications à la relation entre la délinquance et l'association aux pairs déviants. La première, celle de Hirschi, met l'emphase sur le fait que les individus qui présentent des difficultés d'adaptation ont tendance à se fréquenter; cette théorie repose

sur le fait que l'exposition aux pairs déviants ne fait pas apparaître la délinquance, mais l'aggrave et la cristallise. Une deuxième stipule que la complicité est favorisée par le fait que chaque membre possède les habiletés à remplir un rôle spécifique. Le groupe peut également créer une image davantage intimidante que si l'infraction est commise par un individu seul. La quatrième explication a également été élaborée dans une des sous-sections ci-haut; le sentiment de responsabilité diffuse offerte par le groupe permet de neutraliser les sentiments de nervosité et crée une certaine « fausse assurance ». Ensuite, un groupe de complices est plus apte à trouver davantage de cibles propices en comparaison avec le délinquant qui opère seul. Sixièmement, la théorie de l'apprentissage social (ou de l'association différentielle) postule que le groupe de pairs déviants peut aggraver et cristalliser la délinquance par l'intermédiaire d'une exposition accrue aux définitions favorables au crime. De plus, le délinquant peut chercher à impressionner ses partenaires en prenant des risques inutiles. Enfin, la recherche de plaisir et d'excitation est préconisée par le groupe. Bref, le groupe de complices peut favoriser la délinquance de diverses façons, peu importe les objectifs visés par le passage à l'acte.

Cliche et al. (1982) semblent conclure que le *modus operandi* et l'association aux complices diffèrent en fonction de la cible sélectionnée; en effet, les braquages effectués dans les institutions financières impliqueraient plus fréquemment un seul complice en comparaison avec ceux commis dans les autres commerces. Inversement, Maree (1999) stipule que « Robbers acting in a group said that the size of the group determined the magnitude of the target » (55). Autrement dit, plus il y a de complices, plus le délit devra engendrer des gains monétaires importants. Il est intéressant de se questionner à savoir si les individus plus professionnels, ayant recours à une planification rigoureuse, un niveau d'organisation accru et possédant plus d'expérience sont moins susceptibles de s'associer à des complices ; en effet, ces individus peuvent croire qu'ils possèdent les aptitudes et l'expérience nécessaires pour exécuter l'acte avec succès par eux-mêmes, tout en minimisant les risques d'appréhension.

Dans son analyse du viol collectif, Amir (1965) s'attarde à la question de la taille du groupe de complices et affirme que cette composante du passage à l'acte affecte la structure interne du groupe de plusieurs façons. Il explique les conséquences rattachées au fait d'augmenter la taille du groupe de complices :

... (1) while the frequencies of interaction between group members increase, the duration of the interaction decreases with the increased size of the group; (2) the proliferation of the interaction in terms of their content; (3) the emergence of leadership with the increased size of the group; (4) the emergence of problems of consensus of its creation and maintenance when the size of the group increases; (5) the emergence of problems of morale, i.e., satisfaction with the group and strength of emotional ties between member; and (6) the emergence of sub-groups (392-393).

Cette affirmation ne s'applique pas uniquement au viol. Il est plausible de croire que le fait de s'associer à un nombre accru de complices n'assure pas nécessairement une meilleure efficacité dans le passage à l'acte dû aux difficultés qui peuvent survenir au niveau de la structure du groupe et de la qualité des interactions. L'auteur rapporte les principales idées développées dans la littérature sur la dyade, ce type de complicité impliquant deux partenaires. D'abord, elle semblerait impliquer des individus présentant des caractéristiques sociales similaires (statut socioéconomique, âge, etc.). La dyade serait caractérisée par des associations de court terme visant à commettre des tâches spécifiques. Les individus font preuve d'une tolérance accrue face aux différences d'opinions et d'une réciprocité plus importante, faute de quoi le « groupe » se désintégrerait. Un des deux partenaires doit prendre l'initiative et être en quelque sorte le *leader*, ce qui ne signifie pas nécessairement que l'autre est impuissant ; par son refus de coopérer, il peut faire comprendre au « chef » les limites de son *leadership*. Amir (1965) élabore également sur les triades et les groupes de complices de taille accrue, les qualifiant d'éphémères et plus instables dû à l'absence de réciprocité observée pour la dyade.

Richards et al. (1979) effectuent une analyse de la délinquance en percevant celle-ci comme étant une activité de loisir et affirme que le groupe de pairs constitue une composante cruciale qui structure ces activités. Tremblay (1993) rajoute que dans

plusieurs cas, le passage à l'acte est dépendant de la capacité du délinquant motivé de trouver des complices compétents et adéquats (*suitable co-offenders*). Hochstetler (2001) énumère trois différentes méthodes d'interaction impliquant le groupe de complices et qui facilitent le passage à l'acte. Dans le premier cas, le groupe tâche de faire paraître la décision de passer à l'acte attrayante, de créer une perception de la situation maximisant les gains à retirer et minimisant les risques encourus. Ensuite, la présence d'une cible convergente peut également favoriser le passage à l'acte; cette notion fait référence au moment où plusieurs complices reconnaissent mutuellement et simultanément une cible intéressante. Enfin, le fait que la commission des crimes reflète l'identité du groupe présuppose que les membres de ce groupe n'hésiteront pas à passer à l'acte. En effet, après quelques crimes réussis, le passage à l'acte devient quelque peu une routine; les membres ont confiance en les habiletés du groupe et s'attendent à ce que chacun exécute son rôle. Précisons toutefois que tous les membres n'exercent pas la même influence ou autorité dans le groupe; ceux qui possèdent plus d'expérience sont plus susceptibles d'être les *leaders* et de diriger le groupe. Bref, l'interaction avec les complices peut constituer un des facteurs explicatifs du fait que certains individus ne cherchent pas à commettre une infraction à un moment donné mais acceptent de passer à l'acte à un autre moment. En effet, Hochstetler (2001) conclut que « Group crimes are an intersection of participants' pathways in which characters and their characteristics meld and interact with environments to shape events » (757). Il semble donc clair que la complicité constitue une variable indispensable à l'étude du *modus operandi*.

Tremblay (1993) explique que l'accessibilité seule ne détermine pas la recherche et la sélection des complices. L'auteur élabore sur les critères utilisés pour déterminer si les complices sont convenables. La confiance et la loyauté des partenaires constituent des critères importants aux associations avec les complices (voir également McCarthy et al., 1998); il précise que cette recherche de complices loyaux est difficile à combler, ce qui est une explication plausible de la méfiance constante qui règne dans les milieux criminels. McCarthy et al. (1998) précisent que la complicité est accompagnée de risques de non-réciprocité, ce qui rend le délinquant vulnérable à ses complices; en effet, les tendances à l'impulsivité et au présentisme des délinquants mettent en doute leur

fiabilité et désir de coopérer. Tremblay (1993) décrit deux objectifs visés par la recherche de complices convenables, « ... the search for the strongest ties possible with co-offenders so as to minimize the chances of betrayal and failure; and the search for weak but useful ties so as to increase the scope and value of crime opportunities » (27). Les délinquants peuvent adopter une des trois stratégies suivantes : ils peuvent se limiter à un des deux types de complicité, éviter de s'associer à des partenaires et plutôt opter à commettre les actes seul ou alors combiner les deux types de réseaux (à liens faibles et forts). Cusson (1993) précise que le réseau de complices peut également servir d'instrument de diffusion, où les partenaires sont informés sur les *modus operandi* qui sont efficaces et ceux qui ne le sont pas.

Les vols à main armée sembleraient impliquer un seul complice dans plus des deux tiers des cas (Marsden, 1989); cette tendance à s'associer avec un nombre limité de complices semble être un résultat redondant dans la littérature sur le vol à main armée (Marceau, 1982; Cliche et al., 1982; Gabor et al., 1987; Kapardis, 1989; Le Blanc et Fréchette, 1989). Il semble donc clair que les vols à main armée ne constituent pas une activité de groupe et ce, plus particulièrement à l'âge adulte. En effet, Gabor et al. (1987) expliquent que « Those working alone tend to be the oldest, while the younger offenders tend to have accomplices » (39); cette tendance est observée pour le *joyride* adolescent (Algan, 1965; MacDonald, 1980; Cusson, 1989). Le voleur d'autos professionnel n'implique pas nécessairement un groupe de complices lors du passage à l'acte, mais il peut être supposé que le processus de revente est généralement supporté par un réseau de collaborateurs, exécutant chacun une tâche spécifique (voir Tremblay, Cusson et Clermont, 1992). Bref, durant l'adolescence, les infractions constituent davantage une activité de groupe et acquièrent un caractère plus individualiste avec l'âge; cette constatation a également été soulevée par Le Blanc et Fréchette (1989).

Dans le même ordre d'idées, Le Blanc et Fréchette (1989) observent une tendance à s'orienter vers le passage à l'acte solitaire avec l'âge et l'expérience et ce, plus particulièrement pour les principaux types de vols. Reiss et Farrington (1991) discutent également des changements observés au niveau de la complicité avec l'âge.

Les auteurs stipulent que « ... most criminal careers begin with a predominance of co-offending but solo offenders are more likely to survive or persist in offending » (362). Ils soulignent une considération importante par rapport à ce phénomène et se questionnent à savoir si les délinquants illustrent réellement des tendances réduites à la complicité avec l'âge ou alors si ceux qui s'associent à des complices ne sont pas plus portés au désistement (*selective desistance*); ils concluent que la première hypothèse semble être davantage pertinente pour leur échantillon, c'est-à-dire que le passage à l'acte paraît acquérir un caractère plus solitaire avec l'expérience. Parmi les explications offertes pour expliquer cette « attrition sélective », les auteurs mentionnent la réticence à assumer les risques associés au *solo offending*, la dépendance aux partenaires plus âgés qui se sont désistés, la probabilité réduite d'être sélectionné par des complices plus expérimentés (qui, à leur tour, privilégient le passage à l'acte solitaire) et l'effet dissuasif de l'appréhension, qui constitue un dernier facteur ayant favorisé l'attrition. Ils soulignent également que les principaux types de vol (par effraction, à main armée et vol d'un véhicule à moteur) impliquent plus fréquemment une association aux complices, alors que les délits de violence (voies de fait, menaces, possession d'arme) et la fraude sont plus susceptibles d'être commis seul. Ils notent que « ... the three categories of offenses with the lowest rates of co-offending – violence, fraud/receiving, and other – were also the most likely to be committed at the older ages » (375). Mentionnons toutefois que la fraude apparaît à l'âge adulte et qu'une hausse est observée au niveau des délits de violence après l'adolescence (voir Le Blanc et Fréchette, 1989); ainsi, cette association entre l'âge et la complicité pourrait être en partie due aux types d'infractions privilégiés à l'âge adulte.

Parmi les autres changements observés avec le temps, Reiss et Farrington (1991) révèlent une proximité résidentielle accrue entre les complices, bien que cette tendance baisse avec l'âge. Les auteurs postulent que cette tendance réduite à la complicité avec l'âge est le résultat d'un calcul des coûts et bénéfices; les délinquants semblent percevoir que le passage à l'acte solitaire implique moins de risques et plus de profits, puisque le butin ne doit pas être réparti entre les membres du groupe. Le choix de s'associer ou non aux complices semble donc être le résultat d'un choix rationnel qui est fondé sur

l'expérience passée du délinquant. McCarthy et al. (1998) élaborent sur un autre type de rationalité, la « rationalité collective ». Il s'agit de la capacité des délinquants à comprendre que dans certaines situations, « ... personal wants can be satisfied only through actions that involve and benefit others » (174). Selon cette logique, les délinquants doivent être ouverts à la coopération et à la confiance afin de maximiser ses propres gains et ceux du groupe.

Reiss et Farrington (1991) semblent affirmer que la sélection des complices est souvent effectuée en fonction de leurs particularités communes avec le délinquant, « Co-offenders tend to be similar in age, sex, race, and criminal experience » (394). Les résultats des analyses factorielles effectuées par Le Blanc (1996) illustrent généralement une importance accrue des associations avec des complices du même âge durant l'adolescence, tendance qui se dissipe quelque peu à l'âge adulte. En ce qui a trait au nombre de complices, une baisse marquée des saturations est notée après l'adolescence; le passage à l'acte solitaire semble constituer la tendance dominante au début de la trentaine et ce, pour tous les types de *modus operandi*. Ces observations semblent concorder avec celles de Reiss et Farrington (1991). Il importe de préciser que les chercheurs peuvent tirer des conclusions différentes à ce sujet selon leur définition de la complicité. Faut-il qualifier de « complices » uniquement les individus qui ont été directement impliqués dans la commission de l'acte, ou alors ce concept s'étend-il à tout individu ayant contribué, d'une manière ou d'une autre, au processus du passage à l'acte? À ce sujet, Tremblay (1993) propose une interprétation élargie du concept de complicité et ne limite pas sa portée aux individus ayant participé directement dans la commission de l'acte. Bref, la disparité des définitions rattachées à la notion de complicité peut affecter les conclusions tirées au niveau des changements observés avec l'âge.

En somme, dans un milieu où règne la méfiance, il n'est pas difficile de saisir les difficultés vécues par les délinquants à trouver des complices convenables, loyaux et dignes de confiance. Souvent, le passage à l'acte sera dépendant de cette capacité du délinquant à trouver des complices convenables. Les études démontrent généralement

une prédominance de l'association aux complices lors de l'adolescence, alors que le passage à l'acte solitaire semble être privilégié avec l'âge ; en effet, avec l'expérience, les délinquants semblent estimer que les délits de groupe engendrent des risques accrus et des gains minimaux. Encore une fois, la rationalité des choix effectués par les délinquants exerce un impact important sur le processus du passage à l'acte ; la décision de s'associer avec des complices sera dépendante des coûts et bénéfices rattachés à cette association, tels que perçus par les délinquants. Il est important de préciser que les chercheurs peuvent tirer des conclusions différentes sur les changements observés au niveau de la complicité avec l'âge en fonction de leur définition du concept. Finalement, il importe de souligner l'interdépendance des composantes du passage à l'acte, qui exercent des influences multidirectionnelles entre elles; la complicité exerce un impact sur la cible sélectionnée, les motivations sous-tendant le passage à l'acte, l'intoxication, etc.

1.9 Une approche typologique à l'étude du *modus operandi*

Les sections précédentes ont exposé certaines des variables explorées dans les recherches consacrées à l'étude du passage à l'acte. À partir de ces caractéristiques, certains auteurs ont développé des typologies, généralement élaborées en fonction des motivations sous-tendant le passage à l'acte mais pouvant intégrer d'autres composantes. Le fait de créer des classifications axées sur les particularités du *modus operandi* permet de mieux comprendre la dynamique du passage à l'acte et d'orienter les efforts préventifs.

McCaghy et al. (1977) développent une typologie des vols de véhicule moteur comprenant cinq types de vols. Le *joyride*, élaboré dans les sections précédentes, fait référence à cette tendance à « emprunter » une auto pour se divertir. Le *short-term transportation* rapporte au fait de voler un véhicule pour une courte période de temps, mais dans le but de se rendre à un endroit spécifique. Le *long-term transportation* décrit les vols qui sont effectués pour l'usage personnel. Les vols d'autos motivés par le profit consistent à revendre le véhicule, en entier ou en parties, afin de retirer un gain

monétaire. Finalement, le vol peut survenir lors de la commission d'un autre délit (ex : vol à main armée) comme moyen de fuite. Similairement, Fleming et al. (1994) élabore une typologie comprenant trois types de voleurs et qui partage certaines similitudes avec la précédente : « 1) Acting out joy rider... 2) Thrill-seeker... 3) Instrumental offender » (62). Le premier, *acting out joy rider*, est imprévisible, prend des risques inutiles, exprime sa colère par l'intermédiaire du véhicule et la dissuasion est peu susceptible d'être efficace sur cet individu. Le *thrill-seeker* présente une consommation importante de drogues et revend des pièces dans un réseau peu structuré; la recherche d'excitation se manifesterait également dans d'autres sphères d'activité. Bien que le vol d'auto soit principalement effectué dans le but de se divertir, il peut aussi rechercher des visées utilitaires (déplacement, commission d'un crime, etc.). Finalement, le *instrumental offender* commet les vols d'autos à des fins purement utilitaires. Il est le plus actif des voleurs, passant à l'acte plusieurs fois dans une même semaine (plus de cinq fois) et s'affiliant à un réseau organisé et structuré. Il fait preuve de rationalité et tente d'évaluer les coûts et bénéfices avant de passer à l'acte.

McCaghy et al. (1977) soulignent une considération importante par rapport l'approche typologique : les types ou *modus operandi* développés sont rarement mutuellement exclusifs. En effet, bien que les individus adhèrent généralement à un principal type de mode de passage à l'acte, ils peuvent tout de même occasionnellement recourir à un autre. Par exemple, le *joyrider* peut parfois s'engager dans la revente de pièces. Ainsi, bien qu'un *modus operandi* dominant soit généralement observé, il n'est pas réaliste de croire qu'il soit entièrement indépendant des autres modes de passage à l'acte.

Proulx, Perreault, Ouimet et Guay (1999) développent une classification axée sur les caractéristiques du *modus operandi*. Cette typologie comporte trois types de scénarios délictuels en ce qui a trait aux agresseurs sexuels d'enfants : homosexuel non familial, hétérosexuel non familial et hétérosexuel familial. Le premier type implique une incidence de préméditation accrue par rapport aux deux autres. L'agresseur hétérosexuel familial connaît sa victime dans la forte majorité des cas (91%) et constitue

le type qui présente l'incidence d'intoxication préalable la plus élevée. Les auteurs effectuent une comparaison approfondie de plusieurs autres particularités caractérisant le *modus operandi* des agresseurs sexuels d'enfants, tel que la présence de fantasmes sexuelles, le recours aux stratégies coercitives, etc. Boudreaux et al. (1999) élaborent une autre typologie centrée sur la motivation sous-tendant l'acte, comportant cinq types d'enlèvement d'enfants: à visées sexuelles, basés sur les émotions, orientés vers le profit, l'enlèvement d'enfant simple (sans intention de le rapporter) et celui sans motivation spécifique. Tel que mentionné dans une section précédente, la sélection de la victime varie en fonction du motif de l'enlèvement.

Holmes et Holmes (1996) explique la typologie des meurtriers développée par le *Federal Bureau of Investigation (FBI)*, qui intègre plusieurs caractéristiques du *modus operandi* et non seulement la motivation. Ainsi, les *organized nonsocial killer* et *disorganized asocial killer* se distinguent à plusieurs niveaux. Le premier a tendance à planifier l'acte, à connaître sa victime, à utiliser des contraintes physiques, à ne rien laisser sur la scène du crime (etc.) alors que le deuxième type présente des déficits importants (au niveau individuel, familial, social, etc.) et une tendance à la désorganisation. La typologie de Beauregard (1999) comprend deux types de meurtriers sexuels: le sadique, qui est comparable au type organisé du *FBI* et le colérique, qui partage de nombreuses similitudes avec le *disorganized asocial killer* décrit ci-haut. Toujours en se concentrant sur les particularités du *modus operandi*, Holmes et De Burger (1988) développent une typologie des meurtriers en série comportant quatre types de *serial killers*: *visionary*, *missionary*, *hedonistic* et *power/control*. En ce qui a trait aux typologies axées sur des particularités autres que la motivation, Gabor et al. (1987) élaborent une typologie des vols à main armée centrée sur les variables associées à la complicité et au type d'institution ciblé (vol d'une banque en groupe, vol d'une banque seul, vol d'autres établissements commerciaux en groupe, vol d'autres établissements commerciaux seul, vol des dépanneurs/stations-service). Bien qu'elle n'intègre pas l'ensemble des caractéristiques du passage à l'acte, cette typologie regroupe les incidents de vols à main armée en fonction du *modus operandi* privilégié.

Dans son étude sur l'évolution des *modus operandi* entre l'adolescence et l'âge adulte, Le Blanc (1996) développe une typologie en regroupant les données sur des caractéristiques variées de diverses catégories d'infractions (vol mineur, vol à l'étalage, vol simple, vol avec effraction, vol sur la personne, vol de véhicule à moteur, vol grave, vandalisme, voie de fait, désordre public, trafic de drogues, fraude, fausses déclarations, recel et homicide). Il identifie trois principaux types de *modus operandi*. En premier lieu, le mode de passage à l'acte utilitaire semble généralement impliquer un recours aux instruments, un certain degré de préparation ainsi qu'une prédominance des motivations utilitaires par rapport à l'hédonisme. Par opposition, le *modus operandi* hédoniste est dominé par les motivations hédonistes et lorsqu'il implique des complices, il s'agit plus fréquemment d'une association de groupe plutôt que d'un seul complice. Enfin, le mode de passage à l'acte impulsif apparaît à l'âge adulte et diffère pour le début de la vingtaine et de la trentaine. Pour la première période, il s'agit d'un *modus operandi* caractérisé par une tendance à s'associer à un groupe restreint de complices du même âge, par une prépondérance de l'utilitarisme ainsi que par un degré de préparation moyen. Au début de la trentaine, le mode de passage à l'acte impulsif illustre une désorganisation accrue, impliquant un niveau d'intoxication et un recours à la violence considérables, une utilisation peu fréquente d'instruments ainsi qu'une absence de préparation et de motivation utilitaire. Bref, cette classification révèle le caractère désorganisé qu'acquiert le passage à l'acte avec le temps.

En somme, les typologies développées dans la littérature sur les différents modes de passage à l'acte semblent surtout être élaborées sur la base de la motivation sous-tendant l'acte. Toutefois, les classifications pour les délits contre la personne semblent accorder une importance accrue à la dynamique de la relation entre la victime et l'agresseur ainsi qu'au niveau de préméditation impliqué dans le passage à l'acte. Bref, l'approche typologique est pertinente pour l'étude des particularités du passage à l'acte puisqu'elle permet d'acquérir une meilleure compréhension des différents *modus operandi* pouvant être adoptés par les délinquants et par le fait même, de cibler les efforts préventifs.

1.10 Passage à l'acte, carrière criminelle et *modus operandi*: une distinction importante

Il a déjà été souligné que l'étude de l'évolution des caractéristiques du passage à l'acte présente une pertinence particulière pour une perspective de la carrière criminelle. Il importe toutefois de spécifier la distinction entre les deux thèmes. La carrière criminelle explore les changements observés au niveau de la conduite délinquante à travers le temps et se concentre généralement sur certains paramètres spécifiques, tels la fréquence, la variété et la gravité; elle prend également en considération le processus de désistement. L'étude de l'évolution des caractéristiques du passage à l'acte ne traite pas de ces paramètres; elle se concentre plutôt sur les changements survenus dans les processus, décisions et motivations spécifiques sous-tendant le passage à l'acte. Il est intéressant de se questionner à savoir de quelle façon les méthodes ou stratégies favorisant le passage à l'acte se modifient avec l'âge et l'expérience. Il peut être affirmé que l'étude de l'évolution des particularités du passage à l'acte est limitée à l'exploration de la carrière criminelle des délinquants qui demeurent actifs dans la délinquance. En ce qui a trait à la notion de *modus operandi*, Felson (1998) définit cette expression latine comme étant la « méthode de faire quelque chose » (« method of doing something », 15). Cusson (1993) définit le *modus operandi* comme suit:

Offenders tend to repeat their successful moves and the successes of one offender tend to be repeated by others. This means that most criminal tactics are not unique: ways become customary and they crystallize into modes of procedure. When such a pattern comes to be associated with an individual offender, detectives speak of the "modus operandi" (297).

Notre définition du *modus operandi* intègre celle de ces auteurs et fait référence à la façon dont les diverses composantes du passage à l'acte sont combinées pour exécuter l'acte. Cette recherche vise à explorer les changements survenus au niveau des différents types de *modus operandi* entre l'adolescence et l'âge adulte et à identifier les principales trajectoires du passage à l'acte; à notre connaissance, cette démarche n'a jamais été entreprise par les recherches criminologiques auparavant. L'analyse du passage à l'acte entreprise dans le cadre de cette recherche accorde une importance particulière à la

perspective de la criminologie de l'acte et à l'approche du choix rationnel, tel qu'effectué par Proulx, Ouimet et Lachaine (1995) dans leur étude sur la pédophilie.

1.11 Problématique de recherche et objectifs visés

Farrington (1992) fait référence à une lacune particulière au niveau de la littérature en ce qui a trait à l'étude des caractéristiques plus spécifiques des infractions criminelles :

Past criminal career research has mainly focused on prevalence, frequency, onset, desistance, duration and specialization. However, there are many other features of offences in criminal careers that might be studied with benefit for the advancement of knowledge and for crime prevention. These include whether a person commits an offence alone or with others; the location of the offense; and the distance traveled to commit it, reasons for committing offences, including how far they are planned in advance; choice of victim and method of committing the crime, including use of psychological or physical force; and the offender's subjective probability of being caught by the police, convicted and sentenced to imprisonment. Except for the work of Le Blanc and Fréchette (1989), there has been little research on these topics within the criminal career perspective, despite their potential relevance (22).

Bien que les connaissances criminologiques aient tout de même évolué depuis la publication de cet article et qu'un nombre croissant d'auteurs se sont attardés à l'étude d'infractions particulières, on n'explore toujours pas les caractéristiques du passage à l'acte d'une « perspective de la carrière criminelle », tel que constaté par Farrington (1992). Cette lacune de la littérature peut être le résultat de l'absence de données permettant de documenter les caractéristiques de types de délits variés et ce, sur une période de temps prolongée.

Ce projet vise donc à combler des lacunes importantes au niveau de la littérature. D'abord, elle permettra d'étudier les caractéristiques d'un groupe varié d'infractions et non seulement d'un type en particulier. Dans sa revue de 33 études sur la délinquance juvénile, Klein (1984) conclut qu'une proportion minime des délinquants tendent à se spécialiser; ils semblent plutôt s'engager dans une délinquance variée, qualifiée de

« *cafeteria-style* ». Ainsi, il semble pertinent d'inclure un ensemble d'infractions diverses plutôt que de se concentrer sur un seul type. De plus, les recherches ont tendance à se concentrer davantage sur certaines caractéristiques et en omettre d'autres, tandis que ce projet explorera un groupe varié de particularités du passage à l'acte. Les résultats des diverses études exposées dans la section précédente démontrent clairement que les particularités du passage à l'acte ne sont pas indépendantes l'une de l'autre et qu'elles s'influencent entre elles. Il est donc utile d'étudier ces caractéristiques dans leur ensemble; il sera ainsi possible d'acquérir une compréhension plus complète de la dynamique du passage à l'acte. Enfin, à partir de l'étude de ces caractéristiques, il sera possible d'analyser l'évolution des différents modes de passage à l'acte en fonction des périodes de la vie. Bien que certaines études aient effectué une comparaison des caractéristiques du passage à l'acte entre les adolescents et adultes (Repetto, 1974; Feeney, 1986; Wolfgang, Thornberry et Figlio, 1987; Cromwell et al., 1991; Miranda et Corcoran, 2000), aucune de ces recherches ne semble avoir analysé l'évolution de ces caractéristiques à travers le temps; les résultats des chercheurs se basent généralement sur des données transversales. Les données longitudinales permettront d'établir les principales trajectoires du passage à l'acte entre l'adolescence et l'âge adulte.

Donc, cette étude tentera de répondre à deux principales questions de recherche. Elle cherche d'abord à identifier les principaux types de *modus operandi* pour chaque période de la vie et effectuer une étude de l'évolution de la dynamique générale du passage à l'acte. À partir de ces résultats, les principales trajectoires de *modus operandi* observées entre l'adolescence et l'âge adulte seront identifiées. Le Blanc (1996) dresse une première esquisse des différentes trajectoires du passage à l'acte entre l'adolescence et le début de la trentaine. Les trente (30) trajectoires identifiées ont été divisées en huit (8) sous-groupes, combinant cinq modes de passage à l'acte : utilitaire, hédoniste, utilitaire aggravé, hédoniste aggravé et impulsif. Cette notion d'hédonisme élaborée par Le Blanc (1996) fait référence au fait de commettre l'acte dans le but de se divertir et de rechercher l'excitation. Par opposition, le mode de passage à l'acte utilitaire est caractérisé par des visées principalement instrumentales, soit l'appropriation d'un bien ou le gain d'argent. L'auteur conclut que « ... 86% of these trajectories end with a

utilitarian way of committing crime, while 14% of the pathways conclude with a violent way of perpetrating an offence, for either hedonistic or impulsive motives... They also involve a form of escalation since they start by minor hedonistic crimes and end up with utilitarian or violent crimes » (161).

Les résultats de Le Blanc (1996) sont de nature descriptive; cette recherche vise à vérifier si les résultats obtenus par ces analyses descriptives se confirment par des méthodes statistiques plus sophistiquées. Néanmoins, ces conclusions préliminaires peuvent contribuer à l'élaboration d'hypothèses sur les différentes trajectoires qui pourraient être observées. Il peut être supposé qu'une forte proportion des trajectoires sera initialement dominée par la recherche d'excitation et que graduellement, la motivation utilitaire deviendra prépondérante. Cette hypothèse supposerait un degré d'organisation accru dans le passage à l'acte avec l'âge, conclusion également tirée par d'autres auteurs (Blumstein et al., 1988; Le Blanc et Fréchette, 1989; Le Blanc, 1996). De plus, de nombreuses recherches ont également démontré que la recherche d'excitation est davantage présente chez les délinquants juvéniles, alors que la motivation utilitaire est prédominante pour les criminels adultes (voir section précédente). Une deuxième hypothèse peut être émise par rapport aux résultats anticipés. Wolfgang et al. (1987) étudient l'évolution de trois types de délinquants: juvéniles, adultes et persistants. La délinquance des premiers est limitée à l'adolescence, celle des deuxièmes à l'âge adulte et les persistants s'engagent dans la délinquance aux deux périodes. En plus de constater une gravité accrue de la délinquance des adultes par rapport à celle des juvéniles, les auteurs affirment également que « ... it is clear that the persistent offenders exhibited the most prolonged and serious offense careers » (24). Ainsi, une certaine aggravation pourra être observée au niveau du passage à l'acte avec l'âge. En somme, un niveau d'organisation accru peut être anticipé dans le passage à l'acte avec l'âge ainsi qu'une certaine aggravation.

Chapitre 2
Méthodologie

2.1 Échantillon et attrition

Les données utilisées pour ce projet de recherche se basent sur des entrevues individuelles semi-structurées effectuées avec des adolescents de sexe masculin ayant comparu au Tribunal de la jeunesse durant les années 1970. Ces entrevues documentent sur des dimensions variées de la vie des sujets (résidence, école, travail, famille, amis, normes, activités, conduites marginales, personnalité). Les données ont été recueillies à cinq reprises, sur une période de vingt-cinq ans : au début et à la fin de l'adolescence, au début de la vingtaine, au début de la trentaine et au début de la quarantaine. L'échantillon initial était constitué de 470 adolescents ayant comparu au Tribunal de la jeunesse, alors qu'ils étaient mineurs; 396 sujets de l'échantillon initial ont effectué l'entrevue au deuxième temps de mesure (fin de l'adolescence), un échantillon de 196 sujets (parmi les 396 du temps 2) a été sélectionné pour le troisième temps de mesure (début de la vingtaine), 247 sujets au quatrième temps de mesure (début de la trentaine) et 155 sujets au dernier temps de mesure (début de la quarantaine). Dû au fait que la forte majorité des sujets rencontrés au cinquième temps de mesure ne sont plus actifs dans la délinquance et que le nombre de sujets n'est pas suffisant pour effectuer des analyses statistiques ($n= 44$), la comparaison sera effectuée entre les premier et quatrième temps de mesure (le début de l'adolescence et de la trentaine), soit sur une période de quinze ans.

Au premier temps de mesure, 89% des individus rencontrés ($n= 419$) étaient qualifiés de sujets actifs dans la délinquance (c'est-à-dire qu'ils avaient commis au moins une infraction). La proportion de répondants actifs fluctue selon les périodes de la vie (62%, 82%, 88% et 30% aux entrevues subséquentes). Les moyennes d'âge respectives pour chaque entrevue sont de 15, 17, 22, 32 et 41 ans. Il importe de rapporter quelques-unes des particularités qui caractérisaient initialement les sujets de cet échantillon. Le Tableau I expose certaines des caractéristiques individuelles, sociales, familiales et scolaires de cet échantillon d'adolescents judiciairisés à la première entrevue, c'est-à-dire au début de l'adolescence.

Tableau I : Caractéristiques familiales, scolaires et sociales des adolescents judiciairisés au début de l'adolescence (n= 470)

Variables	n
Travail du père	280 (75%)
Travail de la mère	138 (32%)
Dépendance économique (bien-être social)	123 (30%)
Déviance des parents (consommation <u>ou</u> délinquance)	284 (61%) (père : 51%; mère : 25%)
Abandon scolaire	160 (34%)
Appartenance continue au <i>gang</i>	105 (23%)
Consommation (au moins une substance)	366 (78%)
Placement en institution	230 (49%)

En ce qui a trait à la famille, le père travaille dans les trois quarts des cas, alors qu'il en est du tiers des cas pour le travail de la mère. Mentionnons qu'environ 30% d'entre eux proviennent de familles caractérisées par la dépendance économique (bien-être social), ce qui peut constituer un indicateur du statut socioéconomique. La déviance des parents constitue un indicateur intégrant les variables associées à la consommation et la délinquance des parents; plus de 60% de l'échantillon rapportent des activités déviantes des parents, que ce soit au niveau de la consommation d'alcool ou de drogues ou alors de la délinquance. De façon générale, la déviance du père est plus fréquente que celle de la mère (51% vs 25%). Plus du tiers des répondants (34%) ont abandonné l'école et près du quart affirment avoir appartenu à un gang sur une base régulière (23%). La majorité des sujets de l'échantillon révèle une consommation quelconque (78%), soit d'alcool ou de drogues. Rajoutons que presque la moitié de ces adolescents judiciairisés (49%) ont été placés en institution à un moment ou un autre. Parmi les sujets actifs dans la délinquance, la forte majorité se limite à une variété restreinte au début de l'adolescence; seulement 11% s'engagent dans plus de 4 types de délits différents. La fréquence des délits est toutefois plus importante; près de la moitié des sujets actifs ont commis plus de 20 infractions et plus du quart en ont commis plus de 100. La délinquance contre les biens est évidemment largement prédominante sur celle contre la personne, comme pour toutes les autres périodes de la vie.

Le Tableau II illustre les tendances de la délinquance auto-révélee au début de l'adolescence pour cet échantillon d'adolescents judiciairisés. Ce tableau nous renseigne sur le nombre total d'individus ainsi que la proportion des sujets actifs ayant commis chacune des douze infractions incluses dans le questionnaire au début de l'adolescence (menus larcins, vol à l'étalage, vol simple, vol avec effraction, vol qualifié, vol d'un véhicule à moteur, vol grave, vandalisme, voie de fait, désordre public, trafic de drogues, délit sexuel); la moyenne du nombre de délits ainsi que l'écart-type sont également présentés.

Tableau II : Description de la délinquance auto-révélee des adolescents judiciairisés au premier temps de mesure, soit le début de l'adolescence (n= 470)

Type d'infraction	n	proportion des sujets actifs	moyenne	écart-type
Menus larcins	70 (15%)	17%	4.7	39
Vol à l'étalage	208 (44%)	50%	19	80
Vol simple	154 (33%)	37%	4.9	21
Vol avec effraction	253 (54%)	60%	12	45
Vol qualifié	90 (19%)	21%	4	24
Vol d'un véhicule à moteur	147 (31%)	35%	3.7	16
Vol grave	53 (11%)	13%	1.4	13
Vandalisme	85 (18%)	20%	2.5	13
Voie de fait	38 (8%)	9%	4	51
Désordre public	30 (6%)	7%	0.19	1.4
Délit de drogues	32 (7%)	8%	29	144
Infraction sexuelle	9 (2%)	2%	1.9	36

D'abord, comme la majorité de cet échantillon d'adolescents judiciairisés sont actifs dans la délinquance au début de l'adolescence, il n'est pas surprenant de noter que les proportions de sujets actifs sont très similaires aux proportions pour l'échantillon total. Parmi toutes les catégories d'infraction, les divers types de vol semblent présenter les taux d'incidence les plus élevés (vol avec effraction : 54%; vol à l'étalage : 44%; vol simple : 33%; vol d'un véhicule à moteur : 31%). Les délits contre la personne (vol grave, voies de fait et infractions sexuelles) présentent des taux de prévalence moindres

(11%, 8% et 2% respectivement). Les délits de drogues présentent une moyenne largement supérieure aux autres catégories, probablement due à la fréquence élevée des transactions effectuées. On note également que les écart-types sont élevés en comparaison aux moyennes, révélant la présence de certains sujets dans l'échantillon qui illustrent des fréquences particulièrement élevées.

Une des limites associées à l'échantillon concerne l'attrition; il est important de se questionner à savoir si les sujets qui ont été « perdus » au cours de la collecte de données n'étaient pas caractérisés par des problématiques plus sérieuses, ce qui pourrait créer un biais dans l'échantillon. En effet, l'attrition est un problème commun dans le traitement de données longitudinales. Afin de s'assurer du caractère aléatoire de l'attrition au cours de la période de suivi de 15 ans, 3 MANOVA ont été effectués, un pour chaque temps de mesure, pour les onze variables utilisées dans les analyses (l'utilisation d'instruments, la préparation, la connaissance de la victime, l'intoxication préalable, le recours à la violence et l'intimidation, la présence des complices, le nombre et l'âge des complices, l'importance accordée aux motivations utilitaires et hédonistes)¹; les résultats sont présentés à l'Appendice A. Cette démarche permet de déterminer s'il y avait initialement des différences statistiquement significatives entre les deux groupes d'individus (ceux ayant effectué l'entrevue et les autres) au niveau des particularités du passage à l'acte et ce, pour le premier au quatrième temps de mesure. Les seules différences statistiquement significatives ont été observées au deuxième et troisième temps de mesure (deuxième moitié de l'adolescence et début de la vingtaine) pour la variable « victime connue » ($F= 5.18$, $p=.023$ pour le temps 1 et $F= 3.93$, $p=.048$ pour le temps 2). Puisque cette variable démontre des saturations factorielles relativement faibles, il peut être présumé que cette différence ne crée pas de biais considérable dans l'interprétation des résultats. En somme, il est juste d'affirmer que les sujets qui ont effectués l'entrevue à la fin de l'adolescence, au début de la vingtaine et de la trentaine sont considérablement représentatifs de l'échantillon initial en ce qui a trait aux particularités du passage à l'acte.

¹ Il s'agit de variables compilées pour l'ensemble des infractions (Somme du nombre d'infractions présentant la caractéristique donnée / nombre d'infractions).

2.2 Instrument et données

Les analyses effectuées dans le cadre de cette étude s'inspirent des données provenant d'une section spécifique du protocole d'entrevue, celle sur le passage à l'acte (voir Appendice B). En plus de préciser la fréquence exacte des délits, cette dernière section questionne le sujet sur les caractéristiques plus spécifiques des divers types d'infractions incluses dans la partie sur les conduites marginales : l'âge au premier délit, la préparation de l'acte, l'utilisation d'instruments (arme ou autre), la présence des complices, le nombre de complices, l'âge des complices, le recours à la violence physique ou à l'intimidation, l'intoxication préalable (alcool ou autres substances), la connaissance de la victime (ou des lieux), l'importance accordée aux motivations hédoniste et utilitaire, la réaction pendant et après l'acte, la réaction du milieu au délit et enfin, l'arrestation ou la comparution devant un juge. Les infractions incluses dans le questionnaire sont le vol mineur, le vol à l'étalage, le vol simple, le vol avec effraction, le vol qualifié, le vol d'un véhicule à moteur, le vol grave, le vandalisme, le voie de fait, le désordre public, le trafic de drogues, le délit sexuel, la fraude, la fausse déclaration, le recel et l'homicide.

On peut soulever certaines critiques par rapport à l'instrument et aux données utilisés. D'abord, le fait de recourir à des données auto-révélées pose toujours un risque quant à l'exactitude des renseignements fournis. Pour contrer cette lacune, les intervieweurs ont été formés de façon à prêter une attention soutenue aux propos des sujets, à observer les réactions non-verbales et surtout à détecter les contradictions dans leur récit. D'ailleurs, le protocole d'entrevue inclut une section réservée aux commentaires et impressions générales de l'interviewé. Mentionnons tout de même que l'utilisation de données auto-révélées peut également constituer une force de l'étude, puisque les données officielles ne reflètent qu'une faible proportion de la criminalité réelle. De plus, certaines des caractéristiques du passage à l'acte étudiées dans le cadre de cette recherche ne peuvent être documentées que par le délinquant.

Tremblay (1993) souligne une lacune importante associée à l'analyse de données longitudinales, « Although cohort and crime career analyses have been very informative, one of their drawbacks is that (...) crime careers are conceptualized as the aggregate outcome of independent trajectories » (18). Ce caractère réductionniste associé à la manipulation de données longitudinales, tel que décrit par Tremblay (1993), est indéniable. Un commentaire similaire avait été formulé par Seelig (1956) dans une publication antérieure par rapport à l'approche typologique. L'auteur affirme que « ... ni les actes pris individuellement, ni leurs auteurs ne présentent une uniformité ou bien un ensemble de caractéristiques s'excluant réciproquement qui permettrait une classification logique en 'catégories' » (51). Dans le cadre de cette étude, l'objectif est de regrouper les sujets de l'échantillon en fonction des similitudes notées au niveau de leur mode de passage à l'acte. Il faut être conscient du fait que ces regroupements ne seront jamais parfaits puisqu'il est difficile de concevoir que les délinquants peuvent adopter des *modus operandi* exactement similaires; l'approche typologique permet de minimiser ces différences intra-groupes mais non de les rendre inexistantes. L'approche individuelle ou qualitative à l'étude de la carrière criminelle (ou dans ce cas, de l'évolution des caractéristiques du passage à l'acte) peut être privilégiée à des fins exploratoires, mais ne permet pas de vérifier la capacité de généralisation des résultats; ce type d'étude vise à effectuer une analyse approfondie d'une carrière criminelle et ne semble donc pas être pertinente dans le cadre de cette recherche. Le Blanc et Fréchette (1989) spécifient la pertinence de l'approche typologique utilisée dans le cadre de cette étude :

First, it is in the interest of consistency with the method used for the analysis of the development of criminal activity; next, because we give absolute priority to the theoretical significance of the variables we are constructing; and finally because we believe that a construct of this kind is technically feasible considering the concept of criminal activity that we have advanced so far (142).

En somme, les approches individuelle et typologique comportent chacune leurs propres forces et limites; par contre, compte tenu de la problématique à l'étude et de la nature des données utilisées, la deuxième demeure davantage pertinente dans le cadre de cette recherche.

2.3 Variables utilisées

Certaines recherches ayant étudié le *modus operandi* se sont attardées aux caractéristiques plus techniques du passage à l'acte (tel qu'effectué par Tremblay et al., 2001 avec l'étude de *scripts*), c'est-à-dire à la séquence plus spécifique des actes précédant et suivant le délit (ex : processus de revente des pièces d'autos). Cette approche est appropriée en recherche qualitative, lorsque les tailles d'échantillon ne sont pas excessives et dans les cas où le chercheur se consacre à l'analyse d'un type particulier de délit. Comme cette étude implique un échantillon d'ampleur considérable et qu'elle intègre un groupe varié d'infractions, l'approche quantitative est plus pertinente; pour cette raison, des variables plus générales sont utilisées (voir l'énumération des variables utilisées dans une sous-section suivante). Par exemple, le questionnaire ne se concentre pas sur le type de blessure infligée à la victime mais plutôt s'il y a ou non présence de violence dans le passage à l'acte.

Les deux principaux types d'analyse effectués, les analyses factorielles et *cluster*, ont inclus onze variables (l'utilisation d'instruments, la préparation, la connaissance de la victime, l'intoxication préalable, le recours à la violence et l'intimidation, la présence des complices, le nombre et l'âge des complices, l'importance accordée aux motivations utilitaires et hédonistes) pour les catégories d'infractions suivantes : menus larcins, vol à l'étalage, vol simple, vol avec effraction, vol qualifié, vol d'un véhicule à moteur, vol grave, vandalisme, voie de fait, désordre public, trafic de drogues, fraude, fausses déclarations, recel et homicide². Les variables ont été opérationnalisées de façon à étudier les cas où il y avait présence de la caractéristique en question (variables dichotomisées) ; elles ont ensuite été additionnées et divisées par le nombre d'infractions pour chaque temps de mesure afin de créer une variable cumulative pour chacune des composantes du passage à l'acte. Le chapitre précédent a exposé les divergences possibles au niveau des définitions associées au concept de la complicité. Dans le cadre de cette étude, un complice est défini comme étant un individu qui a directement

² 12 infractions au temps 1 et 2: menus larcins, vol à l'étalage, vol simple, vol avec effraction, vol qualifié, vol d'un véhicule à moteur, vol grave, vandalisme, assaut, désordre public, trafic de drogues et délits sexuels. Au temps 3, se rajoute la fraude et aux temps 4 et 5, le recel et les fausses déclarations (impôts...).

participé dans la commission de l'acte. Précisons que la variable « nombre de complices » fait référence aux cas impliquant seulement un complice et « âge des complices » révèle les cas où les partenaires sont du même âge que le sujet. Ces nouvelles variables compilées pour chaque temps de mesure ont été utilisées pour les analyses factorielles, qui ont produit des scores factoriels standardisés pour chaque mode de passage à l'acte et chaque période. Ces scores ont constitué les variables utilisées pour les analyses par regroupement³. Ainsi, l'examen des trajectoires a été effectué en fonction du *modus operandi* dominant pour chaque période de la vie ainsi que de l'évolution des scores pour l'ensemble des périodes. Le mode de passage à l'acte présentant le score le plus élevé pour un temps de mesure donné constitue le *modus operandi* dominant pour cette période.

Suite aux analyses par regroupement, une démarche de validation visant à vérifier la validité interne et externe du modèle a été effectuée. Cinq démarches ont été entreprises pour vérifier la validité interne ; une de ces étapes utilisent les scores obtenus pour chaque *modus operandi* afin d'évaluer si la solution finale permet de discriminer au niveau des variables utilisées dans les analyses par regroupement. La validité externe est estimée par l'intermédiaire de trois variables : la fréquence et la variété de la délinquance à chaque période de la vie ainsi que le type de délinquance. La **fréquence** fait référence au nombre exact d'infractions commises à chaque temps de mesure et ce, pour l'ensemble des catégories de crimes. Cette variable n'a pas été recodée pour les analyses pour une raison particulière : comme la plupart des sujets commettent peu d'infractions, le fait de regrouper les individus fait en sorte que certains présentant des fréquences très différentes peuvent se retrouver dans le même groupe ; cette étendue accrue au sein d'un même groupe sous-estime les différences inter-groupes⁴. La **variété** de l'agir délinquant a également été calculé pour chaque temps de mesure et réfère au nombre d'infractions différentes commises par le sujet. Le **type d'infraction** est divisé

³ On a appliqué la formule (score + 1) à tous les scores factoriels afin d'éliminer les scores inférieurs à 0 et faciliter l'interprétation des graphiques.

⁴ Les valeurs excessivement extrêmes ont été recodées afin d'éviter une distribution disproportionnellement asymétrique. Pour tous les temps de mesure, les cas extrêmes ont été rapportés à la valeur précédant l'écart trop prononcé entre les fréquences; on a appliqué la formule (dernière valeur + 100) afin de souligner que ces cas se distinguent du reste de l'échantillon.

en deux catégories : la délinquance contre la propriété (vol avec effraction, vol à l'étalage, vol simple, vol de véhicule à moteur, vol qualifié, vandalisme, menus larcins, fraude, recel et fausses déclarations) et celle contre la personne (vol grave, attaque sur la personne et homicide). Il s'agit d'une variable compilée; les fréquences respectives de ces deux groupes d'infractions ont été additionnées pour tous les temps et divisées par le nombre de périodes où l'individu a effectué l'entrevue.

Des tests ont été effectués pour évaluer la force prédictive de certaines variables familiales, scolaires, sociales et personnelles sur l'appartenance à la trajectoire du passage à l'acte. Le **placement en institution** (variable dichotomique) et l'**âge au premier placement** précisent si le sujet a déjà été placé et l'âge lors de ce premier placement. Le **statut socioéconomique**, une variable dichotomique, a été compilé à partir des variables associées au travail des parents (0= aucun des deux ne travaille, 1= un des deux travaille). La fréquence des **déménagements** fait référence au nombre de déménagements effectués par la famille jusqu'au moment de la première entrevue. La **discorde familiale** est une variable dichotomique qui révèle la fréquence des disputes entre les parents (0= rarement ou occasionnellement, 1= souvent). L'**attachement aux parents** inclut les variables associées aux discussions avec les deux parents, à l'intérêt manifesté par ces derniers, à l'aide dans les difficultés, à l'assimilation affective, aux attitudes parentales et à la négligence ; la somme de ces variables pour les deux parents a été divisée par deux afin de remédier aux lacunes associées aux valeurs manquantes. L'**implication familiale commune** (score variant entre 0 et 6) a été compilée à partir des variables associées à l'investissement commun (activités avec le père, avec la mère et avec toute la famille) ainsi que celles rattachées à la cohésion familiale (l'entraide, le dialogue et le temps consacré à la famille la fin de semaine). Les **sanctions** incluent les punitions infligées par les deux parents ainsi que la sévérité de celles-ci. La **déviance des parents** a été compilée à partir de la délinquance des parents, de leur consommation de drogues et d'alcool (score variant entre 0 et 6). L'**appartenance continue au gang** est une variable dichotomique qui précise si le sujet a déjà été membre d'un *gang* sur une base régulière. L'**inadaptation scolaire** est un score compilé variant entre 0 et 3. Le sujet explique s'il a commis une des trois comportements suivants à l'école : faire le

bouffon, l'indiscipline et l'insulte aux professeurs. L'**abandon scolaire** constitue une autre variable dichotomique déterminant si le sujet a abandonné l'école avant l'obtention du diplôme. Les variables associées à la consommation de drogues et d'alcool incluent la **fréquence** de la consommation, la **variété** (nombre de substances différentes consommées) et la **gravité**. Cette dernière variable a été compilée en attribuant un score de gravité à chaque substance ⁵ et en le multipliant par sa fréquence ; la somme de ces nouveaux scores pour l'ensemble des substances constitue l'indice de gravité. Enfin, les échelles de personnalité standardisées, provenant des instruments de Jesness et Eysenck, ont été sélectionnées afin de déterminer si elles constituent des prédicteurs adéquats de la trajectoire d'appartenance ; il s'agit de la mésadaptation sociale, l'orientation aux valeurs des milieux défavorisés, l'autisme, l'aliénation, l'agressivité manifeste, le retrait, l'anxiété sociale, le refoulement, le déni, le scepticisme, le névrotisme, la propension vers la délinquance, le psychotisme et l'extraversion (voir Le Blanc, 1996 pour une définition plus spécifique de ces échelles).

2.4 Analyses effectuées

Deux principaux types d'analyse ont été effectués pour cette étude. D'abord, l'analyse factorielle a permis d'identifier les principaux types de *modus operandi* entre l'adolescence et le début de la trentaine. Le dernier temps de mesure, le début de la quarantaine, a été exclu des analyses. Tabachnick and Fidell (1996) affirment que l'analyse factorielle requiert généralement un minimum de 300 cas. Les auteurs rajoutent que si les saturations sont élevées (>.80), un échantillon de 150 cas peut être suffisant. Ainsi, il est clair que l'échantillon de criminels actifs disponible au début de la quarantaine (n= 46) est largement insuffisant et ne peut être inclus dans ces analyses. En somme, il est difficile d'étudier l'évolution du *modus operandi* après l'âge de trente ans, puisque la plupart des délinquants ne semblent plus être actifs dans la délinquance après cette période. La force des saturations a été définie ainsi : inférieur à .30= très faible, .30-.40= faible, .40-.60= moyen, .60-.80= élevé, .80 et plus= très élevé. Les analyses factorielles ont favorisé la méthode d'extraction des composantes principales ainsi

⁵ Alcool= 1; Cannabis= 2; Médicaments non prescrits= 3; Drogues chimiques= 4; Drogues dures= 5.

qu'une rotation Varimax ; cette procédure permet de faciliter l'interprétation des résultats en redistribuant la variance parmi les facteurs et en « maximisant la variance des saturations au sein des facteurs et parmi les variables » (Tabachnick et Fidell, 1996, 666).

Durand (1997) affirme que la solution orthogonale (Varimax) devrait être privilégiée dans les cas où il y a indépendance des facteurs. En effet, elle explique qu'une « solution orthogonale est toujours préférable parce qu'une telle solution indique que chaque facteur apporte une information unique, non partagée par un autre facteur », mais rajoute que « ce type de solution est rarement possible en sciences sociales puisque habituellement, il existe des liens conceptuels entre les facteurs » (7). Ainsi, en raison de la problématique à l'étude, les variables utilisées dans le cadre de cette recherche ne peuvent être intrinsèques à un seul facteur ; en principe, la méthode de rotation nonorthogonale (obliminale) devrait être utilisée. Les analyses factorielles ont également été effectuées avec cette dernière méthode ; la structure générale des résultats est très similaire à celle obtenue avec la méthode de rotation orthogonale (Varimax). Tenant compte de cette constatation, du fait que l'interprétation des résultats est facilitée par la méthode Varimax et que l'indépendance des facteurs ne constitue pas toujours un postulat réaliste en sciences sociales, la méthode de rotation orthogonale a été retenue pour les analyses.

Les analyses factorielles ont créé les *modus operandi* utilisés pour l'étude de trajectoires. Les scores factoriels (standardisés) créés par cette procédure (pour chaque *modus operandi* et temps de mesure) constituent les variables utilisées dans les analyses par regroupement (*k-means cluster*). Ces analyses ont permis d'identifier les principales trajectoires du passage à l'acte entre l'adolescence et le début de la trentaine. Les scores moyens obtenus pour chaque *modus operandi* ont permis de déterminer le mode de passage à l'acte dominant pour chaque trajectoire et période de la vie et d'étudier l'évolution des deux types de *modus operandi* entre l'adolescence et le début de la trentaine.

Les résultats des analyses d'attrition ont démontré que les sujets ayant effectué l'entrevue à chaque temps de mesure constituent un sous-groupe représentatif de l'échantillon initial (voir section 2.1). En tenant compte de ces résultats, on a opté pour une méthode d'exclusion des cas qui élimine le sujet des analyses seulement s'il n'a pas été actif dans la délinquance pour aucun des temps de mesure. Autrement dit, s'il a été actif dans la délinquance pour au moins une des périodes de la vie, le sujet est inclus dans les analyses; il s'agit de la méthode *pairwise* d'exclusion des cas. Elle a été sélectionnée pour les analyses par regroupement afin de maximiser la taille de l'échantillon. Cette procédure pourrait être problématique dans une situation où les deux groupes (individus qui ont effectué l'entrevue et ceux qui n'ont pas été rencontrés pour un temps de mesure donné) présentaient initialement des différences significatives au niveau des variables étudiées (dans ce cas, les caractéristiques du passage à l'acte); par contre, comme les analyses d'attrition ont démontré que les individus rencontrés constituent un sous-groupe représentatif de l'échantillon initial, il peut être supposé que le recours à cette méthode ne crée pas de biais au niveau de l'échantillon. Les analyses ont tout de même été effectuées avec la méthode alternative d'exclusion des cas (*listwise*), celle où l'on exclut les cas dès que les données sont manquantes pour un des temps de mesure, afin d'examiner les similitudes entre les résultats. Trois des cinq *clusters* obtenus révèlent moins de 10 sujets ($n= 1, 2$ et 8), ce qui rend plus complexe l'interprétation des résultats et viole un des postulats de ce type d'analyse. Néanmoins, en excluant les *clusters* qui n'incluent qu'un ou deux sujets, des tendances générales similaires sont notées avec la méthode *listwise* d'exclusion des cas. Considérant ces similitudes, le fait que les tailles d'échantillon sont insuffisantes avec la méthode *listwise* et que la méthode *pairwise* d'exclusion des cas ne semble pas biaiser les résultats, cette dernière méthode a été sélectionnée pour les analyses *cluster*. L'échantillon final inclut 456 sujets (répondants qui étaient actifs dans la délinquance pour au moins un des quatre temps de mesure).

Une méthode de validation rigoureuse, comprenant cinq étapes, a également été privilégiée. Morizot et Le Blanc (inédit) expliquent que l'analyse *cluster* constitue toujours une méthode statistique qui soulève amplement de critiques en raison du fait

que l'interprétation des résultats relève de la subjectivité du chercheur. Les auteurs proposent une méthode de validation rigoureuse comportant deux étapes : une validation interne et externe. Cinq démarches différentes ont été entreprises afin de tester la validité interne du modèle proposé. D'abord, bien que la solution finale ait été obtenue par l'intermédiaire de la méthode *k-means*, les résultats ont été reproduits avec la procédure hiérarchique (avec la méthode Ward et la distance euclidienne au carré) afin de vérifier la similitude entre les résultats. Deuxièmement, les mêmes analyses ont été effectuées avec deux sous-échantillons aléatoires, visant également à examiner la concordance avec la classification finale. Troisièmement, un MANOVA à mesures répétées a été exécuté sur les types de *modus operandi* pour tous les temps de mesure; cette étape permet d'estimer les différences observées au niveau des variables utilisées dans les analyses *cluster* pour les cinq trajectoires. Quatrièmement, la proportion de variance expliquée a été calculée pour les solutions variant entre 2 et 10 *clusters*⁶, ce qui a également contribué à déterminer la classification la plus adéquate. Finalement, la dernière démarche entreprise pour vérifier la validité interne de la solution finale implique des mesures d'homogénéité⁷. Ces coefficients varient entre 0 et 1 et indiquent si l'homogénéité au sein du *cluster* est supérieure à celle de l'échantillon avant les analyses par regroupement. L'échelle utilisée pour déterminer la force des coefficients est la même employée par Morizot et Le Blanc (inédit), « Typically, an index of .75 or more is considered excellent, an index between .50 and .74 is considered good, and an index between .25 and .49 is considered acceptable... » (51).

La validité interne vise à vérifier la consistance interne du modèle, alors que la validité externe cherche plutôt à déterminer si la solution retenue permet de discriminer d'autres variables non incluses dans les analyses. Les variables retenues sont la fréquence et la variété de la délinquance ainsi que le type d'infraction (voir section précédente). Deux tests ANOVA à mesures répétées ont été effectués afin de déterminer si les *clusters* se distinguent au niveau de chacune des deux premières variables. Deux simples tests ANOVA ont été entrepris pour chacun des deux types de délinquance

⁶ $R^2 = 100 * (1 - \text{variance cluster} / \text{variance totale})$.

⁷ $H = \text{SQRT} (1 - (\text{variance cluster} / \text{variance totale}))$.

décrits ci-haut (puisque'il s'agit de variables compilées pour l'ensemble des temps de mesure).

Suite à la démarche de validation, on a tenté de déterminer si certaines variables peuvent constituer des prédicteurs de l'appartenance aux trajectoires du passage à l'acte (voir section précédente). Par l'intermédiaire de tests de moyenne et de chi-carré, des comparaisons ont été effectuées pour le début de l'adolescence entre les caractéristiques personnelles et sociales des sujets de chaque trajectoire. Cette étape vise à déterminer si les sujets des différentes trajectoires se distinguaient au début de l'adolescence au niveau des variables familiales, sociales, scolaires ainsi que des caractéristiques des troubles de comportement, de la délinquance et de la personnalité.

Chapitre 3

Les principaux types de *modus operandi* identifiés entre l'adolescence et l'âge adulte

L'analyse factorielle a été effectuée en imposant une contrainte à deux facteurs pour chaque temps de mesure; les saturations des variables en fonction des *modus operandi* sont présentées au Tableau III. Le Blanc (1996) a retenu la solution à trois facteurs pour les deuxième, troisième et quatrième temps de mesure. Les analyses effectuées dans le cadre de cette recherche ont utilisé la contrainte à deux facteurs. Une clarté accrue est observée dans les résultats avec cette solution ainsi qu'une distinction plus claire entre les *modus operandi*. En effet, le troisième facteur n'est pas distinct des deux premiers ; il vient plutôt les spécifier. De plus, la proportion de variance expliquée est légèrement plus élevée avec la solution à trois facteurs, mais cet écart n'est pas d'une ampleur suffisante pour justifier le choix de cette solution (écarts respectifs de 7%, 10% et 9% pour les deuxième, troisième et quatrième temps de mesure). Ainsi, deux types de *modus operandi* ont été retenus pour chaque période, le premier étant caractérisé par une organisation accrue et le deuxième par des tendances à la désorganisation.

Le premier mode de passage à l'acte a été qualifié d'**organisé** ; il implique un recours aux instruments, un niveau de préparation élevé, une importance accrue accordée aux motivations utilitaires (par rapport aux motivations hédonistes) ainsi qu'un nombre limité de complices en comparaison au *modus operandi* désorganisé. Sutherland et Cressey (1960) parlent de *professionalization* et définissent ce concept comme étant « ... the pursuit of crime as a regular, day-by-day occupation, the development of skilled techniques and careful planning in that occupation, and status among criminals » (232). Selon les auteurs, cette professionnalisation (qui correspond à notre définition d'organisation) suppose une préparation et visées utilitaires accrues, des techniques de plus en plus sophistiquées et une préférence pour les délits minimisant les risques (ex : réseau). Par opposition, le *modus operandi* **désorganisé** est surtout caractérisé par une prédominance des motivations hédonistes (par rapport à l'utilitarisme), une tendance réduite à recourir aux instruments ainsi qu'un niveau de préparation limité. Une tendance à sélectionner des cibles inconnues est également observée. L'intoxication constitue une caractéristique marquée de ce *modus operandi*, particulièrement à l'âge adulte. Il se distingue également du *modus operandi* organisé par le fait qu'il accorde une importance accrue à l'association au groupe de complices.

Tableau III: Principaux types de *modus operandi* entre l'adolescence et le début de la trentaine

	<u>Adolescence</u>				<u>Début de la vingtaine</u>		<u>Début de la trentaine</u>	
	<u>Première moitié</u>		<u>Deuxième moitié</u>		Facteur 1		Facteur 2	
	Facteur 1 Organisé	Facteur 2 Désorganisé	Facteur 1 Organisé	Facteur 2 Désorganisé	Facteur 1 Organisé	Facteur 2 Désorganisé	Facteur 1 Organisé	Facteur 2 Désorganisé
Instruments	.68	.31	.72	.02	.76	.18	.86	.15
Préparation	.60	.52	.74	.23	.91	.18	.92	.01
Présence des complices	.57	.72	.88	.28	.79	.31	.60	.58
Nombre de complices	.45	.32	.61	.13	.58	.24	.58	.42
Âge des complices	.56	.65	.79	.23	.32	.17	.47	.46
Violence physique	.39	.39	.58	-.05	.49	.40	.11	.40
Intimidation	.44	.28	.53	.08	.57	.43	.28	.31
Intoxication	.43	.48	.67	-.04	.10	.86	.33	.77
Victime connue	.36	.05	.22	.03	.10	.35	-.04	.13
Motivation hédoniste	-.09	.92	.06	.95	.38	.63	.33	.74
Motivation utilitaire	.92	.05	.86	-.16	.90	.14	.93	.23
% de variance expliquée	54%	54%	80%	20%	68%	32%	63%	37%
Distribution de la variance par facteur	54%	46%	80%	20%	68%	32%	63%	37%
Ratio de la répartition de la variance (Facteur 1 / Facteur 2)	1.17			4	2.13			1.70

3.1 Début de l'adolescence

Au cours de la première moitié de l'adolescence, les deux facteurs révèlent des *modus operandi* organisé et désorganisé. Tel que mentionné ci-haut, le premier type implique une prédominance importante des motivations utilitaires alors que le deuxième accorde une importance accrue à l'hédonisme. Le mode de passage à l'acte organisé présente des saturations plus élevées pour les indicateurs rattachés à l'utilisation d'instruments et à la préparation, quoique l'écart entre les deux *modus operandi* soit d'une ampleur moindre pour cette dernière variable. Bien que la présence des complices soit tout de même observée pour le *modus operandi* organisé, cette variable révèle des saturations plus élevées pour le facteur désorganisé; il en est de même pour l'association au groupe de complices (par opposition à la complicité avec un seul partenaire). Cette combinaison des motivations hédonistes et du caractère de groupe associé au *modus operandi* désorganisé nous porte à croire que la recherche d'excitation est préconisée par le groupe (Fréchette et Le Blanc, 1987; Cusson, 1989). Parallèlement, au début de l'adolescence, le *modus operandi* désorganisé illustre une saturation légèrement plus élevée que le *modus operandi* organisé pour l'association aux complices du même âge.

Le degré d'intoxication préalable peut être qualifié de moyen pour les deux facteurs; ce résultat peut révéler une tentative à neutraliser la nervosité associée aux premiers délits commis (Le Blanc et Fréchette, 1989) ou alors peut simplement refléter une des activités habituelles entreprises par le groupe d'adolescents. Le niveau de violence physique, qualifié de faible à moyen, est similaire pour les deux facteurs ; par contre, le mode de passage à l'acte organisé présente une saturation plus élevée pour le degré d'intimidation. De plus, ce *modus operandi* illustre une saturation nettement supérieure en ce qui a trait à la variable associée à la connaissance de la victime. Il peut être supposé que ces résultats reflètent les premiers délits commis dans l'environnement immédiat, que ce soit dans la famille ou dans les commerces avoisinants.

Bref, pour la première moitié de l'adolescence, le facteur désorganisé semble révéler un *modus operandi* caractérisé par une collaboration de groupe, impliquant des

adolescents du même âge cherchant à se divertir. Le mode de passage à l'acte organisé semble marquer une initiation aux premiers délits visant l'appropriation de biens ou d'argent ainsi qu'une première tentative à développer un *modus operandi* efficace, organisé et rentable.

3.2 Fin de l'adolescence

Certains changements surviennent au niveau des *modus operandi* au cours de la deuxième moitié de l'adolescence et ce, plus particulièrement pour le mode de passage à l'acte organisé. Ce dernier continue à accorder une importance considérable aux variables associées à l'utilisation d'instruments, à la préparation et aux motivations utilitaires. Une hausse des saturations associées aux variables préparation et instruments est notée, ce qui peut indiquer un degré d'organisation accru (Erez, 1987). Bien que la saturation des motivations utilitaires baisse légèrement, cette variable demeure une caractéristique prédominante du *modus operandi* organisé ; précisons que la motivation hédoniste reste très faible. La saturation au niveau de la connaissance de la victime diminue et peut être qualifiée de très faible, ce qui révèle une tendance croissante à sélectionner des victimes anonymes pour ce *modus operandi*. Durant la deuxième moitié de l'adolescence, les délinquants adhérant au mode de passage à l'acte organisé sembleraient illustrer une tendance croissante à s'éloigner de leur milieu immédiat et à rechercher les opportunités criminelles plutôt que de se limiter à les saisir lorsqu'elles se présentent.

Une augmentation est notée au niveau des saturations des variables associées à la violence et à l'intimidation elles et se situent désormais dans la moyenne supérieure. L'importance accrue de ces saturations peut être associée à l'augmentation de la saturation pour la variable intoxication ; en effet, ce dernier indicateur acquiert une place plus importante au sein du facteur. Cusson (1998) explique que l'intoxication peut occasionner une perte de contrôle et une levée des inhibitions, ce qui peut favoriser le recours à la violence. Par ailleurs, une importance accrue de la complicité est notée par

rapport au début de l'adolescence ; cette variable devient d'ailleurs la caractéristique dominante du *modus operandi* organisé durant cette période. Une hausse de la saturation pour l'association aux complices du même âge est également remarquée ; il en est de même pour la collaboration avec un seul complice. Ce résultat semble révéler l'importance accrue du partenariat. Cette notion réfère au fait de s'associer à un seul complice et a déjà été adressée par Amir (1965), sous l'appellation de *dyade*. Tel que précisé dans un chapitre précédent, ce type de complicité tend à impliquer des individus présentant des caractéristiques sociales similaires et serait constitué d'associations de court terme visant à commettre des tâches spécifiques. Soulignons qu'il aurait été intéressant de savoir si le répondant collabore avec le même complice pour tous les délits, ou alors s'il sélectionne son complice en fonction de l'infraction commise ou des habiletés de ce dernier (voir Felson, 1998). Hochstetler (2001) déclare que le groupe de complices est de taille variable, laissant supposer que les associations avec les complices ne demeurent pas nécessairement similaires pour tous les délits. Bref, la composition du groupe serait statique et semblerait donc s'adapter aux conditions situationnelles.

Pour cette deuxième moitié de l'adolescence, le *modus operandi* désorganisé est surtout caractérisé par une prédominance marquée de la motivation hédoniste. Une baisse considérable est notée au niveau de la saturation de la variable complicité par rapport au premier temps de mesure. De plus, une diminution est observée au niveau des saturations associées au partenariat (un seul complice) et à l'association aux complices du même âge ; ainsi, le fait de s'associer à un groupe plutôt qu'à un seul complice semble constituer une particularité qui accroît en importance durant la deuxième moitié de l'adolescence. Rajoutons que le recours à la violence et à l'intimidation disparaît. Les cibles des infractions demeurent inconnues, comme au début de l'adolescence. Les baisses notées pour les saturations des variables rattachées à l'utilisation d'instruments, à la préparation et aux motivations utilitaires révèlent une désorganisation accrue pour ce *modus operandi*. Enfin, il est surprenant d'observer que l'intoxication semble être absente pour ce deuxième mode de passage à l'acte, possiblement dû au fait que l'association aux complices constitue une caractéristique moins dominante qu'au début de l'adolescence.

Bref, le *modus operandi* désorganisé diffère de la première moitié de l'adolescence dans la mesure où la collaboration avec les complices n'illustre plus la même importance et que l'intoxication préalable est virtuellement inexistante ; il en est de même pour le recours à la violence physique et psychologique. En somme, ce mode de passage à l'acte est surtout caractérisé par une prépondérance de la motivation hédoniste ; les autres variables illustrent de très faibles saturations pour cette période. Les baisses des saturations pour les variables préparation, instruments et motivation utilitaire révèlent une désorganisation accrue. En ce qui a trait au *modus operandi* organisé, il maintient ses tendances à l'organisation ; toutefois, une hausse est notée pour les saturations de la violence physique et l'intimidation ainsi que pour l'intoxication. Ce mode de passage à l'acte illustre des résultats mitigés, puisqu'il semble développer une organisation accrue (augmentation des saturations pour la planification et le recours aux instruments) tout en démontrant des signes de désorganisation (hausse des saturations associées à l'intoxication, la violence physique et l'intimidation). Précisons que le facteur désorganisé n'explique que 20% de la variance totale à la fin de l'adolescence et que le ratio pour la répartition de la variance par facteur est supérieur aux autres périodes (ratio= 4). Ainsi, le mode de passage à l'acte organisé est largement prédominant par rapport au *modus operandi* désorganisé durant la deuxième moitié de l'adolescence. Ce résultat peut refléter une tentative accrue des répondants à s'approprier un *modus operandi* organisé et efficace à cette période ; certains réussissent à le maintenir aux périodes subséquentes, d'autres s'orientent vers le mode de passage à l'acte désorganisé.

3.3 Début de la vingtaine

Le troisième temps de mesure marque le début de l'âge adulte ; comme pour les deux périodes précédentes, le premier facteur est qualifié d'organisé. L'importance accordée à la motivation utilitaire demeure relativement stable par rapport à l'adolescence et constitue toujours une caractéristique dominante de ce *modus operandi* ; de plus, l'augmentation des saturations associées à l'utilisation d'instruments et à la préparation semble révéler une hausse du degré d'organisation. Ce *modus operandi* maintient des saturations moyennes au niveau de la violence et de l'intimidation, bien

que la saturation pour la variable intoxication chute d'une proportion considérable. Bien que la saturation pour la complicité baisse légèrement en comparaison à la période précédente, cette variable reste tout de même une des particularités dominantes de ce *modus operandi* au début de la vingtaine. La tendance au partenariat (l'association à un seul complice) est toujours présente, mais la sélection de partenaires du même âge n'est plus prédominante après l'adolescence pour le *modus operandi* organisé. S'il est prétendu que le niveau d'organisation augmente considérablement au début de l'âge adulte (tel que souligné ci-haut), on peut croire que les répondants démontrent une tendance à s'associer avec des complices plus âgés et plus expérimentés, permettant ainsi de maximiser les gains visés.

Quelques autres changements importants surviennent au niveau du *modus operandi* organisé entre l'adolescence et le début de la vingtaine. D'abord, au début de la vingtaine, l'écart entre les motivations utilitaires et hédonistes est moins prononcé en comparaison aux périodes précédentes ; en effet, la saturation associée à l'hédonisme augmente. D'autre part, une baisse importante est notée pour les saturations de la variable intoxication ainsi que pour celle associée à la connaissance de la victime, bien que la diminution soit moins marquée pour cette dernière variable que pour la première. Le fait de sélectionner une victime ou cible anonyme peut indiquer une tendance à rechercher les opportunités criminelles, même s'il est nécessaire de s'éloigner de son milieu immédiat.

Bref, le surcroît d'organisation observé pour le *modus operandi* organisé au début de l'âge adulte est illustré par l'augmentation des saturations des variables instruments et préparation, la stabilité des motivations utilitaires, la tendance persistante à s'associer avec un seul complice (bien que les complices du même âge ne constituent plus une particularité dominante du *modus operandi* organisé au début de l'âge adulte) et la sélection de victimes anonymes. La présence notable de la motivation hédoniste peut constituer un indicateur du plaisir et de la satisfaction retirés par la commission des crimes. De plus, il peut être présumé que la baisse considérable de la saturation pour la variable intoxication dévoile une surconfiance accrue, puisque la neutralisation

de la nervosité par une consommation préalable à l'acte ne semble plus être requise. Enfin, il peut être supposé que le recours à la violence physique et à l'intimidation comporte des visées instrumentales, c'est-à-dire qu'elles sont employées pour des fins spécifiques (neutraliser la victime, limiter sa résistance, etc.). Comme le souligne Indermaur (1995), la violence instrumentale est plus fréquemment associée à la délinquance contre la propriété ; ainsi, les sujets adhérant au *modus operandi* organisé sembleraient avoir surtout tendance à commettre des infractions visant l'appropriation de biens ou d'argent. En somme, les individus qui privilégient un mode de passage à l'acte organisé semblent faire preuve d'une certaine rationalité dans le passage à l'acte; leur expérience antérieure peut les avoir incité à modifier et adapter leur *modus operandi* dans le but de maximiser les gains et de réduire les risques (voir Cusson, 1998). Un recours excessif à la violence pourrait faire accroître les risques associés au passage à l'acte.

Un changement majeur survient au début de l'âge adulte au niveau du deuxième facteur. Le mode de passage à l'acte désorganisé se modifie et révèle, en premier lieu, une prédominance marquée de l'intoxication, bien que les motivations hédonistes restent importantes. La préparation, le recours aux instruments et l'importance accordée aux motivations utilitaires demeurent très faibles, continuant à révéler une désorganisation importante pour ce *modus operandi*. Le degré d'intoxication très élevé est accompagné d'un niveau de violence et d'intimidation moyen ; dans ce cas, contrairement à l'hypothèse formulée pour le facteur organisé, la violence semble être plutôt expressive (voir Indermaur, 1995) puisqu'on ne semble pas poursuivre des fins utilitaires. Une augmentation de la saturation associée aux cibles ou victimes connues est observée, laissant supposer que les délits se commettent dans l'environnement immédiat (lieu de résidence, etc.). Enfin, bien que la saturation pour la variable complicité demeure faible, elle implique généralement un groupe plutôt qu'un seul individu.

En somme, alors que le *modus operandi* organisé semble évoluer au niveau du degré d'organisation au début de l'âge adulte, le mode de passage à l'acte désorganisé fait preuve d'une désorganisation accrue, possiblement en raison de la prédominance de

l'intoxication pour ce *modus operandi*. En effet, l'intoxication paraît limiter la rationalité des délinquants et peut ainsi constituer un indicateur important de la désorganisation dans le passage à l'acte.

3.4 Début de la trentaine

Au début de la trentaine, le *modus operandi* organisé continue à accroître au niveau de l'organisation, impliquant toujours des saturations très élevées pour la préparation, le recours aux instruments et la motivation utilitaire. Bien que la saturation pour la complicité baisse quelque peu, l'aspect de partenariat persiste ; en effet, la collaboration avec un seul complice continue à être observée. Rajoutons que la saturation pour la sélection de partenaires du même âge augmente quelque peu suite à la baisse importante observée entre la fin de l'adolescence et le début de la vingtaine. La motivation hédoniste, bien qu'elle ne soit pas dominante, demeure présente; donc, bien que les infractions visent principalement des fins utilitaires, elles continuent tout de même à procurer un certain plaisir et satisfaction aux répondants. Il est important de mentionner que les hausses des saturations observées à la fin de l'adolescence et au début de l'âge adulte pour les variables violence physique et intimidation perdent de l'importance à la trentaine; en effet, de très faibles saturations sont notées pour ces deux variables. La sélection de victimes ou cibles anonymes continue à être privilégiée. Ainsi, au début de la trentaine, le *modus operandi* organisé semble évoluer au niveau du degré d'organisation et ce, en dépit d'une augmentation de la saturation pour la variable intoxication. Les saturations pour les indicateurs du degré d'organisation (instruments, préparation, utilitarisme) augmentent et le partenariat constitue toujours une particularité importante de ce mode de passage à l'acte. Tel que constaté précédemment, ces observations nous portent à croire que le *modus operandi* organisé implique surtout des délits contre les biens (recel, fraude, etc.) qui requièrent un niveau d'organisation accru.

Le *modus operandi* désorganisé démontre les mêmes tendances qu'au début de la vingtaine : des saturations élevées pour l'intoxication et les motivations hédonistes ainsi qu'un degré moyen de violence physique, faible d'intimidation. La saturation pour la

variable complicité augmente après le début de l'âge adulte ; il en est de même pour l'association à un seul complice et la sélection de partenaires du même âge. L'indicateur associé à la connaissance de la victime sélectionnée perd de l'importance, révélant un caractère plus anonyme. Bien que la saturation de la motivation utilitaire augmente légèrement, les baisses observées pour les saturations des variables préparation et instruments continuent à illustrer une tendance à la désorganisation. En somme, la même propension à la désorganisation est observée pour ce mode de passage à l'acte, alors que le *modus operandi* organisé continue à évoluer au niveau du degré d'organisation.

3.5 Description des caractéristiques du passage à l'acte au début de la quarantaine

Tel qu'expliqué dans une section précédente, le nombre de sujets actifs dans la délinquance au début de la quarantaine (n= 44) est insuffisant pour effectuer des analyses statistiques avec les particularités du passage à l'acte pour cette période; nous procéderons donc à une brève analyse descriptive de ces caractéristiques (Tableau IV).

Tout d'abord, il importe de mentionner que les trois catégories d'infractions impliquant le plus grand nombre de sujets au début de la quarantaine sont les fausses déclarations, le recel et les menus larcins; il est surprenant de noter que les petits vols reviennent en tant qu'infractions communes chez les délinquants actifs à cette période. Les délits sexuels forment l'unique catégorie qui n'a impliqué aucun sujet. La majorité des infractions tendent à impliquer une victime anonyme, résultat qui avait déjà été observé jusqu'au début de la vingtaine par Le Blanc et Fréchette (1989). Toutefois, le vandalisme et les voies de fait semblent être commis envers des victimes ou lieux connus dans la moitié des cas; ces actes auraient donc tendance à être commis dans un environnement et envers des personnes connus par les délinquant. Le trafic de drogues constitue la catégorie d'infraction qui implique le plus fréquemment des victimes connues (c'est-à-dire les clients, 7 cas sur 11, soit 64%). Il peut être supposé qu'avec l'âge et l'expérience, le réseau du trafiquant se restreint et qu'il tend à impliquer un nombre limité de clients connus afin de minimiser les risques d'appréhension.

Tableau IV : Caractéristiques du passage à l'acte (au cours des douze derniers mois) au début de la quarantaine (n= 155)

Infraction	Total	% des sujets actifs	Méthode d'exécution					Conditions d'exécution						
			Préparation		Complicité			Recours à la violence			Motivation			
			Victime connue	Psychologique (intoxication)	Préméditation	Instruments	Présence	Nombre (un)	Âge (même)	Physique (force/armée)	Psychologique (intimidation)	Hédoniste	Utilitaire	
Vol avec effraction	4% ^a	14% ^b	2 ^d	2	4	4	2	1	1	1	0	0	2	6
Vol à l'étalage	5%	18%	1	5	1	3	3	3	0	0	0	0	3	7
Vol simple	3%	11%	1	3	1	3	3	1	1	1	0	0	3	5
Vol de véhicule à moteur	3%	9%	1	1	3	4	3	0	1	1	0	0	1	4
Vol qualifié	1%	2%	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1
Vandalisme	4%	14%	3	5	1	2	1	0	1	2	0	0	4	5
Menus larcins	8%	30%	3	6	2	3	2	2	0	0	0	0	4	12
Vol grave	1%	2%	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	1
Voies de fait	5%	18%	4	2	0	0	0	0	0	8	4	4	5	4
Trafic de drogues	7%	25%	7	5	9	6	10	5	8	0	0	0	3	11
Désordre public	5%	18%	2	5	2	0	3	1	2	0	1	1	3	5
Délits sexuels	0%	0%	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recel	8%	27%	2	3	8	3	8	5	5	0	0	0	1	10
Fraude	3%	9%	0	0	2	1	3	1	1	0	0	0	1	4
Fausse déclarations	9%	32%	0	3	9	2	3	2	2	0	0	0	3	12

^a Proportion des sujets ayant commis l'infraction (parmi tous ceux ayant effectué l'entrevue (n= 155)).

^b Proportion des sujets actifs (n= 44) ayant commis l'infraction.

^c Nombre total de sujets ayant commis l'infraction.

^d Nombre total de sujets présentant la caractéristique donnée dans leur passage à l'acte.

Morselli (2001) élabore sur l'importance de développer un réseau de contacts efficace afin d'acquiescer un « contrôle des opportunités » dans le marché (205). Ainsi, la réussite criminelle ne serait pas nécessairement fonction du nombre de contacts mais plutôt de la qualité de ces associations. Bref, à l'exception du trafic de drogues, le passage à l'acte continue à être caractérisé par des liens impersonnels entre la victime et l'agresseur pour cette période.

Les résultats observés quant à l'intoxication préalable présentent des tendances différentes en fonction de la catégorie d'infraction. D'abord, les trois types de délits qui sont apparus à l'âge adulte (recel, fraude, fausses déclarations) présentent des taux d'intoxication relativement faibles, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la nature même de ces infractions. Rajoutons que les infractions contre la personne (vol grave et voies de fait) sont caractérisées par des niveaux d'intoxication faibles; ce résultat démontre qu'au début de la quarantaine, la prévalence de la délinquance contre la personne n'est pas déterminée par l'effet désinhibiteur de l'alcool ou autres substances. En effet, il peut être présumé que cette délinquance qualifiée de violente devient davantage coutumière pour les sujets qui persistent à s'y adonner et ne requiert donc plus une neutralisation de la nervosité par l'intermédiaire d'une consommation préalable. Il importe de préciser que le vandalisme, les désordres publics, le vol à l'étalage et le vol simple constituent les infractions qui présentent les taux d'intoxication les plus élevés. En somme, au début de la quarantaine, les délits mineurs semblent davantage impliquer une intoxication préalable, ce qui n'était pas le cas au cours de l'adolescence et de la vingtaine (voir Le Blanc et Fréchette, 1989). Ce résultat pourrait être en partie dû au fait que les délits de gravité accrue présentent des taux de prévalence réduits pour cette période.

L'étude des niveaux de préparation nous permet de remarquer que la plupart des délits mineurs démontrent des tendances à l'impulsivité. Comme il a été noté ci-haut, ces infractions constituent également celles qui présentent les plus hauts taux d'intoxication. De ce fait, au début de la quarantaine, il semble plausible de supposer que les infractions de gravité moindre paraissent plutôt impulsives et plus fréquemment facilitées par une

consommation préalable. Les délits apparus à l'âge adulte (recel, fraude et fausses déclarations), le trafic de drogues ainsi que les délits qui semblent avoir acquis un caractère plus professionnel (vol avec effraction et vol d'un véhicule à moteur) illustrent un degré de préparation considérable par rapport aux autres infractions. Ainsi, comme la préparation est considérée comme étant un indice de l'organisation, il semble juste d'affirmer que bon nombre des infractions contre les biens, particulièrement celles de gravité accrue, continuent à devenir plus organisées pour le peu de sujets qui maintiennent leurs activités criminelles. En revanche, les délits mineurs acquièrent un caractère de plus en plus impulsif et désorganisé, influencé par l'intoxication préalable.

Dans le même ordre d'idées, dans l'étude des *modus operandi* entre l'adolescence et l'âge adulte, il a été expliqué que le recours aux instruments constitue un indice du degré d'organisation. Des tendances similaires à celles observées pour la préparation sont notées : les délits mineurs sont caractérisés par un recours aux instruments limité, alors que les deux catégories qui semblent avoir démontré une hausse marquée du degré d'organisation (vol avec effraction et vol d'un véhicule à moteur) impliquent fréquemment des instruments ou outils. De plus, en raison de leur nature même, il n'est pas surprenant de noter que les infractions apparues à l'âge adulte (recel, fraude, fausses déclarations) ne requièrent généralement pas d'instruments. Mentionnons que le trafic de drogues implique tout de même des instruments dans plus de la moitié des cas (6 sur 11); l'expérience des trafiquants pourrait les inciter à faire preuve de méfiance accrue lors des transactions.

Les trois variables associées à la complicité (présence, nombre et âge) présentent chacune des caractéristiques particulières. D'abord, les catégories d'infraction qui impliquent le plus fréquemment une présence des complices semblent être celles associées à un réseau quelconque; il s'agit du trafic de drogues, de la fraude, du recel et du vol d'un véhicule à moteur (par exemple, voir Tremblay et al., 1992, pour le vol d'un véhicule à moteur et Morselli, 2001, pour le trafic de drogues). Ainsi, la complicité ne fait plus uniquement référence à la présence physique des partenaires au moment même de l'exécution de l'acte; dans les réseaux criminels, les individus qui effectuent des

tâches différentes dans la séquence des *scripts* (Tremblay et al., 2001) sont considérés comme étant des complices. Similairement, contrairement aux autres catégories de délit, il n'est pas surprenant de noter que les sujets participant à la délinquance de réseau aient tendance à s'associer à un nombre accru de complices; en effet, les cas impliquant un seul complice semblent être plutôt limités. En ce qui a trait à l'âge des complices, le trafic de drogues constitue la seule infraction qui présente une incidence relativement élevée de complices du même âge (8 sur 11); ce réseau impliquerait donc des associations avec des individus qui, comme le sujet, auraient une certaine expérience dans le milieu. Les autres catégories de délits sembleraient être caractérisées par des associations avec des partenaires plus jeunes, possiblement dû au fait qu'avec l'âge, les délinquants acquièrent une visibilité accrue.

Le recours à la violence et à l'intimidation est très rare pour l'ensemble des infractions, à l'exception évidente des voies de fait. Ainsi, il peut être supposé que les délinquants estiment que la violence constitue un facteur qui augmente les risques d'appréhension et ils évitent d'y recourir pour cette raison. Les résultats de Le Blanc et Fréchette (1989) révèlent une aggravation du passage à l'acte entre l'adolescence et l'âge adulte; comme peu de sujets demeurent actifs dans la délinquance, il est difficile de se prononcer sur les tendances de la violence au début de la quarantaine, bien qu'il soit clair qu'elle est quasi-absente chez les délinquants actifs.

Les motivations sous-tendant le passage à l'acte constituent également des indicateurs adéquats des changements observés au niveau de l'organisation. La motivation utilitaire est largement prédominante par rapport à l'hédonisme et ce, pour presque toutes les catégories de délits; seuls les voies de fait illustrent une prédominance de l'hédonisme par rapport à l'utilitarisme. Donc, de façon générale, il semble clair que le passage à l'acte est dominé par les visées utilitaires au début de la quarantaine et que les délits sont moins fréquemment commis pour des motifs hédonistes, c'est-à-dire la recherche d'excitation, de plaisir et de sensations fortes. En dépit du nombre limité de délinquants actifs dans la délinquance au cinquième temps de mesure, la même tendance soulignée par Le Blanc et Fréchette (1989) est tout de même notée : une augmentation

de l'utilitarisme et du niveau d'organisation ainsi qu'une importance réduite accordée à l'hédonisme avec l'âge. En somme, il peut être affirmé que le peu d'individus qui persistent dans la délinquance au début de la quarantaine, 25 ans après la première collecte de données, tendent à s'engager dans une délinquance professionnelle, utilitariste et organisée.

3.6 Bilan de l'évolution des *modus operandi*

Il est intéressant de souligner que le *modus operandi* organisé explique une proportion de variance accrue par rapport au mode de passage à l'acte désorganisé et ce, pour tous les temps de mesure (voir la distribution de la variance par facteur, Tableau III). La variance totale expliquée par les modèles demeure stable entre le début de l'adolescence et de la trentaine; toutefois, il n'en est pas de même pour la distribution de la variance pour chaque facteur. En effet, la répartition de la variance semble être relativement similaire pour les deux types de *modus operandi* au début de l'adolescence (54% vs 46%). Toutefois, à la deuxième moitié de l'adolescence, cet écart s'amplifie considérablement (80% vs 20%); il baisse quelque peu pour les deux autres temps de mesure (68% vs 32% et 63% vs 37%) mais demeure supérieur à l'écart observé pour la première moitié de l'adolescence.

Deux commentaires s'avèrent pertinents par rapport à ces constatations effectuées sur la proportion de variance expliquée. D'abord, comme l'étude traite d'un échantillon de sujets judiciairisés, une prédominance du mode de passage à l'acte organisé aurait pu être anticipée pour tous les temps de mesure; de plus, il est clair que le *modus operandi* organisé acquiert une importance accrue avec l'âge par rapport aux autres modes de passage à l'acte. Les délits motivés par l'hédonisme peuvent être associés à une délinquance d'occasion, limitée à l'adolescence et ceux motivés par l'utilitarisme à une délinquance plus persistante et ce, particulièrement si les tendances à l'organisation apparaissent précocement (adolescence). La prédominance du *modus operandi* organisé dès l'adolescence, période où l'hédonisme est généralement prédominant (voir Fréchette et Le Blanc, 1987), pourrait constituer un indice d'une

délinquance qui persistera à l'âge adulte et qui tentera de développer une organisation croissante. Bref, la variance expliquée accrue pour le *modus operandi* désorganisé au début de l'adolescence (en comparaison aux autres temps de mesure) peut être expliquée par cette tendance plus fréquente à rechercher l'excitation au cours de l'adolescence. Rajoutons qu'en dépit de la prépondérance du *modus operandi* organisé durant la première moitié de l'adolescence, il peut être affirmé qu'il s'agit de la période où il y a davantage de similitudes que de différences entre les deux *modus operandi*. En effet, de façon générale, les saturations des variables pour les deux modes de passage à l'acte ne se distinguent pas par des écarts aussi considérables que pour les autres périodes de la vie.

Un deuxième commentaire mérite d'être soulevé quant aux proportions de variance expliquée. Il semble évident que la variance expliquée est disproportionnellement élevée pour le facteur organisé durant la deuxième moitié de l'adolescence (80% vs 20% pour le *modus operandi* désorganisé, ratio de 4). Ainsi, pour ce groupe d'adolescents judiciairisés, cette période pourrait correspondre à celle où ils tentent davantage d'organiser leur *modus operandi*, voire acquérir les aptitudes nécessaires pour réussir et persister dans un mode de vie criminel. Les résultats subséquents démontrent que certains réussissent à maintenir un degré d'organisation élevé alors que d'autres adoptent un *modus operandi* plutôt désorganisé. Quoiqu'il en soit, la prépondérance flagrante du mode de passage à l'acte organisé durant la deuxième moitié de l'adolescence semblerait illustrer une tentative générale à s'approprier ce *modus operandi*, encourageant ceux qui réussissent à le maîtriser et décourageant ceux qui ne parviennent pas à être efficaces dans leur passage à l'acte; ces derniers risquent alors de s'orienter vers le *modus operandi* désorganisé aux périodes subséquentes. Ainsi, la deuxième moitié de l'adolescence semble constituer une période déterminante de la direction que prendra la carrière criminelle.

Tremblay (1993) décrit deux types d'objectifs visés par la recherche et la sélection de complices convenables. Le premier cherche à créer des associations caractérisées par la confiance et des liens forts afin de minimiser les risques d'échec,

d'appréhension et de trahison ; ce premier objectif semble correspondre au phénomène de partenariat observé pour les résultats ci-haut. Le deuxième fait référence à une complicité caractérisée par des liens « faibles mais utiles » (26), qui permet d'acquérir une meilleure connaissance des opportunités criminelles disponibles. Il peut être présumé que la complicité représentée dans le *modus operandi* désorganisé vise surtout le divertissement et correspond davantage au deuxième type décrit par Tremblay (1993).

En somme, un bilan général peut être effectué quant aux changements observés pour chacun des deux types de *modus operandi* entre l'adolescence et le début de la trentaine. Le mode de passage à l'acte organisé fait preuve d'un degré d'organisation continuellement croissant, puisque les saturations pour le recours aux instruments et la préparation augmentent constamment et que celle associée à la motivation utilitaire reste relativement stable. De plus, la saturation au niveau de la connaissance de la victime chute avec l'âge, supposant que les sujets adhérant au *modus operandi* organisé s'éloignent de leur milieu immédiat et font l'effort de rechercher des cibles propices au passage à l'acte. Rajoutons que la présence de la motivation hédoniste au début de la vingtaine et de la trentaine révèle un certain sentiment de satisfaction et de plaisir engendré par la commission des infractions. La présence des complices illustre une saturation plus élevée au deuxième temps de mesure, mais diminue graduellement par après. Reiss et Farrington (1991) affirment qu'avec l'âge, la tendance à s'associer aux complices se dissipe. Cette hypothèse est confirmée par nos résultats pour le *modus operandi* organisé; en effet, une baisse est notée au niveau des saturations pour l'association aux complices après l'adolescence. Avec l'expérience, les délinquants paraissent estimer que le fait de s'associer aux complices fait augmenter les coûts et diminuer les bénéfices engendrés par le passage à l'acte. Ainsi, les délinquants semblent percevoir que le passage à l'acte solitaire implique moins de risques et plus de profits. Le partenariat (la tendance à s'associer à un seul complice) acquiert de l'importance durant la deuxième moitié de l'adolescence et se maintient toujours au début de la trentaine. Les saturations pour les variables rattachées à la violence et l'intimidation semblent augmenter durant la deuxième moitié de l'adolescence et au début de l'âge adulte, mais se dissipent par après. En ce qui a trait aux saturations associées au niveau

d'intoxication, elles fluctuent pour le *modus operandi* organisé entre l'adolescence et l'âge adulte et il est difficile de détecter une tendance spécifique.

Le *modus operandi* désorganisé implique un niveau de préparation moyen au début de l'adolescence, probablement dû à la nervosité associée aux premiers délits; cette préparation se dissipe rapidement aux périodes subséquentes. En effet, une des particularités centrales de l'évolution du *modus operandi* désorganisé est le fait qu'il passe d'une prépondérance marquée de la motivation hédoniste à la prédominance de l'intoxication à l'âge adulte, démontrant ainsi une tendance à la désorganisation. Bien que la motivation hédoniste demeure importante au début de la vingtaine et de la trentaine, l'intoxication devient la caractéristique dominante de ce mode de passage à l'acte. Donc, le caractère intoxiqué, le faible niveau de préparation et les saturations plus élevées pour la violence semblent révéler une certaine impulsivité et désorganisation dans ce *modus operandi* à l'âge adulte. Indermaur (1995) précise que la relation entre la psychopathie et la violence est renforcée par l'absence de sentiments de remords et de culpabilité ainsi que par le *poor impulse control*. Dans le même ordre d'idées, la recherche d'excitation (*sensation seeking*) peut révéler un goût du risque, attitude qui peut également préconiser la violence. Cette affirmation s'avère pertinente pour le mode de passage à l'acte désorganisé, où la violence expressive peut être le résultat de la combinaison d'une intoxication et d'une recherche d'excitation marquées. De plus, Bernard (1998) explique que le passage à l'acte des criminels violents est caractérisé par une rationalité limitée par certains facteurs, dont l'intoxication. Ainsi, la prédominance de la variable intoxication à l'âge adulte accentue les limites de la rationalité du délinquant et peut expliquer la désorganisation croissante observée pour ce *modus operandi*. Bref, le *modus operandi* organisé accroît en organisation avec l'âge alors que le mode de passage à l'acte désorganisé se désorganise davantage.

En dépit du fait que peu de sujets demeurent actifs dans la délinquance au début de la quarantaine, la description des caractéristiques du passage à l'acte pour cette période a permis d'effectuer certaines constatations. Tel que souligné par Le Blanc et Fréchette (1989), il est possible de noter une prédominance marquée des motivations

utilitaires par rapport à l'hédonisme avec l'âge. En ce qui a trait aux autres indicateurs du degré d'organisation, soit la préparation et le recours aux instruments, des résultats mitigés sont observés en fonction du type d'infraction. Les délits mineurs semblent devenir plus impulsifs et impliquer un recours limité aux instruments, alors que la plupart des infractions contre la propriété ou de réseau semblent illustrer une incidence de préparation accrue au début de la quarantaine. En ce qui a trait à l'utilisation d'instruments, elle est particulièrement élevée pour le vol d'un véhicule à moteur et le vol avec effraction; ces catégories pourraient être caractérisées par une professionnalisation accrue et possiblement supportées par un réseau organisé. La même tendance à sélectionner des victimes anonymes est observée pour l'ensemble des types d'infractions, particulièrement le trafic de drogues. Le recours à la violence et à l'intimidation est pratiquement inexistant, ce qui peut refléter une tentative à minimiser les risques associés au passage à l'acte. L'association aux complices paraît être surtout associée à la délinquance de réseau, ce qui peut expliquer la raison pour laquelle la tendance au partenariat perd de l'importance. Enfin, à l'exception du trafic de drogues, les infractions semblent généralement impliquer des complices plus jeunes; cette observation peut être le résultat du fait que la visibilité des délinquants accroît avec l'âge, ce qui augmente les risques associés au passage à l'acte.

Le prochain chapitre vise à établir les principales trajectoires des *modus operandi* exposés ci-haut. Comme le *modus operandi* organisé explique une proportion accrue de la variance pour chaque temps de mesure (particulièrement pour la deuxième moitié de l'adolescence), il est probable que la plupart des sujets appartiendront à des trajectoires criminelles dominées par ce mode de passage à l'acte. Le fait que peu de délinquants demeurent actifs dans la délinquance à l'âge adulte nous porte à croire qu'un nombre limité de sujets réussissent à s'engager dans une carrière criminelle dite organisée et efficace; ainsi, il peut être présumé qu'une proportion moindre de l'échantillon s'engagera dans une trajectoire purement organisée.

Chapitre 4

L'identification des trajectoires du passage à l'acte entre le début de l'adolescence et l'âge adulte

Les analyses factorielles ont donc combiné les diverses caractéristiques du passage à l'acte et ont identifié deux types de *modus operandi* pour chaque période, organisé et désorganisé. Cette première procédure a produit des scores factoriels pour chaque mode de passage à l'acte et période de la vie; ces scores constituent les variables utilisées dans les analyses par regroupement. Ils ont été utilisés pour déterminer le *modus operandi* dominant pour chaque période (c'est-à-dire celui présentant le score le plus élevé) et explorer l'évolution générale des modes de passage à l'acte pour chaque trajectoire.

Par l'intermédiaire des analyses *cluster*, une structure comportant cinq trajectoires a été retenue. Cette solution a été préservée suite à une méthode de validation rigoureuse, qui sera exposée dans une prochaine section. Les *modus operandi* dominants pour chaque temps de mesure sont exposés au Tableau V; les Figures 1 et 2 illustrent l'évolution des deux types de *modus operandi* (organisé et désorganisé) pour chaque trajectoire⁸. Tel que souligné par Fleming et al. (1994), l'appropriation des *modus operandi* est rarement exclusive. Les individus adhèrent généralement à un principal type de *modus operandi*, mais peuvent tout de même occasionnellement recourir à un autre. Par exemple, tout vol peut être commis selon des motivations variées en fonction des circonstances sous-tendant le passage à l'acte (complices, intoxication, etc.). D'ailleurs, Hochstetler (2001) souligne que le passage à l'acte peut impliquer des motivations à la fois utilitaires et hédonistes. Ainsi, bien qu'un *modus operandi* dominant soit généralement observé, il n'est pas réaliste de croire qu'il soit entièrement indépendant des autres modes de passage à l'acte. Pour cette raison, l'étude des trajectoires n'a pas été limitée à l'analyse du type de *modus operandi* dominant; l'évolution des scores pour chaque *modus operandi* a également été observée.

Avant de procéder à une description plus spécifique de chaque trajectoire, soulignons les tendances générales observées au Tableau V. D'abord, trois des cinq trajectoires sont initialement dominées par le mode de passage à l'acte désorganisé, ce qui n'est pas surprenant. En effet, tel que souligné par Fréchette et Le Blanc (1987),

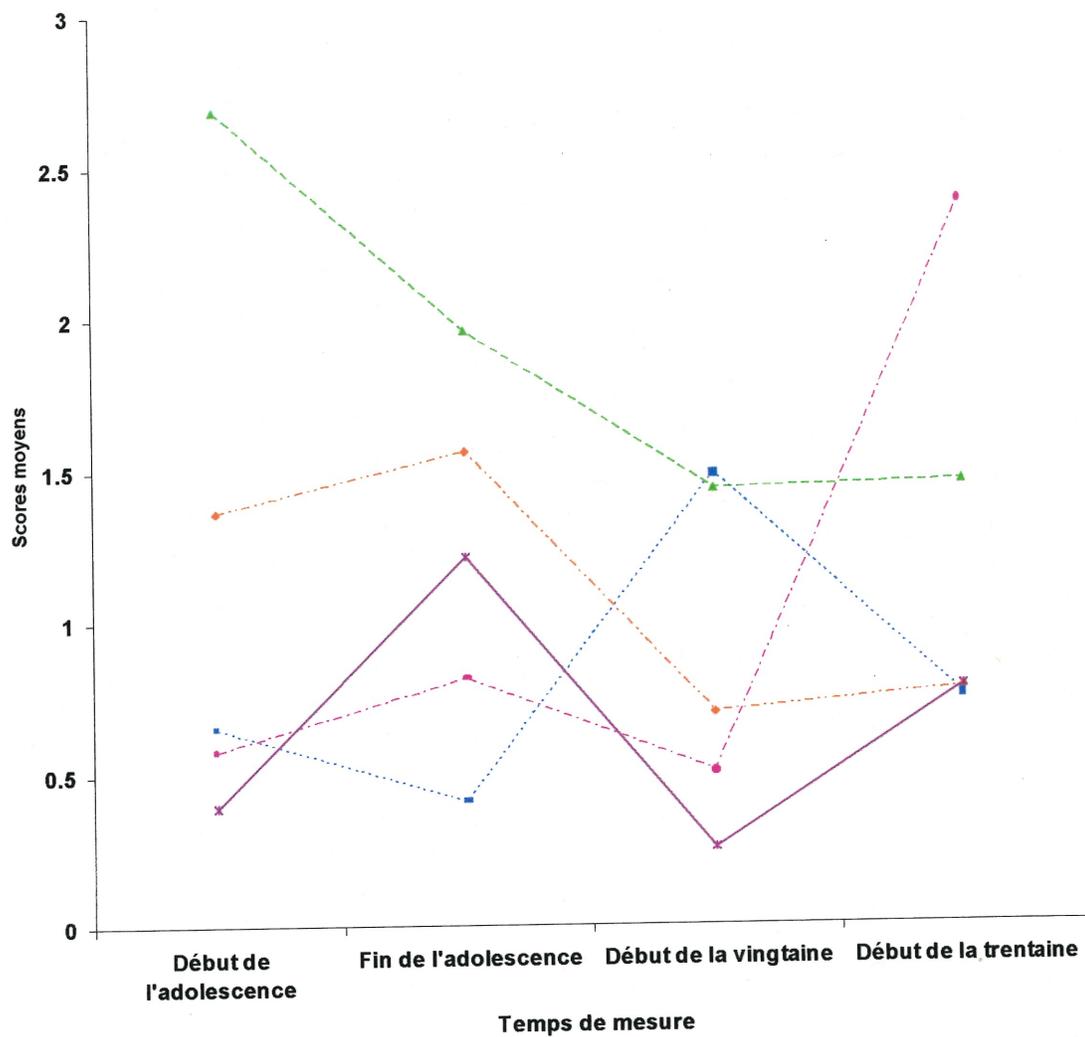
⁸ Les scores factoriels moyens illustrés aux Figures 1 et 2 sont exposés à l'Appendice C (par trajectoire).

l'hédonisme prédomine généralement sur l'utilitarisme à l'adolescence. Cette tendance ne se maintient toutefois pas à la deuxième moitié de l'adolescence, période où le *modus operandi* organisé devient dominant (pour trois des cinq trajectoires); ce résultat était également anticipé puisque ce facteur explique une proportion largement supérieure au *modus operandi* désorganisé en ce qui a trait à la variance (80% de variance expliquée pour le facteur organisé vs 20% pour le *modus operandi* désorganisé). Enfin, les trajectoires semblent être dominées par le facteur désorganisé à l'âge adulte; ainsi, la propension croissante à l'intoxication caractérisant le *modus operandi* désorganisé apparaît au début de la vingtaine et accroît en importance par la suite. Donc, la conclusion tirée des analyses descriptives de Le Blanc (1996) stipulant que la majorité des trajectoires se terminent par un mode de passage à l'acte utilitaire au début de la trentaine n'est pas reproduite dans nos résultats.

Tableau V: *Modus operandi* dominants pour chaque trajectoire et temps de mesure

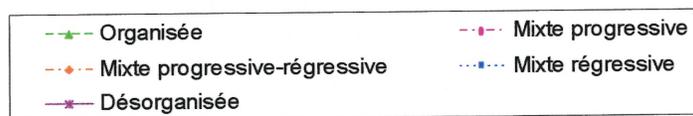
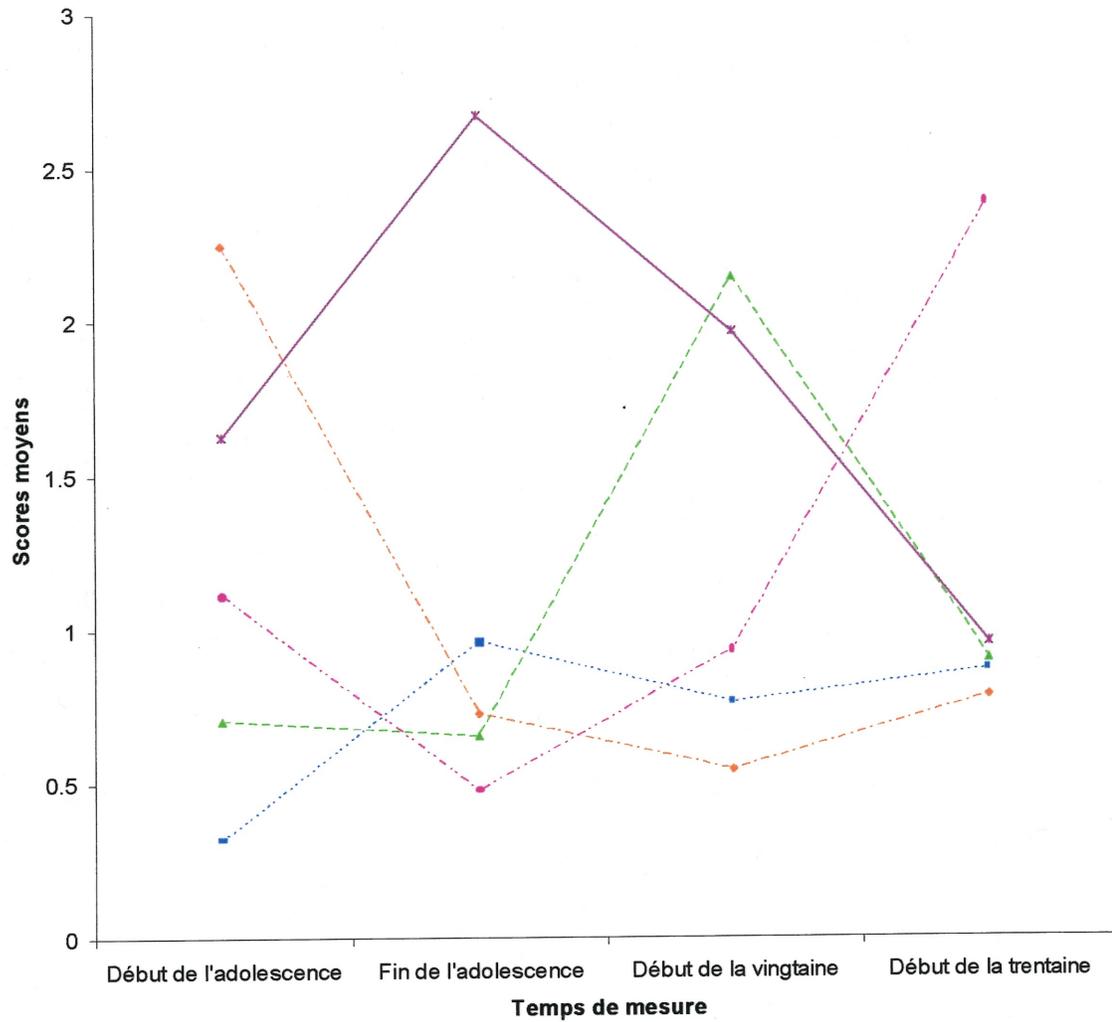
Période Trajectoire	Début de l'adolescence	Fin de l'adolescence	Début de la vingtaine	Début de la trentaine
Organisée (n= 57)	Organisé	Organisé	Désorganisé	Organisé
Mixte progressive (n= 68)	Désorganisé	Organisé	Désorganisé	Organisé & Désorganisé
Mixte progressive-régressive (n= 85)	Désorganisé	Organisé	Organisé	Désorganisé & Organisé
Mixte régressive (n= 185)	Organisé	Désorganisé	Organisé	Désorganisé
Désorganisée (n= 61)	Désorganisé	Désorganisé	Désorganisé	Désorganisé

Figure 1: Évolution du *modus operandi* organisé entre l'adolescence et le début de la trentaine pour chacune des cinq trajectoires



—▲— Organisée	-●- Mixte progressive
-◇- Mixte progressive-régressive	-□- Mixte régressive
-×- Désorganisée	

Figure 2: Évolution du *modus operandi* désorganisé entre l'adolescence et le début de la trentaine pour chacune des cinq trajectoires



4.1 Trajectoire organisée

La première trajectoire (n= 57, soit 12% de l'échantillon) a été qualifiée d'organisée puisque le *modus operandi* organisé est dominant pour presque tous les temps, à l'exception du début de l'âge adulte (l'unique période où le facteur désorganisé prédomine, voir Tableau V). Durant l'adolescence, cette trajectoire présente des scores disproportionnellement élevés par rapport aux autres trajectoires pour l'organisation (Figure 1), bien que celle-ci présente des tendances à la baisse. Après la vingtaine, le *modus operandi* organisé se stabilise mais demeure élevé en comparaison aux autres trajectoires. Malgré l'importance du mode de passage à l'acte organisé, une brève période de désorganisation est notée après le deuxième temps de mesure; le facteur désorganisé illustre une nette augmentation après l'adolescence mais chute de nouveau immédiatement après le début de l'âge adulte (Figure 2). Cette période de désorganisation est d'une ampleur considérable puisqu'au début de la vingtaine, la trajectoire organisée est celle qui illustre le score le plus élevé pour le *modus operandi* désorganisé. De façon générale, cette trajectoire présente des tendances à la baisse entre l'adolescence et l'âge adulte en ce qui a trait au degré d'organisation. Il est possible que les individus appartenant à la trajectoire organisée ont atteint, au début de l'adolescence, un plafonnement en ce qui a trait au niveau d'organisation, ce qui aurait causé des baisses aux périodes subséquentes. Il peut également être supposé que ces individus ont été intégrés au milieu criminel précocement et qu'ils ont su établir des contacts dès l'adolescence.

En somme, la trajectoire organisée constitue celle qui présente les scores les plus élevés au niveau du degré d'organisation. La trajectoire « purement organisée » (dominée par un *modus operandi* organisé à toutes les périodes) est inexistante; même la plus structurée des trajectoires comporte une période de désorganisation. Ainsi, la trajectoire exposée par Le Blanc (1996), constituée du mode de passage à l'acte utilitariste pour tous les temps de mesure, n'est pas reproduite par des méthodes statistiques plus sophistiquées.

4.2 Trajectoire mixte progressive

La deuxième trajectoire a été qualifiée de mixte progressive (n= 68, soit 15% de l'échantillon) puisqu'elle illustre une alternance des *modus operandi* tout en révélant une certaine progression au niveau du degré d'organisation (voir Tableau V). Les *modus operandi* dominants changent constamment entre l'adolescence et l'âge adulte, débutant par un mode de passage à l'acte désorganisé, continuant vers l'organisation, dominé par le facteur désorganisé au début de l'âge adulte pour enfin résulter en une prépondérance simultanée des *modus operandi* organisé et désorganisé à la trentaine. À la figure 1, peu de fluctuations sont notées au niveau du *modus operandi* organisé jusqu'au début de la vingtaine; toutefois, après cette période, une hausse disproportionnée est observée. Il est intéressant de mentionner que cette même augmentation est présente pour le *modus operandi* désorganisé (Figure 2). Donc, avant le début de l'âge adulte, aucune tendance particulière n'est identifiée pour cette trajectoire. À partir de la vingtaine, l'augmentation marquée du degré d'organisation est également accompagnée d'un développement accru du mode de passage à l'acte désorganisé. La trajectoire mixte progressive illustre une augmentation simultanée des modes de passage à l'acte organisé et désorganisé à l'âge adulte; ce résultat nous porte à croire que la tentative à adopter un *modus operandi* organisé à l'âge adulte est médiatisée par la désorganisation qui accompagne cette trajectoire durant cette même période. Ainsi, le désir de s'approprier un *modus operandi* efficace semble être restreint par la désorganisation inévitable qui survient dans le passage à l'acte avec l'âge.

4.3 Trajectoire mixte progressive-régressive

La troisième trajectoire inclut 85 sujets, soit 19% de l'échantillon. Le Tableau V démontre que le *modus operandi* désorganisé est prépondérant durant la première moitié de l'adolescence et on observe une prédominance simultanée des deux modes de passage à l'acte (organisé et désorganisé) au début de la trentaine; le *modus operandi* organisé domine à la fin de l'adolescence et au début de l'âge adulte. Cette trajectoire a été qualifiée de mixte progressive-régressive puisque le *modus operandi* organisé

domine uniquement à la fin de l'adolescence et au début de l'âge adulte, suite à quoi le facteur désorganisé intervient; la progression au niveau du degré d'organisation est donc suivie d'une régression vers le mode de passage à l'acte désorganisé au début de la trentaine. La Figure 1 démontre qu'à l'adolescence, cette trajectoire présentait le deuxième score le plus élevé au niveau du *modus operandi* organisé; par contre, une baisse importante est notée après la deuxième moitié de l'adolescence ainsi qu'une stabilisation par la suite. Au début de la trentaine, les scores observés pour les deux *modus operandi* (organisé et désorganisé) sont presque identiques, révélant une prédominance simultanée. Les difficultés à maintenir un *modus operandi* organisé et efficace pourraient être une des raisons expliquant cette double dominance entre les deux modes de passage à l'acte pour cette période. En effet, après la baisse marquée qui survient au niveau du *modus operandi* organisé juste avant le début de l'âge adulte, la tentative de réajustement paraît minime; une très légère hausse du degré d'organisation est observée après la vingtaine.

Cette trajectoire est donc caractérisée par une hausse des scores du *modus operandi* organisé qui est limitée dans le temps (seulement jusqu'à la deuxième moitié de l'adolescence), suivie d'une période de désorganisation dans le passage à l'acte. On peut se questionner à savoir si cette baisse observée au niveau des scores pour le *modus operandi* organisé coïncide avec une augmentation des scores pour le mode de passage à l'acte désorganisé. Une étude de la Figure 2 permet de répondre à cette question. De façon générale, le mode de passage à l'acte désorganisé présente des tendances à la baisse. Bien que le score du facteur désorganisé augmente légèrement après la vingtaine, il reste inférieur à celui observé pour toutes les autres trajectoires. La baisse du niveau d'organisation observée pour la trajectoire mixte progressive-régressive (Figure 1) ne semble donc pas être causée par une importance accrue du *modus operandi* désorganisé. Suite à la prédominance sporadique du niveau d'organisation à la fin de l'adolescence et au début de la vingtaine, le relâchement au niveau du *modus operandi* organisé aurait provoqué une certaine désorganisation; la prépondérance simultanée des deux *modus operandi* à la trentaine marque cette tentative à maintenir un certain niveau

d'organisation en dépit de la désorganisation qui paraît caractériser le passage à l'acte avec l'âge.

4.4 Trajectoire mixte régressive

La trajectoire incluant le plus grand nombre de sujets (n= 185, soit 41% de l'échantillon), a été qualifiée de mixte régressive. Contrairement à la tendance observée pour la plupart des autres trajectoires, celle-ci est dominée par le *modus operandi* organisé au début de l'adolescence, mais le mode de passage à l'acte désorganisé acquiert une importance accrue à la période subséquente. Le début de l'âge adulte est marqué par une prépondérance du facteur organisé, mais se dissipe au début de la trentaine, période où le mode de passage à l'acte désorganisé prime. Ainsi, l'alternance régulière observée au niveau des différents types de *modus operandi* entre l'adolescence et l'âge adulte révèle une régression au niveau du degré d'organisation. La Figure 1 démontre que la trajectoire mixte régressive est caractérisée par des fluctuations importantes en ce qui a trait au niveau d'organisation. L'alternance des tendances est claire : une baisse du degré d'organisation est d'abord observée, suivi d'une augmentation puis d'une chute. Durant la deuxième moitié de l'adolescence, cette trajectoire illustre des scores largement inférieurs aux autres pour le *modus operandi* organisé, qu'il les surpasse toutes au début de la vingtaine et finalement, qu'il rejoint les autres au début de la trentaine. Donc, le degré d'organisation semble faire preuve de fluctuations importantes et ne paraît pas suivre de tendance particulière pour cette trajectoire.

Des fluctuations sont également observées pour l'évolution du mode de passage à l'acte désorganisé, bien que moins marquées (Figure 2). La trajectoire mixte régressive présentait initialement le score le plus faible au niveau du *modus operandi* désorganisé alors qu'elle rejoint les autres au début de la trentaine. Précisons également que les deux types de *modus operandi* étudiés aux Figures 1 et 2 présentent des tendances contraires pour la trajectoire mixte régressive; en d'autres termes, lorsque l'un augmente, l'autre baisse. Ces résultats permettent de présumer que les sujets appartenant à cette trajectoire

visent certains objectifs spécifiques qui se modifient à chaque période de la vie, préconisant ainsi l'appropriation exclusive d'un *modus operandi* pour une période donnée. Il y aurait alors tendance à se concentrer sur un *modus operandi* spécifique. Il est intéressant de se questionner à savoir si certains facteurs situationnels n'influenceraient pas cette tendance à adopter un *modus operandi* particulier pour une période donnée et à réduire le recours à l'autre.

4.5 Trajectoire désorganisée

La quatrième trajectoire, qualifiée de désorganisée, inclut 61 sujets (soit 13% de l'échantillon). La principale caractéristique de cette trajectoire est le fait que le *modus operandi* organisé n'est pas prédominant pour aucun des temps de mesure (Tableau V). Les fluctuations au niveau de l'organisation sont très similaires à celles observées pour la trajectoire mixte progressive-régressive; les scores du *modus operandi* organisé augmentent, baissent puis augmentent de nouveau après le début de l'âge adulte (Figure 1). À la Figure 2, une nette augmentation du score pour le *modus operandi* désorganisé est notée après la première moitié de l'adolescence, suivie d'une chute régulière pour les périodes subséquentes. Il est intéressant de souligner que bien que le *modus operandi* désorganisé baisse de manière régulière à partir de la fin de l'adolescence, il domine tout de même le mode de passage à l'acte organisé. Bref, le caractère déstructuré de cette trajectoire ne peut être uniquement attribué à une prépondérance disproportionnée du *modus operandi* désorganisé (en comparaison aux autres trajectoires), puisque les scores de presque toutes les trajectoires se rejoignent à la trentaine. Le caractère déstructuré de la trajectoire désorganisée peut être expliqué par le fait que les individus y adhérant démontrent des scores faibles pour le *modus operandi* organisé et ce, particulièrement à l'âge adulte (vingtaine et trentaine, voir Figure 1). En d'autres termes, le fait que la tendance à la désorganisation soit prépondérante pour toutes les périodes de la vie n'illustre pas toujours une dominance démesurée du *modus operandi* désorganisé (par rapport aux autres trajectoires), mais plutôt une faiblesse notable du degré d'organisation.

4.6 Validation de la solution finale de trajectoires

Afin de remédier aux lacunes associées aux analyses par regroupement (voir Morizot et Le Blanc, inédit), une méthode de validation rigoureuse comportant deux étapes, une validation interne et externe, a été adoptée (voir la section 3.4 pour la description plus spécifique des démarches effectuées).

4.6.1 Validité interne

Cinq démarches ont été entreprises afin de tester la consistance interne du modèle proposé. D'abord, la reproduction des résultats avec la procédure hiérarchique (avec la méthode Ward et la distance euclidienne au carré) permet de constater que les résultats ne font pas preuve d'autant de clarté avec cette méthode en comparaison avec la méthode *k-means*, possiblement dû à l'insuffisance du nombre de sujets dans chaque *cluster* (la procédure hiérarchique ne peut être exécutée que par la méthode *listwise* d'exclusion des cas). Deuxièmement, en effectuant les mêmes analyses avec deux sous-échantillons aléatoires, il est noté que de façon générale, la solution est bien reproduite; des fluctuations similaires à celles obtenues pour la solution finale sont observées. Troisièmement, les résultats du MANOVA à mesures répétées (voir Appendice D) démontrent que les tests de *Wilk's lambda* sont significatifs pour les différences inter-groupes ($F= 5.95$, $p= .000$) ainsi que pour l'interaction Temps x Type de *modus operandi* ($F= 8.62$, $p= .000$). Ce résultat suggère que les changements observés au niveau des *modus operandi* diffèrent selon le *cluster* ainsi que pour tous les *clusters* à travers le temps. Seules les différences intra-groupe (facteur temps) ne sont pas statistiquement significatives ($F= 1.48$, $p= .209$). Le calcul des proportions de variance expliquée (voir figure à l'Appendice E) montre que bien que les pourcentages augmentent avec chaque *cluster* additionnel, une hausse marquée est observée entre les solutions à 4 et 5 *clusters* (de 21% à 33%) et peu de variation entre 5 et 10 *clusters* (de 33% à 48%). La solution finale explique 33% de la variance totale; ce résultat est acceptable puisque les solutions avec *clusters* additionnels ne contribuent pas grandement à faire augmenter la proportion de variance expliquée. De plus, il faut tenir

compte de la parcimonie du modèle. Bien qu'une solution *cluster* adéquate doit généralement expliquer environ les deux tiers de la variance, il est difficile d'estimer du seuil de tolérance dans ce cas puisque jusqu'à présent, aucune étude n'a tenté d'élaborer des trajectoires de modes de passage à l'acte; on ne possède donc pas de point de référence pour cette question de recherche. Finalement, les mesures d'homogénéité révèlent des coefficients relativement élevés pour presque toutes les trajectoires, à l'exception d'une seule qui peut être qualifiée d'adéquate (coefficients : .67, .62, .53, .50 et .35). Enfin, rajoutons que plus de 5% de l'échantillon initial a été inclus dans chaque *cluster*, autre condition contribuant à la validité interne.

4.6.2 Validité externe

La validité externe vise à déterminer si la solution retenue permet de discriminer au niveau d'autres variables qui n'ont pas été incluses dans les analyses; la fréquence et la variété de la délinquance ainsi que le type d'infraction (contre la propriété et contre la personne) ont été retenus. Les analyses multivariées présentent des résultats statistiquement significatifs pour la fréquence et la variété (voir Appendice F). Pour la première variable, il y a des différences significatives inter-groupes ($F= 4.73$, $p= .001$) et intra-groupe ($F= 12.15$, $p= .000$); de plus, l'interaction de la fréquence avec le facteur temps est également significative ($F= 2.77$, $p= .001$). Ce dernier résultat suggère qu'avec l'âge, les changements observés au niveau de la fréquence de l'agir délinquant diffère d'une trajectoire à l'autre. Des résultats similaires sont observés pour la variété. Les différences inter-groupes ($F= 8.24$, $p= .000$) et intra-groupes ($F= 22.75$, $p= .000$) sont significatives; l'interaction variété x temps est également significative ($F= 4.66$, $p= .000$). Bref, les trajectoires élaborées présentent des différences statistiquement significatives au niveau de l'évolution de la fréquence et de la variété de la délinquance.

Les Figures 3 et 4 illustrent les fréquence et variété moyennes pour les cinq trajectoires. La Figure 3 montre que la trajectoire organisée présente une fréquence moyenne supérieure aux autres trajectoires pour toutes les périodes. Une fréquence moyenne accrue peut donc être associée à la prédominance du *modus operandi* organisé.

Figure 3: Répartition de la fréquence de l'agir délinquant en fonction de la trajectoire du passage à l'acte

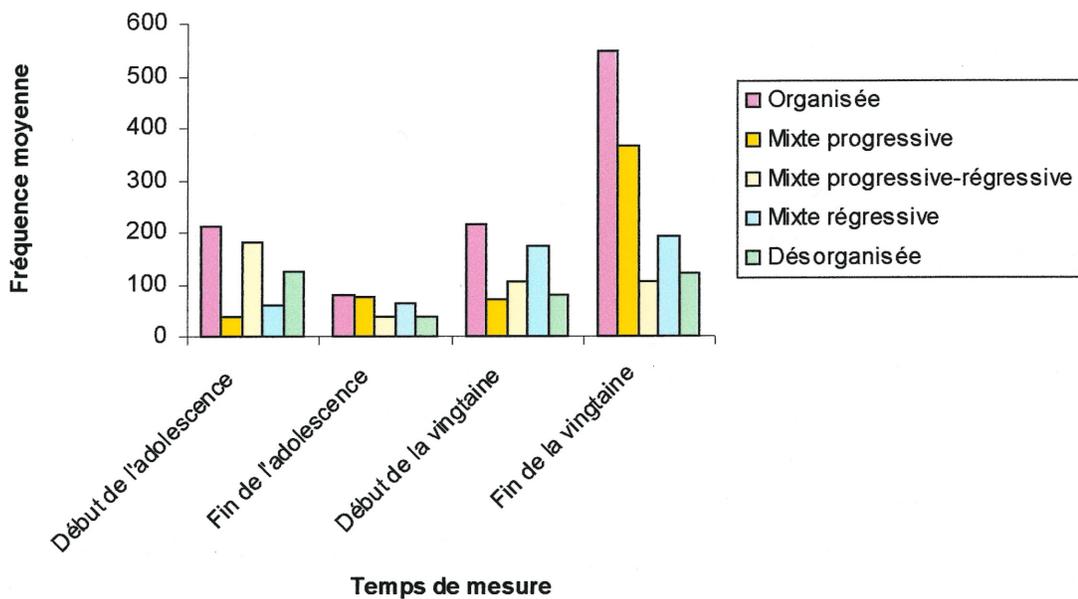
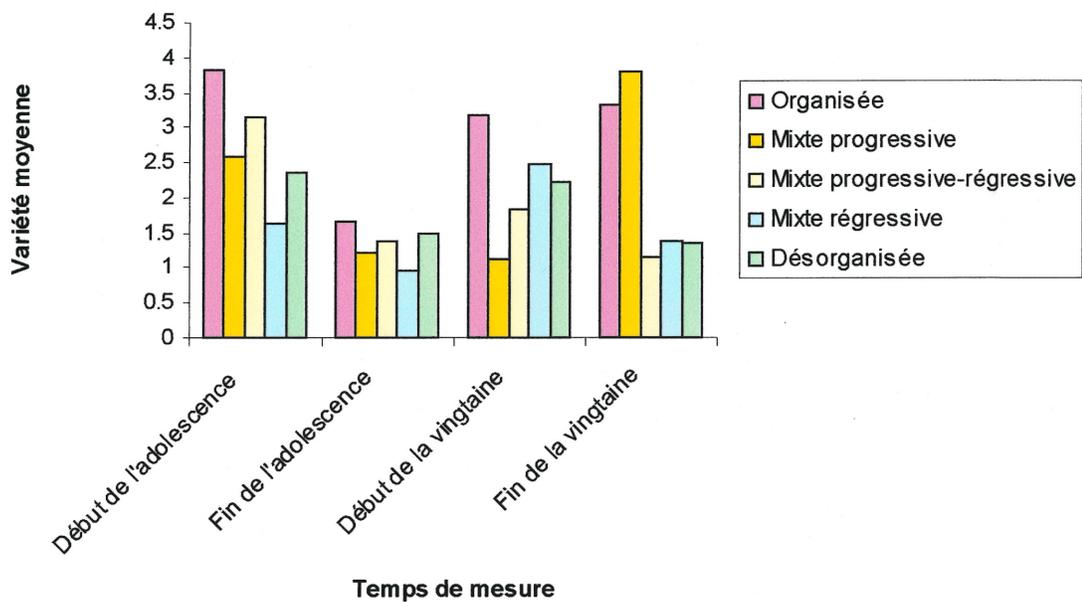


Figure 4: Répartition de la variété de l'agir délinquant en fonction de la trajectoire du passage à l'acte

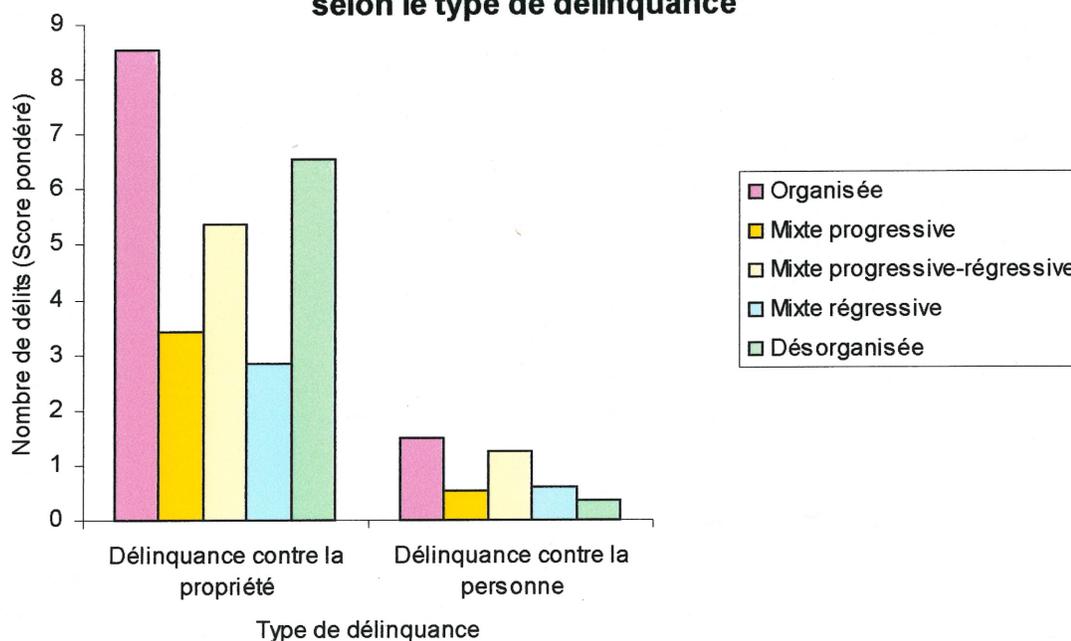


Ce résultat aurait pu être une conséquence inévitable de la spécialisation, c'est-à-dire le fait de se concentrer sur une catégorie spécifique de délit et d'en commettre abondamment (voir Farrington, Snyder et Finnegan, 1988). Toutefois, les résultats à la Figure 4 démontrent que la trajectoire organisée ne fait pas seulement preuve de fréquence moyenne élevée, mais également de variété élevée. Ainsi, les sujets appartenant à cette trajectoire ont tendance à commettre une variété de délits et d'en commettre fréquemment. Précisons que la trajectoire désorganisée ne se démarque pas des autres trajectoires au niveau de la variété moyenne; pourtant, il aurait été plausible de croire que cette trajectoire orientée vers la recherche d'excitation et l'intoxication serait caractérisée par un niveau de variété accru et qu'elle ne se concentrerait pas sur un type spécifique de délit. En ce qui a trait à la trajectoire mixte progressive, sa fréquence moyenne est inférieure à toutes les autres trajectoires au début de l'adolescence et à la vingtaine, mais elle augmente à la trentaine et surpasse trois des cinq trajectoires. Au niveau de la variété, cette trajectoire ne se démarque pas des autres jusqu'au début de la trentaine, mais elle les surpasse toutes au début de la trentaine. Ainsi, au début de la trentaine, la trajectoire mixte progressive illustre une hausse marquée au niveau de la fréquence et la variété de l'agir délinquant, révélant une délinquance particulièrement active au début de la trentaine. Tel qu'observé aux Figures 1 et 2, il est intéressant de se questionner sur l'origine de cette augmentation marquée après la vingtaine. Les trajectoires mixte progressive-régressive et mixte régressive demeurent relativement stables au niveau de la fréquence et la variété (toujours en comparaison aux autres trajectoires); aucune tendance majeure ne peut être détectée pour ces trajectoires. En somme, des fréquence et variété accrues semblent être davantage associées aux trajectoires caractérisées par une prédominance fréquente du *modus operandi* organisé.

Les résultats des analyses par regroupement ont démontré que la trajectoire organisée est celle qui illustre un degré d'organisation accru par rapport aux autres trajectoires et donc, un mode de passage à l'acte plus efficace. Il était plausible de croire que le fait d'adopter un *modus operandi* efficace impliquerait un faible taux de base puisqu'il ne serait pas nécessaire de commettre une fréquence élevée d'infractions. Toutefois, la Figure 3 montre que les fréquences moyennes de la trajectoire

organisée sont élevées pour tous les temps de mesure. Ainsi, on peut croire qu'aucune des cinq trajectoires identifiées, même la plus organisée de ces trajectoires, n'illustre un *modus operandi* efficace au point de ne nécessiter qu'une fréquence limitée de délits. Bref, le crime ne semble pas être si payant (voir Felson, 1998), même pour les délinquants appartenant à la plus organisée des trajectoires. On peut se questionner à savoir si les gains minimes retirés par la délinquance ne seraient pas une des raisons pour laquelle on observe autant de fluctuations dans les trajectoires du passage à l'acte. En effet, il est possible que l'insatisfaction associée aux bénéfices engendrés par la délinquance provoque une tentative à maximiser ces gains en essayant de s'appropriier différents types de *modus operandi*.

Figure 5: Répartition des trajectoires du passage à l'acte selon le type de délinquance



En ce qui a trait aux types d'infractions, les résultats démontrent que les trajectoires se distinguent au niveau de la délinquance contre les biens ($F= 8.09$, $p=.000$) et celle contre la personne ($F= 4.43$, $p=.002$). La Figure 5 montre que la trajectoire organisée présente le score le plus élevé pour la délinquance contre la propriété et contre

la personne. Ce résultats peut refléter une participation dans des formes de délits qui visent à s'approprier des biens mais qui impliquent tout de même un certain niveau de violence (ex : vol grave). Par ailleurs, il est surprenant de noter que la trajectoire désorganisée présente un score relativement élevé pour la délinquance contre les biens mais très faible pour celle contre la personne. Comme cette trajectoire n'est pas caractérisée par une prédominance du *modus operandi* organisé, il peut être supposé qu'il implique des formes de délits mineurs (vols mineurs, vols à l'étalage, etc.); rappelons que la trajectoire désorganisée semble surtout être motivée par la recherche d'excitation et de divertissement que par les finalités utilitaires. En comparaison aux autres trajectoires, la trajectoire mixte progressive-régressive montre des scores moyens pour les deux types de délinquance, tandis que les trajectoires mixte progressive et mixte régressive présentent des scores relativement faibles. Les tendances semblent être moins claires pour ces trois dernières trajectoires, possiblement dû à leur caractère mixte.

En bref, les cinq trajectoires de passage à l'acte semblent présenter des différences statistiquement significatives au niveau de la fréquence et variété de la délinquance ainsi que pour le type de délinquance privilégié. La validité externe a permis de vérifier si certaines caractéristiques de la délinquance se distinguent en fonction de la trajectoire d'appartenance. Le prochain chapitre comparera les profils initiaux (au début de l'adolescence) des sujets de chaque trajectoire.

4.7 Bilan sur l'analyse de trajectoires

En somme, des fluctuations importantes sont notées pour toutes les trajectoires au niveau des deux types de *modus operandi*. La difficulté à parfois établir des tendances spécifiques reflète cette propension à adopter des modes de passage à l'acte sans suivre de séquence particulière à travers les différentes périodes de la vie. Ce résultat peut être la conséquence de deux facteurs. Il a déjà été précisé que le mode de passage à l'acte désorganisé illustre une désorganisation croissante avec l'âge. Au début de la vingtaine et de la trentaine (contrairement à l'adolescence), il est clair que le *modus operandi* désorganisé est prédominant par rapport au mode de passage à l'acte organisé

pour la majorité des trajectoires (au moins trois des cinq trajectoires, voir Tableau V). Ce plus grand nombre de trajectoires dominées par le *modus operandi* désorganisé (en comparaison à l'adolescence) illustre la désorganisation accrue qui caractérise les trajectoires du passage à l'acte à l'âge adulte; ce résultat affecte la structure des trajectoires et constitue une explication plausible du fait que les trajectoires du passage à l'acte ne suivent pas de séquence spécifique. L'importance de la composante intoxiquée à l'âge adulte est accompagnée de saturations plus élevées pour la violence, d'une importance minimale accordée à la motivation utilitaire et d'un hédonisme accru. Il y a donc raison de croire que la prédominance accrue du facteur désorganisé pour la majorité des trajectoires à l'âge adulte contribue grandement à la désorganisation générale ainsi qu'au manque de séquence spécifique observée dans les trajectoires. Rappelons que quatre des cinq trajectoires se terminent par une prédominance, unique ou simultanée, du facteur désorganisé.

Certains facteurs situationnels peuvent également entrer en jeu. Il est possible que les motivations à commettre les crimes se modifient avec les circonstances de la vie (statut marital, travail, etc.) et par conséquent, le *modus operandi* s'adapte à ces nouvelles situations. La famille, le travail, l'incarcération, le succès ou l'échec criminel, le réseau de complices, voici que quelques variables pouvant affecter le mode de passage à l'acte. Il serait d'ailleurs pertinent pour les recherches futures de s'attarder aux facteurs pouvant causer ces fluctuations importantes au niveau des *modus operandi*. De plus, il est également possible que les individus apprennent à mieux adapter leur *modus operandi* aux situations en fonction des objectifs visés par le passage à l'acte. Ainsi, plutôt que de s'appropriier un *modus operandi* particulier de façon exclusive, les délinquants semblent plutôt adapter leur mode de passage à l'acte aux situations en fonction de leurs besoins ou désirs du moment. Le passage à l'acte serait donc teinté par le présentisme, cette tendance à se fixer sur le moment présent et à omettre les conséquences à long terme (voir Cusson, 1989). Ainsi, les changements qui surviennent au niveau du *modus operandi* avec l'âge semblent être fonction de la rationalité limitée des délinquants.

Bref, la désorganisation semble être un thème récurrent dans l'étude des trajectoires de *modus operandi*. Bien que le *modus operandi* organisé semble illustrer un niveau d'organisation croissant avec l'âge, la prédominance du mode de passage à l'acte désorganisé pour la majorité des trajectoires à l'âge adulte provoque une certaine désorganisation dans la structure générale des trajectoires de *modus operandi*. L'hypothèse initiale stipulait que les trajectoires « purement utilitaristes » impliqueraient une proportion limitée des répondants. Nos résultats démontrent que ce type de trajectoire est inexistant dans cet échantillon; même la plus organisée des trajectoires comporte une phase de désorganisation. Donc, les trajectoires de *modus operandi* observées entre l'adolescence et l'âge adulte révèlent une tendance vers la désorganisation ainsi qu'un manque de structure particulière. Soulignons que trois des cinq trajectoires identifiées (mixte progressive-régressive, mixte régressive et désorganisée) présentent des tendances régressives en ce qui a trait au niveau d'organisation; ainsi, près des trois quarts de tous les répondants (73%, soit 331 sujets) appartiennent à une trajectoire caractérisée par un degré d'organisation qui se dissipe de plus en plus avec l'âge. L'étude des trajectoires a révélé des tentatives d'ajustement et d'adaptation occasionnelles dans le passage à l'acte, mais qui demeurent insuffisantes pour résister à la désorganisation inévitable qui accompagne les trajectoires du *modus operandi* avec l'âge.

Malgré les différences de méthodes utilisées⁹, il importe de comparer ces résultats à ceux obtenus par les analyses descriptives effectuées par Le Blanc (1996). Ces analyses démontrent que « ... 86% of these trajectories end with a utilitarian way of committing crime... » (161). Bien que les analyses factorielles aient établi que la proportion de variance expliquée est supérieure pour le *modus operandi* organisé pour tous les temps (en comparaison au mode de passage à l'acte désorganisé), les analyses par regroupement démontrent que la majorité des trajectoires sont dominée par le *modus operandi* désorganisé à l'âge adulte; quatre des cinq trajectoires exposées illustrent une prédominance (unique ou simultanée) du *modus operandi* désorganisé au début de la trentaine (voir Tableau V). L'aggravation notée par Le Blanc (1996), c'est-à-dire la

⁹ Le Blanc (1996) utilise la solution à trois facteurs, une méthode de compilation additive pour les variables ainsi que la méthode *listwise* d'exclusion des cas.

transition de délits hédonistes mineurs vers des formes plus organisées et même violentes de passage à l'acte, est observée dans la structure à cinq trajectoires exposée dans cette étude. En effet, les deux *modus operandi* sont caractérisés par une période où il y a augmentation des saturations pour les variables associées à la violence physique et à l'intimidation. Tel que précisé ci-haut, la trajectoire « purement utilitariste », qui représente 4% de l'échantillon pour les analyses descriptives effectuées par Le Blanc (1996), n'est pas reproduite dans les résultats des analyses *cluster*. En somme, les trajectoires identifiées par des analyses statistiques plus sophistiquées (*cluster*) ne paraissent pas être aussi structurées que celles exposées par les analyses descriptives de Le Blanc (1996).

En analysant le problème d'une perspective de *scripts*, il est facile de saisir que ce manque de structure spécifique dans les trajectoires de *modus operandi* n'est pas surprenant. Les *scripts*, la séquence causale du délit, sont caractérisés par une certaine incertitude et diversité puisque le même *script* ne peut être efficace que pour une période de temps donnée (Tremblay et al., 2001). Ainsi, les délinquants sont contraints à s'adapter aux changements et aux nouvelles situations, devant ainsi modifier leur *script* s'ils veulent être efficaces. Ces modifications peuvent s'appliquer autant aux *modus operandi* organisé et désorganisé. Erez (1987) élabore également sur cette tendance à la désorganisation:

The picture of crime that emerges from the description of first-and-last arrest offenses portrays criminal activity mostly as situational and unplanned (...) individuals who act on the spur of the moment, whose criminality is more a function of lack of thinking in their daily activities or experiences than the result of planning, reflection, or deliberation (128-129).

Cusson (1993) rajoute que les criminels contemporains ne possèdent plus la même sophistication et habiletés qu'auparavant, affirmant que « ... contemporary crime is petty, easy, and unsophisticated... » (300). Dans le même ordre d'idées, Felson (1998) explique que contrairement au mythe traditionnel, le passage à l'acte n'est pas toujours aussi organisé et professionnel qu'on le croit. Il qualifie de « ingenuity fallacy » cette tendance à surestimer les habiletés ou la rationalité des délinquants.

Bernard (1998) élabore sur les facteurs limitant la rationalité du choix de passer à l'acte. Cette rationalité serait dépendante de l'importance accordée aux coûts et bénéfices associés au passage à l'acte ainsi que de l'évaluation des gains et risques encourus. En guise d'exemple, l'auteur affirme que si le risque d'appréhension augmente avec le recours à la violence et que le délinquant estime que les coûts engendrés par cette appréhension sont élevés, il sera moins susceptible d'adopter des comportements violents. L'intoxication, les émotions fortes et la prise de décision rapide constituent trois autres facteurs pouvant contribuer à la rationalité limitée.

Bref, les résultats présentés dans ce chapitre démontrent une tendance générale à la désorganisation observée au niveau des trajectoires du passage à l'acte avec l'âge (illustrée par la prédominance du *modus operandi* désorganisé à l'âge adulte pour la majorité des trajectoires) ainsi qu'une absence de structure spécifique. Ces constatations nous portent à croire que le *modus operandi* est davantage dépendant des opportunités criminelles et qu'il tend à s'adapter aux situations ; il n'est pas réaliste de croire qu'après l'adolescence, les prédispositions individuelles se modifient au point de provoquer ces fluctuations d'ampleur considérable observées au niveau des *modus operandi*. Par contre, les ingrédients favorisant le passage à l'acte (complices convenables, etc.), les opportunités criminelles et les situations propices sont plus susceptibles d'être sujets de modifications importantes à travers les différentes périodes de la vie et par le fait même, de provoquer une structure de trajectoires caractérisée par la désorganisation et un manque de séquence particulière. Ainsi, le fait d'adopter un *modus operandi* donné à une période ne détermine pas nécessairement le mode de passage à l'acte privilégié à une période subséquente. L'appropriation exclusive d'un *modus operandi* par les délinquants, appliqué de façon religieuse à travers les différentes périodes de la vie, semblerait donc être un mythe.

Chapitre 5
Prédicteurs de l'appartenance
à la trajectoire du passage à l'acte

Le chapitre précédent a exposé les cinq trajectoires de *modus operandi* identifiées par les analyses *cluster*. Cette section vise à explorer si certaines particularités des sujets à l'adolescence permettent de déterminer l'appartenance à la trajectoire de passage à l'acte. Cette étape est pertinente dans une perspective de la carrière criminelle puisqu'elle tente d'identifier les variables qui affectent l'évolution et le développement du passage à l'acte à travers les différentes périodes de la vie. Cette démarche a été effectuée à partir de méthodes statistiques univariées et ne vise qu'à explorer la force prédictive de certaines variables quant à l'appartenance aux trajectoires du passage à l'acte. Les résultats obtenus aux tests de moyenne et de chi-carré (Tableau VI) et la pertinence des indicateurs sélectionnés seront élaborés pour toutes les variables.

5.1 La précocité du placement

Fréchette et Le Blanc (1987) stipulent que la précocité de l'agir délinquant influencent les paramètres de la carrière criminelle; la précocité semblerait influencer l'accélération, la stabilisation et la variété. Autrement dit, plus la délinquance débute précocement, plus elle risque d'être fréquente, persistante et variée. Le fait d'avoir été placé en institution au cours de l'adolescence et l'âge au premier placement constituent des indicateurs de la précocité du placement. Le Tableau VI démontre que ces deux variables ne semblent pas prédire l'appartenance aux trajectoires de *modus operandi* (placement en institution : $\chi^2 = 3.89$, $p = .421$; âge au premier placement : $F = .57$; $p = .684$). Bien que la précocité de la conduite délinquante soit un prédicteur important de certains paramètres de la carrière criminelle, la précocité du placement ne permet pas de prédire la trajectoire de *modus operandi* adoptée par les sujets de l'échantillon.

5.2 Variables familiales

Les recherches ayant exploré l'impact de la famille sur la délinquance sont très nombreuses (voir Fréchette et Le Blanc, 1987). Ces études accordent généralement un rôle important aux variables familiales dans le développement des troubles de comportement et de la délinquance. Les variables sélectionnées dans le cadre de cette

Tableau VI : Comparaison des caractéristiques sociales et personnelles des sujets au début de l'adolescence en fonction des trajectoires de *modus operandi*¹⁰

Variabiles	Valeur	Signification	Force
<u>Précocité</u>			
Placement en institution	$\chi^2= 3.89$	p= .421	V = .09
Âge au premier placement	F= .57	p= .684	eta= .14
<u>Variabiles familiales</u>			
Statut socioéconomique de la famille	$\chi^2= 2.36$	p= .669	V = .07
Nombre de déménagements	F= 1.04	p= .387	eta= .10
Discorde	$\chi^2= 2.12$	p= .714	V = .09
Attachement aux parents	F= 1.23	p= .297	eta= .10
Implication commune	F= .47	p= .755	eta= .07
Sanctions	F= 2.04	p= .089	eta= .15
Déviance des parents	F= .53	p= .712	eta= .07
<u>Pairs déviants</u>			
Appartenance continue au <i>gang</i>	$\chi^2= 9.58$	p= .048	V = .15
<u>Variabiles scolaires</u>			
Inadaptation scolaire	F= 1.97	p= .099	eta= .15
Abandon scolaire	$\chi^2= 12.14$	p= .016	V = .16
<u>Consommation</u>			
Fréquence	F= 13.45	p= .000	eta= .33
Variété	F= 12.38	p= .000	eta= .32
Gravité	F= 10.16	p= .000	eta= .29
<u>Personnalité</u>			
Mésadaptation sociale	F= 1.72	p= .145	eta= .12
Orientation aux valeurs des milieux défavorisés	F= .80	p= .529	eta= .08
Autisme	F= 1.87	p= .112	eta= .13
Aliénation	F= .77	p= .543	eta= .08
Agressivité manifeste	F= 1.71	p= .148	eta= .12
Retrait	F= .34	p= .854	eta= .06
Anxiété sociale	F= .76	p= .554	eta= .08
Refoulement	F= 1.18	p= .320	eta= .10
Déni	F= .64	p= .635	eta= .08
Scepticisme	F= 2.28	p= .060	eta= .14
Névrotisme	F= .65	p= .629	eta= .08
Propension vers la délinquance	F= .33	p= .859	eta= .05
Psychotisme	F= .41	p= .801	eta= .06
Extraversion	F= 1.21	p= .308	eta= .10

¹⁰ Pour tous les tests de moyenne, les moyennes et écart-types par trajectoire sont présentés à l'Appendice D.

étude tentent d'intégrer diverses composantes du désavantage familial. Le travail des parents et le nombre de déménagements constituent des indices du statut socioéconomique et de la stabilité familiale; il peut être supposé que ces variables exerceront un impact sur l'appartenance à la trajectoire de passage à l'acte. Une fréquence élevée de déménagements peut constituer un indicateur des difficultés financières vécues par famille (changements d'emplois fréquents, loyer trop élevé, etc.). Bernard (1990) établit des liens à la fois directs et indirects entre l'environnement urbain, le statut socioéconomique, la discrimination envers les minorités ethniques et l'agression. Il rajoute que l'isolement social contribuerait à renforcer et à cristalliser l'effet de ces facteurs au sein du groupe social, soit par la transmission des valeurs ou par l'exposition à un environnement excessivement agressif. Les individus appartenant à ces milieux seraient sensibles à la frustration, ce qui provoquerait « *angry aggression* ». Donc, en raison du stress financier, du manque des ressources (etc.), les individus provenant de milieux défavorisés éprouveraient des frustrations et feraient preuve d'une certaine hostilité face aux individus de milieux plus aisés; ils orienteraient cette agression vers leur propre milieu, renforçant ainsi la sous-culture d'agression dans les milieux défavorisés. En somme, il est possible que les individus provenant de familles où aucun des deux parents ne travaille et qui ont vécu des déménagements fréquents seront plus susceptibles d'appartenir aux trajectoires caractérisées par une prédominance des *modus operandi* impliquant de la violence, soit les trajectoires mixte régressive et mixte progressive-régressive.

Fréchette et Le Blanc (1987) expliquent que la faiblesse des liens affectifs avec la famille peut préconiser la délinquance. Selon la théorie du contrôle social de Hirschi, si l'attachement et la communication sont adéquats avec les parents ainsi qu'avec les agents des autres institutions sociales, les risques de délinquance seront réduits; par opposition, une faiblesse de ces liens favorisera les comportements délinquants. Selon Fréchette et Le Blanc (1987), les liens affectifs (surtout l'attachement) constitueraient le meilleur prédicteur de la délinquance adulte. Le Blanc (1992) stipule que l'attachement familial exerce une influence indirecte sur la délinquance auto-révélee à l'adolescence mais qu'elle est directement associée à la criminalité adulte. Il est plausible de supposer

que la faiblesse de l'attachement engendrera des difficultés à communiquer et à faire confiance à autrui. Les individus présentant un attachement familial et une implication faibles au début de l'adolescence pourraient être moins susceptibles d'appartenir aux trajectoires caractérisées par une importance marquée du partenariat.

Fréchette et Le Blanc (1987) rajoutent que la discipline erratique, déterminée par le système de sanctions, peut aussi favoriser le développement de conduites délinquantes. Précisons que la discorde entre les parents peut également contribuer aux incohérences dans la discipline parentale, soit en créant des divergences dans l'imposition de punitions, soit en réduisant le niveau de supervision. Ces lacunes disciplinaires peuvent engendrer des difficultés avec l'autorité et un désir de défier les normes. Ainsi, les sujets qui illustrent des difficultés au niveau de la discipline familiale peuvent démontrer une tendance à s'opposer aux normes sans motif spécifique; il peut donc être supposé que ces individus seraient moins susceptibles d'adhérer aux trajectoires visant des finalités spécifiques (trajectoires organisées) mais plutôt aux trajectoires dominées par le *modus operandi* désorganisé, pour lesquelles les objectifs visés par le passage à l'acte ne sont pas toujours clairs. Finalement, la déviance des parents peut constituer un autre facteur influant sur la trajectoire d'appartenance. Il est possible qu'une certaine transmission des valeurs s'effectue entre les parents et les enfants. Comme cette échelle inclut à la fois des variables rattachées à la délinquance et à la consommation de drogues et d'alcool, il est possible que les sujets dont les parents présentaient des scores élevés pour la déviance au début de l'adolescence soient plus susceptibles d'appartenir aux trajectoires davantage dominées par les *modus operandi* caractérisés par l'intoxication.

Aucune des hypothèses formulées par rapport aux variables familiales n'a été confirmée; ces hypothèses se rapportent à la carrière criminelle et ne semblent pas s'appliquer aux trajectoires du passage à l'acte. En effet, le Tableau VI démontre qu'aucun lien statistiquement significatif n'est observé pour les variables en question. Il peut en être conclu que bien que les nombreuses études aient démontré que les difficultés familiales vécues à l'enfance et à l'adolescence peuvent expliquer

l'engagement initial dans la délinquance, ces variables ne permettent pas de prédire le type de *modus operandi* qui sera privilégié par les délinquants. En d'autres termes, les variables familiales peuvent expliquer *pourquoi* les individus s'engagent dans la délinquance en premier lieu mais non *comment* ils vont commettre leurs délits. Ces résultats nous portent à croire que l'appropriation d'un *modus operandi* particulier est non seulement dépendant des prédispositions personnelles, mais également de la situation et des opportunités criminelles qui se présentent au délinquant.

5.3 Pairs déviants

L'appartenance au *gang* à l'adolescence constitue un des premiers contacts établis avec des pairs déviants. Dans leur recension des écrits, Morizot et Le Blanc (2000) exposent plusieurs études qui notent une corrélation entre l'association aux pairs déviants et la délinquance. On aurait tendance à croire que les individus appartenant à un *gang* de façon régulière à l'adolescence démontrent des tendances à la délinquance précoces et seraient plus susceptibles d'appartenir aux trajectoires caractérisées par une délinquance plus structurée et persistante, telle que la trajectoire organisée. Les résultats du test de chi-carré (Tableau VI) démontrent qu'il y a une association statistiquement significative entre l'appartenance continue au *gang* à l'adolescence et la trajectoire de *modus operandi* ($\chi^2 = 9.58$, $p = .048$, $V = .15$), bien que ce lien soit faible.

Tableau VII : Répartition des sujets selon l'appartenance continue au *gang* à l'adolescence et à la trajectoire de passage à l'acte

Trajectoire Appartenance continue au <i>gang</i>	Organisée	Mixte progressive	Mixte progressive- régressive	Mixte régressive	Désorganisée	Total
Non	36 (64%)	54 (79%)	61 (72%)	149 (81%)	50 (82%)	350
Oui	20 (36%)	14 (21%)	24 (28%)	34 (19%)	11 (18%)	103
Total	56 (100%)	68 (100%)	85 (100%)	183 (100%)	61 (100%)	453

Une étude du tableau VII permet de noter que la majorité des sujets ne faisaient pas partie d'un *gang* sur une base régulière à l'adolescence; cette tendance est observée pour l'ensemble des trajectoires. La trajectoire organisée est celle qui présente le taux de prévalence d'appartenance continue au *gang* le plus élevé par rapport aux autres trajectoires (36%). Rajoutons que la trajectoire mixte progressive-régressive suit la trajectoire organisée, avec un taux d'incidence de 28%. Ainsi, il semblerait que l'appartenance continue au *gang* à l'adolescence accroît la probabilité d'appartenir à une trajectoire caractérisée par un degré d'organisation accru.

5.4 Variables scolaires

Deux variables ont été sélectionnées au niveau de l'expérience scolaire : l'inadaptation et l'abandon scolaires. Jarjoura (1993) explique que les décrocheurs sont plus enclins à être délinquants que les diplômés, bien qu'il ne s'agisse pas toujours d'une relation directe. Les résultats du Tableau VI révèlent que seul l'abandon scolaire semble constituer un prédicteur de l'appartenance aux trajectoires ($\chi^2 = 12.14$, $p = .016$, $V = .16$), mais que ce lien est relativement faible. Le Tableau VIII illustre la répartition des incidences d'abandon scolaire en fonction des trajectoires de *modus operandi*. Presque toutes les trajectoires comportent plus de non-décrocheurs que de décrocheurs; seule la trajectoire organisée est caractérisée par une proportion accrue de répondants qui ont abandonné l'école au début de l'adolescence (31 sujets, soit 54%); cette trajectoire présente donc le taux de prévalence de décrocheurs le plus élevé par rapport aux autres trajectoires. Les taux d'incidence sont très similaires pour les quatre autres trajectoires. Ainsi, les sujets ayant décroché l'école au début de l'adolescence sont plus susceptibles d'appartenir à la trajectoire organisée. Il est intéressant de se questionner à savoir si la prévalence du décrochage est associée à l'appartenance au *gang*. L'analyse des déterminants du décrochage scolaire effectuée par Janosz, Le Blanc, Boulerice et Tremblay (1997) révèle cette tendance à s'associer à des individus présentant des profils similaires; les futurs décrocheurs sont plus susceptibles de s'associer à des décrocheurs ou futurs décrocheurs que les futurs diplômés.

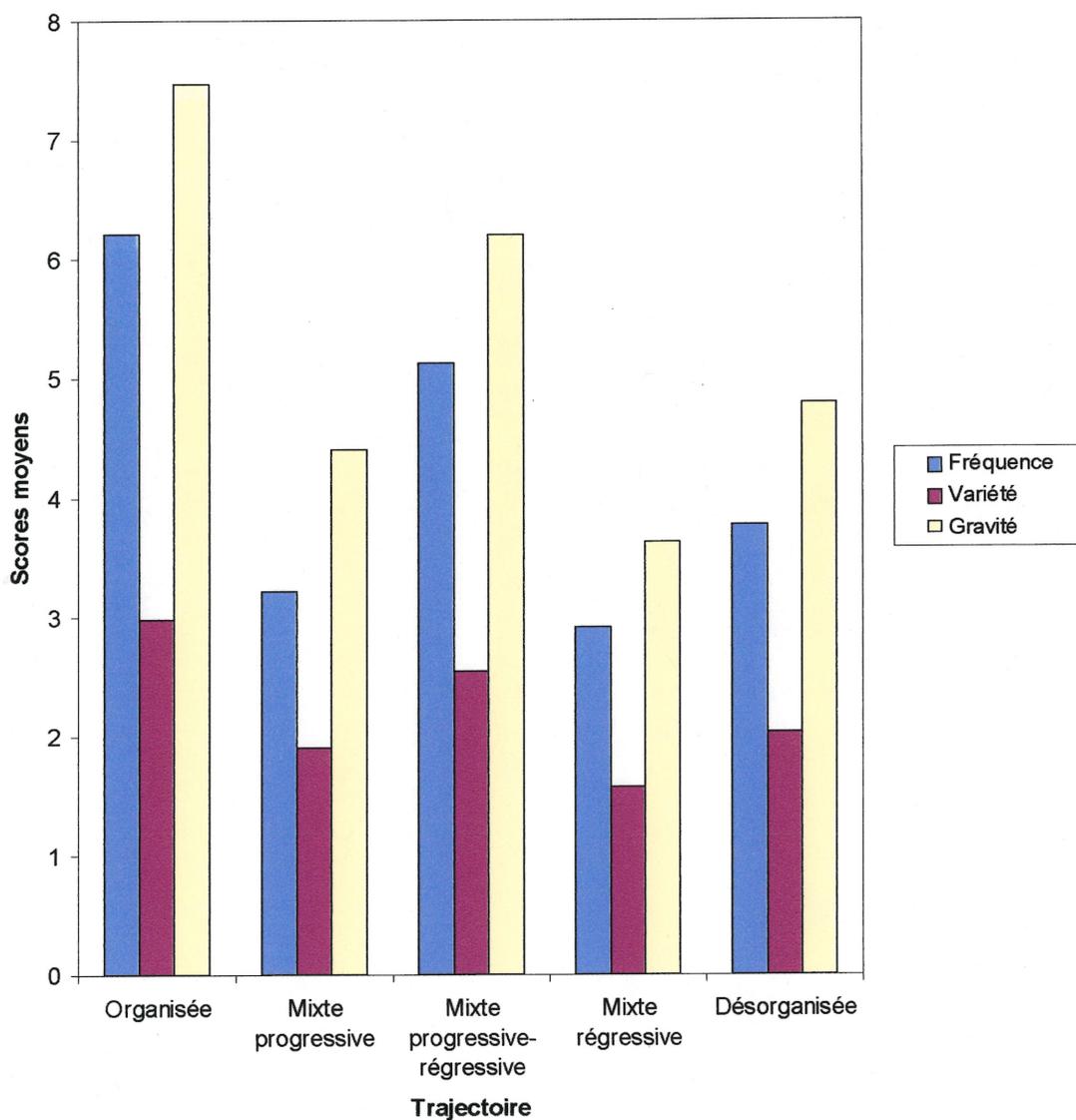
Tableau VIII : Répartition des sujets selon l'abandon scolaire à l'adolescence et la trajectoire de passage à l'acte

Abandon scolaire \ Trajectoire	Organisée	Mixte progressive	Mixte progressive-régressive	Mixte régressive	Désorganisée	Total
Non	26 (46%)	46 (68%)	60 (71%)	125 (68%)	43 (70%)	300
Oui	31 (54%)	22 (32%)	25 (29%)	60 (32%)	18 (30%)	156
Total	57 (100%)	68 (100%)	85 (100%)	185 (100%)	61 (100%)	456

5.5 Consommation

Une analyse des variables rattachées à la consommation à l'adolescence paraît pertinente, particulièrement dû à l'apparition du *modus operandi* désorganisé à l'âge adulte. On peut émettre l'hypothèse que les trajectoires dominées par le facteur désorganisé, plus particulièrement la trajectoire désorganisée, présenteront des fréquence, variété et gravité accrues de la consommation au début de l'adolescence. Les résultats au Tableau VI révèlent des différences de moyennes statistiquement significatives entre les trajectoires pour la fréquence ($F= 13.45$, $p= .000$, $\eta^2= .33$), la variété ($F= 12.38$, $p= .000$, $\eta^2= .32$) et la gravité ($F= 10.16$, $p= .000$, $\eta^2= .29$) de la consommation; ces coefficients peuvent être qualifiés de force moyenne. La Figure 6 présente la répartition des scores moyens obtenus pour les trois variables en fonction de la trajectoire du passage à l'acte. Contrairement à l'hypothèse formulée ci-haut, la trajectoire organisée illustre des scores moyens supérieurs aux autres trajectoires pour la fréquence, la variété et la gravité des substances consommées. Bref, l'importance des habitudes de consommation au début de l'adolescence ne semble pas être associée aux trajectoires dominées par le *modus operandi* désorganisé (notamment la trajectoire désorganisée). Les sujets de la trajectoire organisée semblaient présenter dès le début de l'adolescence des signes de déviance et de délinquance (appartenance continue au *gang*, abandon scolaire, consommation fréquente, variée et grave).

Figure 6: Comparaison des moyennes obtenues pour la fréquence, variété et gravité de la consommation au début de l'adolescence en fonction de la trajectoire d'appartenance



5.6 Personnalité

Indermaur (1995) rapporte les résultats de plusieurs études ayant exploré la relation entre la personnalité et la violence; il stipule que « ... there is wide acknowledgment that antisocial personality disorders are associated with violence » (47). Il est donc plausible de croire que les individus présentant des scores élevés aux échelles du Jesness sont plus susceptibles d'appartenir aux trajectoires caractérisées par un recours accru à la violence. Toutes les échelles des instruments de Jesness et Eysenck incluses dans le MASPAQ (Le Blanc, 1996) ont été retenues pour ces analyses.

Le Tableau VI n'illustre aucune différence de moyenne statistiquement significative par rapport aux échelles de personnalité. Seule l'échelle de scepticisme montre une tendance à la signification ($F= 2.28$, $p= .060$, $\eta^2= .14$). Cette échelle est caractérisée par un « ensemble de perceptions et de réactions où dominent le négativisme, l'incrédulité, le cynisme, la dépréciation » (Le Blanc, 1996, 275), par un manque de confiance en soi ainsi qu'une attitude excessivement pessimiste.

Tableau IX : Scores moyens obtenus à l'échelle de scepticisme pour chaque trajectoire

Trajectoire	N	moyenne	Écart-type
Organisée	55	59.49	11.22
Mixte progressive	68	54.57	11.29
Mixte progressive-régressive	85	59.53	10.89
Mixte régressive	180	58.17	11.61
Désorganisée	61	57.37	10.36

Le Tableau IX démontre que la trajectoire mixte progressive est celle qui se démarque le plus des autres (score moyen de 54.57 pour l'échelle de scepticisme); elle présente le score moyen le plus faible. Les trajectoires mixte progressive-régressive et organisée sont celles qui présentent les scores moyens les plus élevés; ainsi, les individus faisant partie de ces trajectoires avaient tendance à afficher, au début de

l'adolescence, un manque de confiance et une négativité accrue en comparaison aux sujets des autres trajectoires. Bref, de façon générale, bien que les troubles de la personnalité à l'adolescence puissent permettre de prédire la délinquance générale, ils ne semblent pas constituer de puissants prédicteurs de l'appartenance aux trajectoires de passage à l'acte.

Bref, parmi toutes les caractéristiques adolescentes explorées, seuls l'appartenance continue au *gang*, l'abandon scolaire et la consommation semblent déterminer la trajectoire d'appartenance; ces indicateurs sont surtout associés aux trajectoires caractérisées par une prédominance accrue du *modus operandi* organisé. Ainsi, les individus qui présentaient des tendances délinquantes au début de l'adolescence (*gang*, décrochage scolaire, consommation) semblent être plus susceptibles d'appartenir aux trajectoires plus persistantes et à visées spécifiques, notamment celles dominées par le *modus operandi* organisé. La précocité du placement, les variables familiales et scolaires ainsi que celles rattachées à la personnalité ne permettent pas de prédire l'appartenance aux trajectoires du passage à l'acte, nous portant encore une fois à émettre l'hypothèse que le *modus operandi* ne peut être uniquement dépendant des prédispositions individuelles. Ainsi, les situations et opportunités criminelles sembleraient jouer un rôle-clé dans la décision de s'approprier un *modus operandi* donné. Le vécu et les caractéristiques personnelles des individus peut expliquer leur engagement dans la délinquance mais ne semble pas rendre compte de la façon dont les crimes seront commis, du mode de passage à l'acte qui sera privilégié. Ainsi, dans une perspective de la carrière criminelle, l'étude du *modus operandi* doit tenir compte de la notion des opportunités criminelles (voir Warr, 2001); il s'agit d'ailleurs d'une des lacunes importantes de cette étude. En somme, les délinquants semblent adapter leur *modus operandi* aux situations telles qu'elles leur sont présentées et faire preuve d'une certaine rationalité, quoique limitée.

Chapitre 6
Discussion et conclusion

6.1 Bilan général

Cette recherche visait à combler des lacunes importantes au niveau de la littérature et à faire avancer l'état des connaissances actuelles sur l'évolution des particularités du passage à l'acte à travers les différentes périodes de la vie. D'abord, les résultats des analyses factorielles ont démontré une prédominance du *modus operandi* organisé pour cet échantillon d'adolescents judiciairisés et ce, pour tous les temps de mesure. Ce mode de passage à l'acte semble illustrer un degré d'organisation continuellement croissant, puisque les saturations pour le recours aux instruments et le degré de préparation présentent des tendances à la hausse et que l'importance accordée à la motivation utilitaire reste stable. De plus, la sélection de victimes ou cibles anonymes acquiert de l'importance au sein de ce facteur avec le temps, supposant que les sujets adoptant ce *modus operandi* s'éloignent de leur milieu immédiat et font l'effort de chercher des cibles adéquates au passage à l'acte. Le partenariat (la tendance à s'associer à un seul complice) apparaît également durant la deuxième moitié de l'adolescence et se maintient jusqu'au début de la trentaine, nous portant à croire que les délinquants jugent que l'association au groupe de partenaires fait augmenter les coûts et diminuer les bénéfices engendrés par le passage à l'acte. Les saturations pour la violence et l'intimidation augmentent durant la deuxième moitié de l'adolescence et au début de l'âge adulte, mais se dissipent par après. Il est important de rappeler la prédominance disproportionnée du *modus operandi* organisé (par rapport au mode de passage à l'acte désorganisé) durant la deuxième moitié de l'adolescence. On a émis l'hypothèse que cette période correspond à celle où les délinquants tentent davantage de s'approprier un *modus operandi* organisé et « efficace »; il peut être supposé que ceux qui réussissent à le faire poursuivent cette voie aux périodes subséquentes alors que les autres s'orientent vers un *modus operandi* plus désorganisé. Ainsi, la deuxième partie de l'adolescence, période où les sujets se situent à la limite de l'adolescence et de l'âge adulte, semble constituer une période déterminante dans le développement de la carrière criminelle.

La principale caractéristique de l'évolution du *modus operandi* désorganisé est le fait qu'il illustre une prépondérance marquée de l'intoxication à l'âge adulte, démontrant

une tendance à la désorganisation; quoique la motivation hédoniste demeure importante à partir de la vingtaine, l'intoxication devient la caractéristique dominante de ce *modus operandi*. Le caractère intoxiqué, le faible degré de préparation et l'importance accrue de la violence au sein du facteur semblent révéler une certaine impulsivité et désorganisation dans ce mode de passage à l'acte à l'âge adulte. La composante intoxiquée observée à l'âge adulte accentue les limites de la rationalité du délinquant et constitue une explication plausible de la désorganisation croissante observée pour ce *modus operandi*. Bref, le *modus operandi* organisé accroît en organisation avec l'âge alors que le mode de passage à l'acte désorganisé se désorganise davantage.

Les analyses factorielles ont créé des scores standardisés pour chaque *modus operandi* et période de la vie, qui ont ensuite été utilisés pour les analyses par regroupement. Les trajectoires identifiées dans le cadre de cette étude ont révélé des faits surprenants. D'abord, il est important de souligner que trois des cinq trajectoires identifiées montrent des tendances régressives quant au niveau d'organisation entre le début de l'adolescence et de l'âge adulte. Bien que le *modus operandi* organisé tende à s'organiser davantage avec l'âge, il perd de l'importance à l'âge adulte; en effet, la majorité des trajectoires révèlent une prédominance du *modus operandi* désorganisé, qui se désorganise de plus en plus avec l'âge, au début de la vingtaine et de la trentaine. Notons également que des fluctuations considérables sont observées au niveau de toutes les trajectoires. Ces fluctuations peuvent constituer un indicateur d'un certain degré d'inconsistance au niveau de l'organisation ou plutôt un manque de structure en ce qui a trait aux trajectoires de *modus operandi*. On peut émettre l'hypothèse que le manque de séquence spécifique observé dans les trajectoires du passage à l'acte est causé par la désorganisation accrue qui caractérise le *modus operandi* désorganisé avec l'âge et l'importance croissante qu'acquiert ce dernier à l'âge adulte (par rapport au mode de passage à l'acte organisé) pour la majorité des trajectoires.

En dépit des efforts à maintenir un *modus operandi* organisé (hausse temporaire des scores pour ce mode de passage à l'acte), ces tentatives de réajustement sont insuffisantes pour contrer la désorganisation qui semble constituer une conséquence

inévitables caractérisant les trajectoires du passage à l'acte avec l'âge. Il peut également être supposé que le *modus operandi* repose davantage sur des composantes situationnelles; il est adapté en fonction des besoins ou circonstances du moment et requiert une flexibilité importante. Il est peu probable qu'après l'adolescence, les prédispositions individuelles se modifient au point de provoquer de telles fluctuations au niveau des *modus operandi*; par contre, la disponibilité des opportunités criminelles et les situations de vie sont plus enclines à illustrer des changements importants d'une période de la vie à l'autre. Bref, l'hypothèse selon laquelle les criminels persistants s'approprient un type de *modus operandi* spécifique et le maintiennent à travers le temps n'est pas confirmée par les résultats de cette recherche. Le fait d'adopter un *modus operandi* donné à une période ne détermine pas nécessairement le mode de passage à l'acte privilégié à une période subséquente. Le *modus operandi* paraît être plus flexible qu'on a tendance à le croire.

Les analyses comparant les profils initiaux des sujets de chaque trajectoire ont démontré que les variables associées à la précocité du placement, à la famille, à l'école et à la personnalité pourraient prédire l'appartenance à des trajectoires de la carrière criminelle, mais non de *modus operandi*. Ces variables peuvent être influentes dans la décision de s'engager dans des activités criminelles mais de façon générale, ne semblent pas déterminer le type de *modus operandi* qui sera adopté par les délinquants, nous portant encore une fois à émettre l'hypothèse que le *modus operandi* est davantage dépendant des situations et opportunités criminelles que des prédispositions individuelles du délinquant. Nos résultats démontrent toutefois que les sujets qui présentaient initialement des tendances délinquantes (appartenance au *gang*, abandon scolaire, consommation) sont plus susceptibles d'appartenir aux trajectoires caractérisées par une délinquance persistante et à visées spécifiques, notamment la trajectoire organisée. Rajoutons que bien que la relation entre le quotient intellectuel et la délinquance ne soit pas toujours évidente, il aurait été intéressant d'étudier le lien entre le Q.I. et les trajectoires de *modus operandi*.

En somme, il est plausible de croire que le *modus operandi* implique à la fois de la désorganisation et un certain choix rationnel, quoique limité. Il est limité puisque le délinquant cherche à augmenter les gains tout en minimisant les efforts et risques mais ne tient pas toujours compte de toutes les informations; le jugement est souvent teinté par le présentisme et l'impulsivité. La tentative à rationaliser est compromise par la tendance générale à la désorganisation observée au niveau des trajectoires de *modus operandi* avec l'âge. Le paradoxe soulevé par Felson (1998), celui stipulant que la délinquance est rationnelle à court terme mais non à long terme, explique cette tendance des délinquants à adapter leur *modus operandi* aux risques accrus qui surviennent avec le temps sans pour autant parvenir à les neutraliser, puisque ces derniers sont inévitables. Ainsi, le manque de structure et les nombreuses fluctuations observés dans les trajectoires de *modus operandi* peuvent être le résultat de la combinaison des difficultés accrues qui accompagnent le passage à l'acte avec le temps et la tentative d'adaptation à ces changements inévitables. De plus, il a déjà été noté que le nombre de sujets actifs diminue considérablement avec l'âge. Donc, peu importe la raison évoquée (risques accrus d'appréhension, désir d'entreprendre une vie légitime, etc.), il est clair que la motivation à commettre des crimes diminue avec l'âge. Ce changement observé au niveau de la motivation constitue un autre facteur susceptible d'affecter les particularités du passage à l'acte.

6.2 Implications théoriques

Bien que les délinquants fassent preuve d'une certaine rationalité, cette rationalité semble être limitée puisqu'elle est affectée par le présentisme. En effet, tel que souligné par Felson (1998), « Offenders seek to gain quick pleasure and avoid imminent pain » (23); pour cette raison, le calcul coût-bénéfice effectué par les délinquants est biaisé par cette difficulté à percevoir les conséquences à long terme. La tentative à effectuer des choix rationnels est médiatisée par la désorganisation accrue qui accompagne les trajectoires de *modus operandi* avec l'âge. Le *modus operandi* désorganisé, caractérisé par un faible degré de préparation, acquiert un caractère de plus en plus désorganisé à l'âge adulte. Ainsi, on peut émettre l'hypothèse que le *modus*

operandi est adapté en fonction de la situation immédiate et de la tentative à minimiser les risques et maximiser les gains au moment présent; les opportunités criminelles jouent donc un rôle important dans l'appropriation d'un *modus operandi* donné. En effet, l'analyse des prédicteurs a montré que la plupart des variables associées aux prédispositions individuelles au début de l'adolescence ne permettent pas de prédire l'appartenance aux trajectoires de *modus operandi*, soutenant l'importance centrale des opportunités et situations dans le passage à l'acte.

Cusson (1990) définit la situation pré-criminelle comme étant la «... conjoncture telle qu'elle se présente au délinquant potentiel au moment où il envisage de poser un acte délictueux » (42); il s'agit de l'ensemble des circonstances présentés au délinquant initialement, qui détermineront s'il décide ou non de passer à l'acte. Cusson (1993) explique que la situation pré-criminelle peut être une conséquence de la recherche d'opportunités propices de la part du délinquant et qu'elle contribue à l'appropriation d'un *modus operandi* donné. La situation pré-criminelle privilégiée par les délinquants est celle qui facilite une accumulation de gains rapides et avec un niveau de risque minimal; en d'autres termes, les situations les plus intéressantes sont celles qui impliquent les cibles et le moment approprié. Ainsi, les opportunités criminelles qui se présentent au délinquant avec la situation pré-criminelle l'incitent à effectuer un calcul des coûts et bénéfices en fonction de ces opportunités. Il peut être supposé que ces opportunités criminelles jouent un rôle-clé dans l'explication des nombreuses fluctuations notées au niveau des trajectoires de *modus operandi*. Ces fluctuations peuvent être en partie attribuées à la capacité des délinquants à trouver des opportunités criminelles intéressantes, des cibles propices au passage à l'acte ainsi que d'autres ingrédients nécessaires au passage à l'acte (ex : la capacité à trouver des complices convenables; autrement dit, la recherche d'opportunités criminelles peut être plus efficace à une période qu'à une autre. Bref, la capacité des délinquants à trouver des opportunités criminelles intéressantes semble constituer un élément-clé du passage à l'acte.

Les changements observés dans les *modus operandi* avec l'âge reflètent les modifications qui surviennent dans la dynamique générale de la carrière criminelle des criminels actifs. Les particularités du passage à l'acte peuvent être associées à certains paramètres de la carrière criminelle. Par exemple, Erez (1987) expose la relation entre le niveau de planification et la fréquence de l'agir délinquant. L'auteur ne note pas de différence significative entre les *planners* et les *impulsives* au niveau de la fréquence des délits contre la propriété; par contre, elle souligne que plus les infractions contre la personne sont planifiées, moins elles tendent à être fréquentes. Ainsi, le niveau de préparation pour la délinquance contre la personne serait en relation inverse avec sa fréquence. Ce résultat n'est pas surprenant si l'on tient compte du fait que ce type de délinquance est généralement de gravité accrue; en effet, Cusson (1998) explique que la gravité et la fréquence de l'acte délinquant sont inversement reliées dû à la certitude accrue de la peine.

En somme, l'analyse de l'évolution des caractéristiques du passage à l'acte permet d'approfondir l'étude des paramètres généralement utilisés dans les recherches sur la carrière criminelle. Bien qu'elle se limite au cheminement criminel des délinquants actifs, elle fournit des pistes de recherche intéressantes pour l'étude de la carrière criminelle. De nombreuses composantes de l'évolution des caractéristiques du passage à l'acte demeurent inexplorées et il serait bénéfique pour les chercheurs s'intéressant à la question de la carrière criminelle de s'attarder à cette question. En effet, le recours exclusif aux paramètres généralement utilisés pour l'étude de la carrière criminelle (fréquence, variété, gravité) n'est plus suffisant; comme pour l'analyse de *modus operandi*, celle sur la carrière criminelle ne devrait pas omettre d'intégrer les théories des opportunités criminelles et du choix rationnel, comme il sera précisé dans une section prochaine.

6.3 Implications pratiques de l'étude des caractéristiques du passage à l'acte

L'étude des particularités du passage à l'acte peut sous-tendre des implications pratiques. Erez (1987) affirme que le fait d'étudier le niveau de planification peut

exercer une influence importante dans l'élaboration de politiques de prévention du crime :

If offenders are mostly impulsive, making targets more difficult to obtain may prevent some crime simply by reducing the opportunity. Such a policy would not be as effective, however, if the offender population consists mostly of persons who plan their offenses, since increasing the difficulty of achieving certain targets may lead either to more sophisticated criminality or to the displacement of crime to other targets (123).

Il serait alors probable que les mesures de prévention situationnelle seraient davantage efficaces sur les individus s'engageant dans une délinquance mineure; Carroll et Weaver (1986) expliquent que ces mesures sont plus susceptibles de décourager les novices que les experts, qui vont plutôt s'adapter rapidement à ces mesures ou se déplacer ailleurs. Ainsi, on peut supposer que les mesures de prévention situationnelle risquent davantage d'influencer la délinquance des adolescents que des adultes qui possèdent plus d'expérience et qui sont plus susceptibles de tout simplement sélectionner une autre cible. Cette notion de déplacement, également élaborée par Cusson (1998), décrit un des effets pervers de la prévention situationnelle. On peut se questionner à savoir si les mesures de prévention situationnelle pourraient être un moyen d'action efficace sur les *modus operandi* caractérisés par la désorganisation. Tout dépend de la motivation du délinquant. On peut supposer que les individus qui persistent dans la délinquance à l'âge adulte démontrent une certaine motivation à persister, que ce soit par désir ou par habitude. Ceux qui font preuve d'une forte motivation ne sont pas susceptibles d'être découragés par des mesures de prévention situationnelle; ils se déplaceront et sélectionneront d'autres cibles moins bien protégées.

Amir (1965) spécifie la pertinence pratique d'étudier la relation entre la victime et l'agresseur :

Knowledge about victim-offender relationships is also important for practical purposes. Even when the offender is originally unknown to the victim, if some relationships were established between them, such relationships may help to prevent possible future offenses by identifying potential victims, vulnerable situations, and dangerous relations (485).

Ainsi, le fait d'acquérir une meilleure compréhension de cette composante du passage à l'acte permet de cibler les victimes potentielles et prévenir les futures victimisations. Par ailleurs, la tendance à s'associer aux complices peut constituer un critère dans l'évaluation des risques de récidive. En effet, Reiss et Farrington (1991) stipulent que « The likelihood of recidivism is slightly less after offenses committed alone than with co-offenders » (394). Cette affirmation peut être associée à l'idée que les individus s'adonnant à une délinquance de réseau affichent une délinquance plus persistante.

Comment limiter ces tendances occasionnelles à l'aggravation observées dans les résultats? Les délinquants eux-mêmes sembleraient croire que le seul moyen pour la victime de prévenir la violence serait de ne pas résister aux demandes de l'agresseur, de ne pas intervenir; plusieurs d'entre eux affirment même qu'il n'y avait rien à faire pour éviter la victimisation (Indermaur, 1995). Il est intéressant de se questionner à savoir si un contrôle d'armes plus serré influencerait cette tendance à l'aggravation. Wolfgang (1958) explique que le taux d'homicides élevé aux Etats-Unis ne peut être uniquement attribué à l'accessibilité accrue des armes. Ainsi, un contrôle des armes plus serré ne constitue pas nécessairement une solution appropriée pour faire baisser l'incidence de violence dans le passage à l'acte. En ce qui a trait au *modus operandi* désorganisé, la violence semblerait être préconisée par les difficultés vécues au niveau de la consommation. Des efforts de prévention de la toxicomanie pourraient contribuer à réduire la prévalence de la violence pour ces individus. La meilleure solution pour remédier aux tendances violentes observées dans le passage à l'acte peut être la prévention précoce, qui permettrait d'intervenir sur la propension à la violence avant qu'elle ne se cristallise. Le début de l'âge adulte marque une période où les deux *modus operandi* sont caractérisées par des degrés de violence moyens; une intervention sur les délinquants à cette période n'est pas prometteuse puisque ces comportements risquent de s'être déjà cristallisés.

Une dernière question mérite d'être soulevée. La désorganisation accrue du passage à l'acte à l'âge adulte a été attribuée à la prédominance de l'intoxication. Est-ce la consommation qui favorise le recours à la violence ou ne fait-elle que l'aggraver? Des analyses supplémentaires seraient nécessaires afin d'évaluer si la consommation survient

uniquement lors de la commission des délits (ce qui est peu probable) ou si elle fait partie du mode de vie général de l'individu. Si tel en est le cas, certains programmes d'intervention pourraient possiblement contribuer à réduire le niveau de violence caractérisant le *modus operandi* désorganisé à l'âge adulte. Bref, nos connaissances sur le passage à l'acte et son évolution sont encore très limitées et de nombreux aspects de cette question de recherche restent encore à être explorés.

En somme, l'étude de l'évolution des particularités du passage à l'acte, tout comme celle de la carrière criminelle, implique des considérations théoriques et pratiques importantes. Farrington et al. (1988) soulignent un point intéressant en affirmant que « Knowledge about escalation or de-escalation could help to identify optimal points for intervention and to evaluate the impact of sanctions » (463). En effet, l'étude des trajectoires du passage à l'acte permet de détecter les périodes caractérisées par une désorganisation accrue au niveau des *modus operandi* et par le fait même, d'orienter les efforts de prévention et d'intervention.

6.4 Lacunes de l'étude et pistes de recherches

Il importe de souligner les principales lacunes de cette étude. D'abord, comme elle s'inspire de données auto-révéloées, elle fait appel à la bonne volonté et à la coopération des répondants. De plus, la mémoire sélective peut exercer une certaine influence. Rajoutons qu'il est possible que tous les individus ne possèdent pas la même définition des caractéristiques du passage à l'acte (préparation, complices, etc.). Il aurait également été intéressant d'intégrer des composantes de la séquence post-délictuelle (voir Bernard, 1998). Le fait d'inclure un ensemble d'infractions plutôt que de se concentrer sur un type spécifique de délit constitue à la fois une force et une lacune. Bien que le *modus operandi* peut différer d'un type d'infraction à l'autre, la littérature démontre que les individus qui s'engagent dans des activités criminelles ont tendance à préconiser la variété (Farrington, 1988; Klein, 1984); donc, le fait d'inclure un ensemble d'infractions produit un portrait plus juste de la réalité. Enfin, le fait de recourir à un échantillon d'adolescents judiciairisés peut également constituer à la fois une force et une

faiblesse. L'étude des trajectoires pourrait être plus complexe avec un échantillon d'adolescents conventionnels puisque la proportion de sujets actifs dans la délinquance risquerait d'être restreint pour ce type d'échantillon. Toutefois, il faut être conscient du fait que l'étude des caractéristiques du passage à l'acte centrée sur un échantillon d'individus judiciairisés peut comporter certains biais; en effet, les *modus operandi* adoptés par ces adolescents peuvent comporter des caractéristiques particulières qui les distinguent des adolescents conventionnels.

En ce qui a trait aux analyses effectuées (plus particulièrement au niveau des analyses factorielles), on pourrait s'objecter au fait que les variables utilisées ne sont pas mutuellement exclusives. Autrement dit, certaines variables peuvent présenter des saturations élevées sur les deux facteurs, ce qui complique parfois l'interprétation des résultats. Toutefois, soulignons que l'indépendance des facteurs est relativement peu fréquente en sciences sociales. Quant au *cluster*, il demeure une méthode statistique critiquée dû à son caractère subjectif (Morizot et Le Blanc, inédit); le recours à une méthode de validation rigoureuse permet de limiter les biais associés à cette procédure. La solution typologique finale n'explique que 33% de la variance du modèle. Normalement, cette proportion pourrait être qualifiée de relativement faible; toutefois, comme les trajectoires de *modus operandi* n'ont pas été explorées par d'autres études et qu'aucun point de référence ne soit disponible, il est difficile de juger de l'adéquacité de ce résultat. Bref, le caractère innovateur de cette recherche fait en sorte qu'il est difficile de juger de la force explicative du modèle. Finalement, les recherches futures devraient s'efforcer de recourir à des analyses statistiques plus sophistiquées quant à l'étude des prédicteurs de l'appartenance aux trajectoires du passage à l'acte; les analyses effectuées dans le cadre de ce projet sont de nature exploratoire et méritent d'être approfondies.

Une des conclusions tirées des analyses par regroupement se rapporte à l'absence de structure générale au niveau des trajectoires; ce résultat nous a porté à croire que le fait d'adopter un *modus operandi* donné à une certaine période ne détermine pas nécessairement le mode de passage à l'acte privilégié à une période subséquente. À cette fin, il a été stipulé que le *modus operandi* est surtout dépendant des opportunités

criminelles et des situations de vie des répondants. Ainsi, les futures recherches devraient s'attarder aux variables qui peuvent contribuer aux fluctuations observées dans les trajectoires; autrement dit, est-ce que certains événements de vie affectent les changements observés au niveau du recours aux différents types de *modus operandi*? La sélection de ces indicateurs pourrait s'inspirer de certaines études sur le désistement qui utilisent des variables associées aux « transitions au cours des périodes de la vie » (« *life-course transitions*, voir Warr, 1998). Une analyse approfondie des fluctuations caractérisant les trajectoires du passage à l'acte pourrait tenir compte de variables tels que la conjugalité (Sampson et Laub, 1993; Warr, 1998; Shover et Thompson, 1992; Ouimet et Le Blanc, 1993), les enfants (Farrington et West, 1995), le travail (Sampson et Laub, 1993; Shover et Thompson, 1992), la scolarité (Shover et Thompson, 1992) et l'association aux amis délinquants (Warr, 1998).

Felson (1998) fait référence à trois ingrédients nécessaires au crime prédateur : le délinquant motivé, la cible intéressante et l'absence de gardien. Le premier élément fait référence à la motivation et les deux autres à l'opportunité. Une des principales lacunes de cette étude est le fait qu'elle n'intègre pas la notion d'opportunité criminelle et qu'elle se concentre sur la motivation. Warr (2001) explique le lien entre la motivation et l'opportunité, « Where motivation is a variable, opportunity becomes less critical. Where motivation is a constant, opportunity is everything » (79). Il paraît donc parfaitement pertinent d'intégrer les notions de motivation et d'opportunité dans une étude sur le *modus operandi*. Ces concepts ne devraient pas être considérés comme distincts. Un individu présentant une forte motivation à passer à l'acte trouvera des opportunités criminelles même si elles paraissent inexistantes et celui qui n'est pas motivé par la délinquance ne saisira pas l'opportunité criminelle qui se présente à lui. Sutherland et Cressey (1960) élaborent sur le complexe personnalité-situation, appuyant cette même idée selon laquelle l'opportunité et la motivation ne sont pas indépendantes l'une de l'autre. Bref, l'opportunité criminelle ne favorisera pas le passage à l'acte s'il n'y a pas de délinquant motivé, et vice-versa. Hochstetler (2001) effectue une observation intéressante sur ce sujet:

Dangerous places, alcohol and drug use, appropriate victims, tools and supportive co-offenders are correlates of criminal situations, but these elements do not converge in scenes spontaneously. Actors assemble the elements of criminal situations to direct action, play with danger, and create opportunity (756).

Bref, la motivation et l'opportunité ne peuvent être isolées l'une de l'autre et le fait d'intégrer ces deux notions permet d'acquérir une meilleure compréhension du passage à l'acte. Warr (2001) soulève un autre point intéressant; il se questionne à savoir si la motivation et l'opportunité sont constantes à travers les différentes périodes de la vie. Bien que cette étude ait exploré les tendances de la motivation, les données n'ont pas permis d'analyser l'évolution des opportunités; toute recherche qui désire de poursuivre sur cette piste devra tenir compte de cette lacune importante.

Cette étude a tenté d'explorer une problématique de recherche qui ne semble pas avoir été abordée par aucune autre étude criminologique jusqu'à présent. La recension des écrits a démontré que la principale lacune au niveau de la littérature se rapporte au fait que les études ne se sont pas attardées à examiner l'évolution des particularités du passage à l'acte à travers le temps. De plus, ces études se limitent généralement à une catégorie d'infraction particulière ou à une caractéristique spécifique du passage à l'acte plutôt qu'à un ensemble de variables. Les recherches futures devront tenir compte de ces lacunes importantes et tenter d'y remédier.

Enfin, cette étude a démontré qu'il est possible d'intégrer des théories développementales avec celles de l'analyse stratégique, de la rationalité et des opportunités criminelles. On a parfois tendance à étiqueter certaines théories d'opposées, alors que leur intégration permet d'approfondir le phénomène à l'étude. Ces barrières théoriques doivent être éliminées puisqu'elles limitent notre compréhension des phénomènes criminels et plus particulièrement, de l'évolution de la carrière criminelle.

Références

- Algan, A.; Mazerol, M.T.; Henry, M.; Selosse, J. (1965). Vols et voleurs de véhicules à moteur : un aspect particulier de la délinquance juvénile. Paris : Cujas.
- Amir, M. (1965). Patterns of Forcible Rape. Chicago: University of Chicago Press.
- Beauregard, E. (1999). Typologie de scénarios délictuels de meurtriers sexuels. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Bennett, T.; Wright, R. (1984). Burglars on Burglary. Aldershot, England: Gower.
- Bernard, G. (1998). La violence criminelle des états-limites et des non états-limites : caractéristiques du passage à l'acte. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- Bernard, T.J. (1990). Angry Aggression Among the "Truly Disadvantaged". Criminology, 28, (1), 73-93.
- Blumstein, A.; Cohen, J.; Das, S.; Moitra, S.D. (1988). Specialization and Seriousness During Adult Criminal Careers. Journal of Quantitative Criminology, 4, (4), 303-345.
- Boudreaux, M.C.; Lord, W.D.; Dutra, R.L. (1999). Child Abduction : Aged-Based Analyses of Offender, Victim, and Offense Characteristics in 550 Cases of Alleged Child Disappearances. Journal of Forensic Sciences, 44, (3), 539-553.
- Britt, C.L. (1996). The Measurement of Specialization and Escalation in the Criminal Career: An Alternate Modeling Strategy. Journal of Quantitative Criminology, 12, (2), 193-222.
- Burgoyne, P.H. (1979). Recidivism Among Robbers: A Study of Men Released from Custody After Having Served Sentences for Robbery or Attempted Robbery. Report to the Criminology Research Council and the Victorian Department of Community Welfare Services. Melbourne.
- Cameron, M.O. (1965). The Booster and the Snitch. New York: Collier-MacMillan.
- Carroll, J.; Weaver, F. (1986). Shoplifters' Perceptions of Crime Opportunities: A Process-Tracing Study. In: Cornish, D.B. & Clarke, R.V. (Eds), The Reasoning Criminal: Rational Choice Perspectives on Offending. New York: Springer-Verlag, 19-38.
- Challenger, D. (1989). Armed robbery : Proceedings of a Seminar, Held 22-24 March 1988. Canberra, ACT: Australian Institute of Criminology.

- Cliche, J.; Henry, N.; Normandeau, A. (1982). Le voleur à main armée au Québec. In : Normandeau, A., Le vol à main armée au Québec : études empiriques préliminaires. Montréal : Centre international de criminologie comparée, 145-158.
- Cloward, R.A.; Ohlin, L.E. (1960). Delinquency and Opportunity. New York: Free Press.
- Cook, P.J. (1983). The Influence of Gun Availability on Violent Crime Patterns. In: Tonry, M.; Morris, N., Crime and Justice: An Annual Review of Research (Volume 4). Chicago: The University of Chicago Press, 49-89.
- Cornish, D. (1994). « The Procedural Analysis of Offending and its Relevance for Situational Prevention ». In: Clarke, R.V., Crime Prevention Studies. Monsey: Criminal Justice Press, 151-196.
- Cornish, D.B.; Clarke, R.V. (1986). The Reasoning Criminal: Rational Choice Perspectives on Offending. New York: Springer-Verlag.
- Cromwell, P.F.; Olson, J.N.; Wester Avary, A. (1991). Breaking and Entering: An Ethnographic Analysis of Burglary. Newbury Park: Sage.
- Cusson, M. (1998). Criminologie actuelle. Paris : Presses Universitaires de France.
- Cusson, M. (1993). A Strategic Analysis of Crime: Criminal Tactics as Responses to Precriminal Situations. In: Clarke, R.V. and Felson, M., Routine Activities and Rational Choice. New Brunswick: Transaction, 295-304.
- Cusson, M. (1989). Délinquants pourquoi?. Montréal : Bibliothèque québécoise.
- Cusson, M. (1986). L'analyse stratégique et quelques développements récents en criminologie. Criminologie, 19, (1), 53-72.
- De Greef, E. (1950). Criminogénèse. In : Actes du IIe Congrès international de criminologie, Vol. VI, 267-306.
- Durand, C. (1997). L'analyse factorielle et l'analyse de fidélité : notes de cours et exemples. Département de sociologie, Université de Montréal.
- Erez, E. (1987). Situational or Planned Crime and the Criminal Career. In: Wolfgang, M.E.; Thornberry, T.P.; Figlio, R.M., From Boy to Man, From Delinquency to Crime. Chicago: University of Chicago Press, 122-133.
- Farabee, D.; Joshi, V.; Anglin, M.D. (2001). Addiction Careers and Specialization. Crime and Delinquency, 47, (2), 196-220.
- Farrington, D.P. (1992). Criminal Career Research: Lessons for Crime Prevention. Studies on Crime and Crime Prevention, 1, (1), 7-29.

- Farrington, D.P.; West, D.J. (1990). The Cambridge Study in Delinquent Development: A Long-Term Follow-Up of 411 London Males. In: Kerner, H.J. et Kaiser, G. (Eds), Criminality: Personality, Behaviour and Life History. Berlin: Springer-Verlag, 115-138.
- Farrington, D.P.; Snyder, H.N.; Finnegan, T.A. (1988). Specialization in Juvenile Court Careers, Criminology, 26, (3), 461-487.
- Fattah, E. (1968). Les facteurs qui contribuent au choix de la victime dans les cas de meurtre en vue du vol. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Feeney, F. (1986). Robbers as Decision-Makers. In: Cornish, D.B. & Clarke, R.V. (Eds), The Reasoning Criminal: Rational Choice Perspectives on Offending. New York: Springer-Verlag, 53-71.
- Feldman, P. (1993). The Psychology of Crime. New York: Cambridge University Press.
- Felson, R.B. (1993). Predatory and Dispute-related Violence: A Social Interactionist Approach. In: Clarke, R.V. and Felson, M., Routine Activities and Rational Choice. New Brunswick: Transaction, 103-125.
- Felson, M. (1998). Crime and Everyday Life. Thousand Oaks, CA: Pine Forge Press.
- Fleming, Z.; Brantingham, P; Brantingham, P. (1994). Exploring Auto Theft in British Columbia. In: Clarke, R.V., Crime Prevention Studies: Volume 3. Monsey, NY: Criminal Justice Press, 47-90.
- Fréchette, M. ; Le Blanc, M. (1987) Délinquances et délinquants. Chicoutimi : Gaétan Morin.
- Gabor, T.; Baril, M.; Cusson, M.; Élie, D.; Le Blanc, M.; Normandeau, A. (1987). Armed Robbery : Cops, Robbers and Victims. Springfield : Charles C. Thomas.
- Gottfredson, M.R.; Hirschi, T. (1990). A General Theory of Crime. Stanford, CA: Stanford University Press.
- Hochstetler, A. (2001). Opportunities and Decisions: Interactional Dynamics in Robbery and Burglary Groups. Criminology, 39, (3), 737-763.
- Holmes, R.M.; Holmes, S.T. (1998). Serial murder. Thousand Oaks: Sage Publications.
- Holmes, R.M.; De Burger, J. (1988). Serial murder. Newbury Park : Sage Publications.
- Homel, R.; Clark, J. (1994). The Prediction and Prevention of Violence in Pubs and Clubs. In: Clarke, R.V., Crime Prevention Studies: Volume 3. Monsey, NY: Criminal Justice Press, 1-46.

- Indermaur, D. (1995). Violent Property Crime. Sydney: The Federation Press.
- Janosz, M.; LeBlanc, M.; Boulerice, B.; Tremblay, R.E. (1997). Disentangling the Weight of School Dropout Predictors : A Test on Two Longitudinal Samples. Journal of Youth and Adolescence, 26, (6), 733-763.
- Jarjoura, G.R. (1993). Does dropping out of school enhance delinquency involvement? Results from a large-scale national probability sample. Criminology, 31, (2), 149-171.
- Kapardis, A. (1989). 100 Convicted Armed Robbers in Melbourne: Myths and Reality. In: Challinger, D., Armed Robbery : Proceedings of a Seminar, Held 22-24 March 1988. Canberra, ACT: Australian Institute of Criminology, 37-48.
- Kempf, K. (1988). Crime Severity and Criminal Career Progression. Journal of Criminal Law and Criminology, 79, (2), 524-540.
- Klein, M.W. (1984). Offence Specialization and Versatility Among Juveniles. British Journal of Criminology, 24, 2, 185-194.
- Klemke, L.W. (1992). The Sociology of Shoplifting: Boosters and Snitches Today. Connecticut: Praeger.
- Lanciant, R.; Normandeau, A. (1982). La carrière du voleur à main armée au Québec. In : Normandeau, A., Le vol à main armée au Québec : études empiriques préliminaires. Montréal : Centre International de criminologie comparée, 159-175.
- Le Blanc, M. (1986). La carrière criminelle : définition et prédiction. Criminologie, 19, (2), 79-99.
- Le Blanc, M. (1992). Family Dynamics, Adolescent Delinquency, and Adult Criminality. Psychiatry, 55, (4), 336-353.
- Le Blanc, M. (1996). Changing Patterns in the Perpetration of Offences Over Time: Trajectories from Early Adolescence to the Early 30's. Studies on Crime and Crime Prevention, 5, (2), 151-165.
- Le Blanc, M. (1996). MASPAQ : Manuel sur des mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois. Montréal : École de psychoéducation, Groupe de recherche sur les adolescents en difficulté, Université de Montréal.
- Le Blanc, M.; Fréchette, M. (1991). Le passage à l'acte délictueux au cours de l'adolescence et de la jeunesse. Revue internationale de Criminologie et de Police Technique, 91, (2), 145-173.
- Le Blanc, M.; Fréchette, M. (1989). Male Criminal Activity from Childhood Through Youth: Multilevel and Developmental Perspectives. New York: Springer-Verlag.

Luckenbill, D.F. (1984). Murder and Assault. In: Meier, R.F. (Ed), Major Forms of Crime, Beverly Hills, CA: Sage, 19-46.

Luckenbill, D.F. (1980). Patterns of force in Robbery. Deviant Behaviour, (1), 361-378.

Macdonald, J.M. (1980). Burglary and Theft. Illinois: Charles C. Thomas.

Maguire, M. (1982). Burglary in a Dwelling. London: Heinemann.

Marceau, B. (1982). Le vol à main armée à Montréal. In : Normandeau, A., Le vol à main armée au Québec : études empiriques préliminaires. Montréal : Centre International de criminologie comparée, 4-83.

Maree, A. (1999). Bank Robbery in South Africa: the Crime and the Criminal. Security Journal, 12, (2), 53-61.

Marsden, J. (1989). Bank Robbery in Australia. In: Challinger, D., Armed Robbery : Proceedings of a Seminar, Held 22-24 March 1988. Canberra, ACT: Australian Institute of Criminology, 25-36.

Matza, D. (1990). Delinquency and Drift. New Brunswick: Transaction Publishers.

McCaghy, C.H.; Giordano, P.C.; Henson, T.K. (1977). Auto Theft: Offender and Offense Characteristics. Criminology, 15, (3), 367-385.

McCarthy, B.; Hagan, J.; Cohen, L.E. (1998). Uncertainty, Cooperation, and Crime: Understanding the Decision to Co-offend. Social Forces, 77, (1), 155-176.

McCullough, D.; Schmidt, T.; Lockhart, B. (1990). Car Theft in Northern Ireland: Recent Studies on a Persistent Problem. Belfast: Margery Magee.

Meier, R.F.; Kennedy, L.W.; Sacco, V.F. (2001). The Process and Structure of Crime: Criminal Events and Crime Analysis, Advances in Criminological Theory (Volume 9). New Jersey: Transaction Publishers.

Miranda, A.O.; Corcoran, C.L. (2000). Comparison of Perpetration Characteristics Between Male Juvenile and Adult Sexual Offenders: Preliminary Results. Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment, 12, (3), 179-188.

Morizot, J.; Le Blanc, M. (inédit). Searching for a Developmental Typology of Personality and its Relation to Antisocial Behaviors From Adolescence to Midlife : A 25-Year Longitudinal Study of a Representative Sample of Men, Journal of Personality and Social Psychology, manuscrit en révision.

Morizot, J.; Le Blanc, M. (2000). Le rôle des pairs dans l'émergence et le développement de la conduite délinquante : une recension critique des écrits. Revue canadienne de psycho-éducation, 29, 1, 87-117.

Morselli, C. (2001). Structuring Mr. Nice : Entrepreneurial Opportunities and Brokerage Positioning in the Cannabis Trade. Crime, Law and Social Change, 35, 203-244.

Normandeau, A. (1982). Le vol à main armée au Québec : études empiriques préliminaires. Montréal : Centre International de criminologie comparée.

Ouimet, M.; Le Blanc, M. (1993). Événements de vie et continuation de la carrière criminelle au cours de la jeunesse. Revue internationale de criminologie et de police technique, 46, 3, 321-344.

Phelan, P. (1986). The Process of Incest: Biologic Father and Stepfather Families. Child Abuse and Neglect, 10, 531-539.

Piquero, A. (2000). Frequency, Specialization and Violence in Offending Careers. Journal of Research in Crime and Delinquency, 37, (4), 392-418.

Piquero, A.; Paternoster, R.; Mazerolle, P.; Brame, R.; Dean, C.W. (1999). Onset Age and Offence Specialization. Journal of Research in Crime and Delinquency, 36, 3, 275-299.

Proulx, J.; Perreault, C.; Ouimet, M.; Guay, J.P. (1999). Les agresseurs sexuels d'enfants: scénarios délictuels et troubles de la personnalité, In : Proulx, J.; Cusson, M.; Ouimet, M. (Eds), Les violences criminelles. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 87-216.

Proulx, J.; Ouimet, M.; Lachaine, N. (1995). Criminologie de l'acte et pédophilie. Revue internationale de criminologie et de police technique, 48, (3), 294-310.

Randall, S.; McNickle Rose, V. (1984). Forcible Rape. In : Meier, R.F. (Ed), Major Forms of Crime. Beverly Hills, CA: Sage, 47-72.

Reiss, A.J.; Farrington, D.P. (1991). Advancing Knowledge About Co-Offending: Results From a Prospective Longitudinal Study of London Males. Journal of Criminal Law and Criminology, 82, 360-395.

Rengert, G.F.; Wasilchick, J. (1985). Suburban Burglary: a Time and a Place For Everything. Springfield, Illinois: C.C. Thomas.

Repetto, T.A. (1974). Crime and housing in a metropolitan area: a study of the patterns of residential crime. Cambridge, Mass.: Ballinger Pub. Co.

Rhodes, W. (1989). The Criminal Career: Estimates of the Duration and Frequency of Crime Commission. Journal of Quantitative Criminology, 5, (1), 3-32.

Richards, P.; Berk, R.A.; Forster, B. (1979). Crime as Play: Delinquency in a Middle Class Suburb. Cambridge, Massachusetts: Ballinger Publishing.

Sampson, R.J.; Laub, J.H. (1993). Crime in the Making: Pathways and Turning Points Through Life. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.

Scarr, H.A. (1973). Patterns of burglary. Washington: U.S. Dept. of Justice, Law Enforcement Assistance Administration, National Institute of Law Enforcement and Criminal Justice, U.S. Government Printing Office.

Seelig, E. (1956). Traité de criminologie. Paris : Presses universitaires de France.

Shover, N. (1991). Burglary. In: Tonry, M. (Ed), Crime and Justice: A Review of Research: 73-113. Chicago: University of Chicago Press.

Shover, N.; Thompson, C.Y. (1992). Age, Differential Expectations, and Crime Desistance. Criminology, 30, 1, 89-104.

Sutherland, E.H.; Cressey, D.R. (1960). Principles of Criminology (Sixth Edition). Chicago: J.B. Lippincott Company.

Tabachnick, B.G.; Fidell, L.S. (1996). Using Multivariate Statistics. New York : Harper Collins College Publishers.

Tracy, P.E. (1987). Race and Class Differences in Official and Self-Reported Delinquency. In: Wolfgang, M.E.; Thornberry, T.P.; Figlio, R.M.. From Boy to Man, From Delinquency to Crime. Chicago: University of Chicago Press, 87-121.

Tremblay, P. (1993) Searching for Suitable Co-Offenders. In: Clarke, R.V. and Felson, M., Routine Activities and Rational Choice, New Brunswick: Transaction, 17-36.

Tremblay, P.; Cusson, M.; Clermont, Y. (1992). Contribution à une criminologie de l'acte : une analyse stratégique du vol de véhicules automobiles. Déviante et société, 16, (2), 157-178.

Tremblay, P.; Talon, B.; Hurley, D. (2001). Body Switching and Related Adaptations in the Resale of Stolen Vehicles: Script Elaborations and Aggregate Crime Learning Curves. British Journal of Criminology, (41), (4), 561-579.

Walsh, D. (1986). Victim Selection Procedures Among Economic Criminals: The rational Choice Perspective. In: Cornish, D.B. & Clarke, R.V. (Eds), The Reasoning Criminal: Rational Choice Perspectives on Offending: 39-52. New York: Springer-Verlag.

Walsh, D. (1986a). Heavy Business: Commercial Burglary and Robbery. London: Routledge & Kegan Paul.

Warr, M. (2001). Crime and Opportunity: A Theoretical Essay. In: Meier, R.F.; Kennedy, L.W.; Sacco, V.F. (Eds), The Process and Structure of Crime: Criminal Events and Crime Analysis, Advances in Criminological Theory (Volume 9). New Jersey: Transaction Publishers, 65-94.

Warr, M. (1998). Life-course Transitions and Desistance from Crime. Criminology, 36, 2, 183-216.

Wolfgang, M.E. (1958). Patterns in Criminal Homicide. Philadelphia: University of Pennsylvania.

Wolfgang, M.E.; Thornberry, T.P.; Figlio, R.M. (1987). From Boy to Man, From Delinquency to Crime. Chicago: University of Chicago Press.

Appendice A : Analyses d'attrition

Résultats des trois tests MANOVA comparant les profils initiaux (au début de l'adolescence) quant aux caractéristiques du passage à l'acte entre les individus rencontrés et ceux n'ayant pas effectué l'entrevue pour chaque temps de mesure

Différences entre sujets rencontrés/non-rencontrés

Variables (début adolescence)	Fin de l'adolescence ^a				Début de la vingtaine ^b				Début de la trentaine ^c						
	F	\bar{x}	s	NR	R	\bar{x}	s	NR	R	\bar{x}	s	NR	Total		
Instruments	0.67	0.09	0.10	0.10	0.11	1.25	0.08	0.09	0.09	0.10	0.10	0.09	0.10	0.09	0.10
Préparation	0.17	0.13	0.12	0.14	0.11	1.20	0.13	0.11	0.14	0.12	1.93	0.14	0.12	0.13	0.12
Intoxication	0.03	0.06	0.10	0.07	0.10	0.73	0.06	0.09	0.07	0.11	1.12	0.07	0.11	0.06	0.09
Victime connue	5.18*	0.06	0.08	0.04	0.06	3.93*	0.07	0.08	0.05	0.07	1.52	0.06	0.07	0.06	0.08
Complicité	0.61	0.18	0.13	0.19	0.12	0.25	0.18	0.12	0.19	0.13	0.03	0.18	0.13	0.18	0.11
Âge	0.18	0.16	0.12	0.17	0.12	0.03	0.16	0.11	0.16	0.12	0.00	0.16	0.12	0.16	0.11
Nombre	0.02	0.08	0.09	0.08	0.09	1.29	0.07	0.09	0.08	0.09	0.00	0.08	0.09	0.08	0.09
Violence physique	0.01	0.03	0.06	0.03	0.06	0.00	0.03	0.06	0.03	0.06	0.34	0.03	0.06	0.03	0.06
Intimidation	0.01	0.02	0.05	0.02	0.05	2.10	0.02	0.04	0.03	0.05	0.49	0.02	0.05	0.02	0.05
Motivations utilitaires	0.91	0.13	0.12	0.15	0.12	0.00	0.14	0.11	0.14	0.12	0.02	0.14	0.12	0.13	0.12
Motivations hédonistes	3.12 ^a	0.15	0.12	0.12	0.09	0.06	0.15	0.12	0.14	0.11	1.34	0.15	0.12	0.14	0.11

^a $p < .10$ * $p < .05$ ** $p < .01$

^a Test multivarié (Wilks' Lambda) : $F = 1.44$, $p = .151$

^b Test multivarié (Wilks' Lambda) : $F = 1.34$, $p = .199$

^c Test multivarié (Wilks' Lambda) : $F = 0.62$, $p = .811$

^d R = sujets rencontrés, NR = sujets non-rencontrés

Appendice B :
Section du protocole d'entrevue consacrée au passage à l'acte

PASSAGE À L'ACTE

CONSIGNE AUX INTERVIEWEURS (ES) :

-Cette section s'adresse uniquement au groupe d'adolescents des années 70. Pour chaque comportement eu au cours des douze derniers mois, remplir la grille #4 sur le passage à l'acte.

1.- Combien de fois l'avez-vous fait depuis la dernière entrevue?

DESCRIPTION

2.- Est-ce que c'était préparé?

- 1 absence de préparation
- 2 préparation faible (moins de la moitié des occasions)
- 3 préparation significative (plus de la moitié des occasions)

3.- Est-ce qu'il y a eu utilisation d'instruments?

- 1 absence d'instrument
- 2 utilisation faible (moins de la moitié des occasions)
- 3 utilisation significative (plus de la moitié des occasions)

COMPLICES

4.- Y avait-il des complices?

_____ (écrire le nombre)
 (S'il y avait un ou des complices, aller à a))
 (Si aucun complices, aller à #5)

a) Quel âge avait-il (avaient-ils (en moyenne))?

- 1 même âge que le sujet (avec une différence de 2 ans)
- 2 âge supérieur à celui du sujet (2 ans et plus)
- 3 âge inférieur à celui du sujet (2 ans et mois)

VIOLENCE

5.- Y a-t-il eu de la violence?

- 1 oui
- 2 non (aller à #6)

a) Y a-t-il eu violence physique?

- 1 oui
- 2 non

b) Y a-t-il eu violence psychologique (menace, chantage)?

- 1 oui
- 2 non

ALCOOL ET DROGUES

6.- Aviez-vous consommé de l'alcool et/ou de la drogue?

- 1 aucune consommation(aller à #7)
- 2 consommation d'alcool
- 3 consommation de drogue
- 4 consommation de drogue et d'alcool

a) Quel produit aviez-vous consommé?

- 1 médicaments prescrit
- 2 alcool
- 3 médicaments non-prescrits
- 4 drogues douces
- 5 drogues chimiques
- 6 drogues dures
- 7 2 catégories ou plus

VICTIME

7.- Qui était la victime?

- 1 connaissance intime
- 2 connaissance superficielle
- 3 personne morale ou l'état
- 4 inconnue
- 5 autre(s). Précisez: _____

8.- GÉNÉRAL

Consigne aux intervieweur(e)s:

-Pour la question#8.1, vous devez lire la question et, selon la réponse du répondant, vous choisissez vous-même le code approprié.

8.1.- Pourquoi avez-vous commis ce délit?

a) Aspect hédoniste, gratifiant

- 1 absence de motivations hédonistes
- 2 présence faible
- 3 présence significative
- 4 autre(s)

b) Aspect utilitaire

- 1 absence de motivations utilitaires
- 2 présence faible
- 3 présence significative
- 4 autre(s)

8.2.- Comment vous sentiez-vous au moment de ce délit?

- 1 indifférent(e)
- 2 grande nervosité
- 3 nervosité réduite
- 4 culpabilité, remords, inquiétude
- 5 fier(fière), satisfait(e), content(e)
- 6 alternance de l'une et l'autre des catégories
- 7 autre(s). Précisez:

8.3.- Comment vous sentiez-vous après ce délit?

- 1 indifférent(e)
 - 2 grande nervosité
 - 3 nervosité réduite
 - 4 culpabilité, remords, inquiétude
 - 5 fier(fière), satisfait(e), content(e)
 - 6 alternance de l'une et l'autre des catégories
 - 7 aide positive au sujet (discuter avec lui)
 - 8 autre(s). Précisez:
-

8.4.- Quelle a été la réaction de votre milieu?

- 1 l'entourage ne l'a pas su
 - 2 pas de réaction, indifférence
 - 3 désapprobation minime
 - 4 désapprobation active
 - 5 réaction affective (pleurs, peine)
 - 6 encouragement et couverture du délit
 - 7 autre(s). Précisez:
-

8.5.- Avez-vous été arrêté pour ce délit?

- 1 oui
- 2 non

8.6.- Avez-vous comparu devant un juge pour ce délit?

- 1 oui
- 2 non

Appendice C : Scores factoriels
Scores moyens des *modus operandi* obtenus pour chaque trajectoire du passage à l'acte et temps de mesure^e

Type de <i>modus operandi</i>	Organisé						Désorganisé							
	Début de l'adolescence (n= 418)	Fin de l'adolescence (n= 245)	Début de la vingtaine (n= 160)	Début de la trentaine (n= 215)	Début de l'adolescence (n= 418)	Début de la vingtaine (n= 160)	Fin de l'adolescence (n= 245)	Début de la trentaine (n= 215)	Début de l'adolescence (n= 418)	Début de la vingtaine (n= 160)	Début de la trentaine (n= 215)			
Moyenne et écart-type	\bar{x}	s	\bar{x}	s	\bar{x}	s	\bar{x}	s	\bar{x}	s	\bar{x}	s		
Trajectoire														
Organisée	2.68	0.85	1.43	1	1.45	0.95	0.70	0.67	0.65	0.90	2.14	1.15	0.90	0.92
Mixte progressive	0.57	0.64	0.51	0.55	2.37	0.99	1.11	0.72	0.48	0.63	0.94	0.74	2.38	1.06
Mixte progressive-régressive	1.36	0.85	0.70	0.64	0.77	0.60	2.25	0.77	0.73	0.64	0.54	0.55	0.78	0.51
Mixte régressive	0.65	0.59	1.48	1.07	0.75	0.45	0.32	0.51	0.96	0.67	0.76	0.89	0.87	0.54
Désorganisée	0.39	0.62	0.25	0.76	0.78	0.59	1.62	0.88	2.67	0.89	1.96	0.81	0.95	0.60

^e La formule (score + 1) a été appliquée (voir section méthodologie).

Appendice D : Analyses de validité interne
Résultats du test MANOVA à mesures répétées effectué sur les variables utilisées dans les analyses *cluster* (scores factoriels)

Type de <i>modus operandi</i>	Organisé				Désorganisé			
	Début de l'adolescence (n= 418)	Fin de l'adolescence (n= 245)	Début de la vingtaine (n= 160)	Début de la trentaine (n= 215)	Début de l'adolescence (n= 418)	Fin de l'adolescence (n= 245)	Début de la vingtaine (n= 160)	Début de la trentaine (n= 215)
Moyenne et écart-type	\bar{x}	\bar{x}	\bar{x}	\bar{x}	\bar{x}	\bar{x}	\bar{x}	\bar{x}
Trajectoire	<i>s</i>	<i>s</i>	<i>s</i>	<i>s</i>	<i>s</i>	<i>s</i>	<i>s</i>	<i>s</i>
Organisée	1.29	0.78	1.03	0.37	0.75	0.37	0.75	-0.01
Mixte progressive	-0.16	0.24	0.80	1.38	0.92	-0.30	-0.05	1.86
Mixte progressive-régressive	0.20	0.57	1.15	-0.04	0.93	1.35	-0.34	-0.41
Mixte régressive	-0.20	-0.49	0.63	-0.21	0.42	-0.80	-0.03	-0.03
Désorganisée	0.15	0.62	1.02	-0.26	0.28	0.55	0.81	-0.26
Total	0.08	0.02	0.98	-0.01	0.77	-0.20	1.01	0.05

Appendice D (Suite) : Résultats des tests multivariés

	Valeur de F	Signification
Différences inter-groupes (trajectoires)	5.95	.000
Différences intra-groupe (temps)	1.48	.209
Temps x trajectoire	8.62	.000

Post-hoc (Scheffe) : Différences de moyennes entre les trajectoires selon le *modus operandi*^f***Modus operandi organisé***

B		Organisée	Mixte progressive	Mixte progressive-régressive	Mixte régressive	Désorganisée
A	Organisée	-	0.54	0.67 *	1.01 *	0.90 *
	Mixte progressive	-	-	0.13	0.47	0.36
	Mixte progressive-régressive	-	-	-	0.34	0.24
	Mixte régressive	-	-	-	-	-0.10
	Désorganisée	-	-	-	-	-
	Désorganisée	-	-	-	-	-

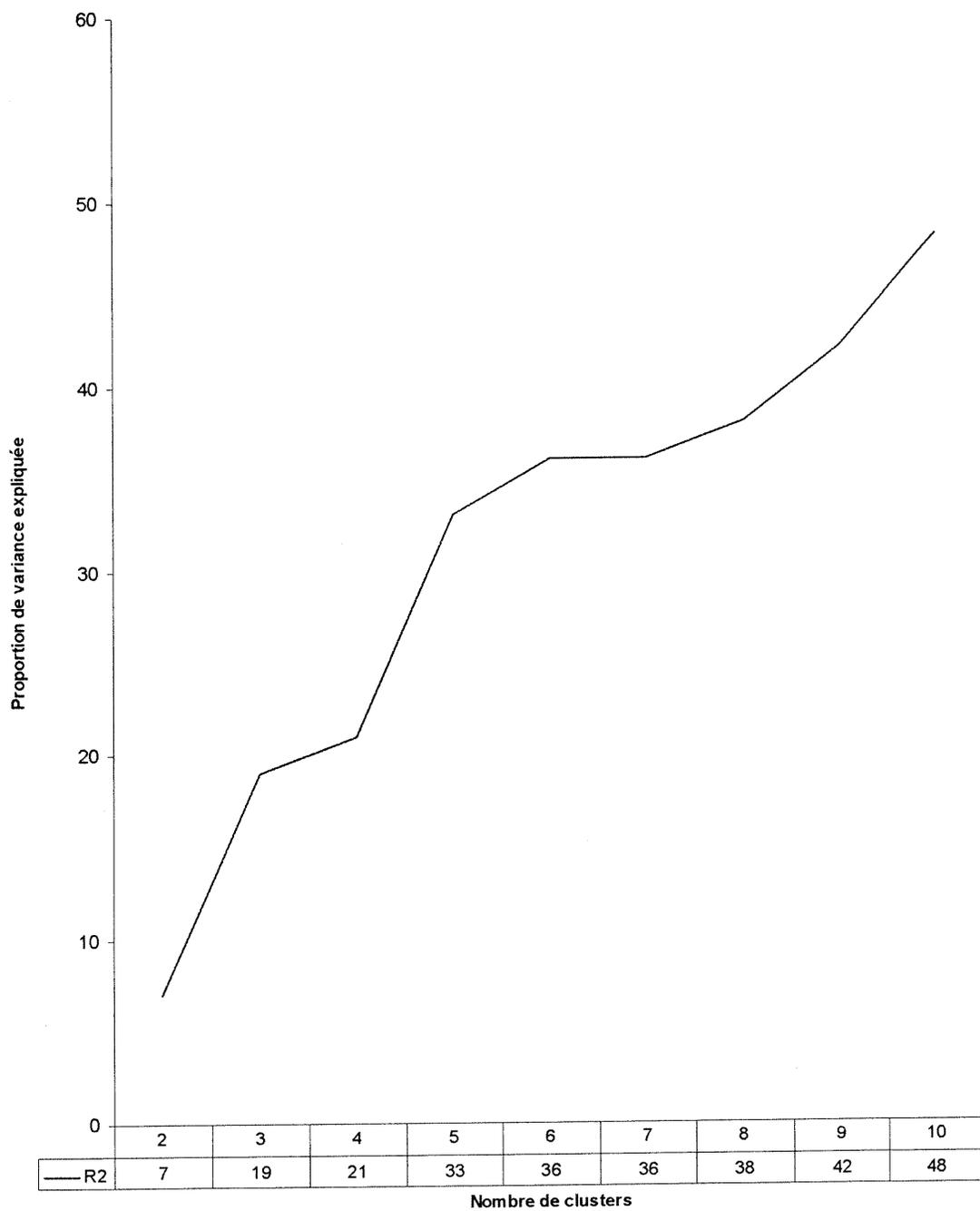
Modus operandi désorganisé

B		Organisée	Mixte progressive	Mixte progressive-régressive	Mixte régressive	Désorganisée
A	Organisée	-	-0.15	-0.01	0.27	-0.66
	Mixte progressive	-	-	0.14	0.42	-0.52
	Mixte progressive-régressive	-	-	-	0.28	-0.66 *
	Mixte régressive	-	-	-	-	-0.93
	Désorganisée	-	-	-	-	-
	Désorganisée	-	-	-	-	-

* p < .05

^f Les différences sont exprimées selon l'équation (A-B), ou (rangée - colonne).

Appendice E : Analyses de validité interne
Évolution de la proportion de variance expliquée avec chaque cluster additionnel



Appendice F : Résultats des tests ANOVA à mesures répétées pour la fréquence et variété de l'agir délinquant et du test MANOVA pour le type de délinquance

Fréquence de la délinquance

	Début de l'adolescence		Fin de l'adolescence		Début de la vingtaine		Début de la trentaine	
	\bar{x}	<i>s</i>	\bar{x}	<i>s</i>	\bar{x}	<i>s</i>	\bar{x}	<i>s</i>
Moyenne et écart-type								
Trajectoire								
Organisée	211	265	79	170	215	253	547	340
Mixte progressive	37	67	76	168	73	153	367	391
Mixte progressive-régressive	181	266	37	79	104	193	104	240
Mixte régressive	61	155	66	173	173	215	191	323
Désorganisée	125	220	37	77	79	179	121	277
Total	106	204	59	146	139	206	219	335

Résultats des tests multivariés

	Valeur de F	Signification
Différences inter-groupes (trajectoires)	4.73	.001
Différences intra-groupe (temps)	12.15	.000
Temps x trajectoire	2.77	.001

Post-hoc (Scheffe) : Différences de moyennes entre les trajectoires pour la fréquence de l'agir délinquant^g

A \ B	Organisée	Mixte progressive	Mixte progressive-régressive	Mixte régressive	Désorganisée
Organisée	-	125	157 *	140 *	173 *
Mixte progressive	-	-	32	16	48
Mixte progressive-régressive	-	-	-	-16	16
Mixte régressive	-	-	-	-	32
Désorganisée	-	-	-	-	-

* $p < .05$

^g Les différences sont exprimées selon l'équation (A-B), ou (rangée - colonne).

Appendice F (suite)

Variété de la délinquance

	Début de l'adolescence		Fin de l'adolescence		Début de la vingtaine		Début de la trentaine	
	\bar{x}	s	\bar{x}	s	\bar{x}	s	\bar{x}	s
Moyenne et écart-type Trajectoire								
Organisée	3.83	1.34	1.67	1.50	3.17	2.29	3.33	3.52
Mixte progressive	2.60	1.35	1.20	1.21	1.13	1.13	3.80	3.28
Mixte progressive-régressive	3.14	1.98	1.39	1.42	1.82	1.47	1.14	0.89
Mixte régressive	1.64	0.98	0.96	0.81	2.48	1.60	1.38	0.96
Désorganisée	2.36	1.82	1.50	1.51	2.21	1.85	1.36	0.93
Total	2.38	1.61	1.22	1.18	2.21	1.69	1.80	1.98

Résultats des tests multivariés

	Valeur de F	Signification
Différences inter-groupes (trajectoires)	8.24	.000
Différences intra-groupe (temps)	22.75	.000
Temps x trajectoire	4.66	.000

Post-hoc (Scheffe) : Différences de moyennes entre les trajectoires pour la variété de l'agir délinquant^h

A \ B	Organisée	Mixte progressive	Mixte progressive-régressive	Mixte régressive	Désorganisée
Organisée	-	0.82	1.13 *	1.39 *	1.14 *
Mixte progressive	-	-	0.31	0.57	0.33
Mixte progressive-régressive	-	-	-	0.26	0.02
Mixte régressive	-	-	-	-	-0.24
Désorganisée	-	-	-	-	-

* $p < .05$ ^h Les différences sont exprimées selon l'équation (A-B), ou (rangée - colonne).

Appendice F (suite)

Type de délinquance

Trajectoire	<u>Contre la personne</u> (F= 4.43, p= .002)		<u>Contre la propriété</u> (F= 8.09, p= .000)	
	\bar{x}	<i>s</i>	\bar{x}	<i>s</i>
Organisée	1.51	3.03	8.55	11.49
Mixte progressive	0.53	1.44	3.40	4.85
Mixte progressive-régressive	1.24	2.43	5.36	7.22
Mixte régressive	0.60	1.78	2.86	5.92
Désorganisée	0.36	0.74	6.53	9.69
Total	0.79	2.01	4.61	7.74

Post-hoc (Scheffe) : Différences de moyennes entre les trajectoires pour le type de délinquanceⁱ

Délinquance contre la personne

		B	Organisée	Mixte progressive	Mixte progressive-régressive	Mixte régressive	Désorganisée
A	Organisée	-	0.98	0.28	0.91	1.15 *	
	Mixte progressive	-	-	- 0.71	- 0.07	0.17	
	Mixte progressive-régressive	-	-	-	0.63	0.89	
	Mixte régressive	-	-	-	-	0.24	
	Désorganisée	-	-	-	-	-	
		-	-	-	-	-	

* p < .05

ⁱ Les différences sont exprimées selon l'équation (A-B), ou (rangée - colonne)

Appendice F (suite)**Délinquance contre la propriété^j**

B		Organisée	Mixte progressive	Mixte progressive-régressive	Mixte régressive	Désorganisée
A	Organisée	-	5.15 *	3.19	5.69 *	2.02
	Mixte progressive	-	-	- 1.96	0.55	- 3.13
	Mixte progressive-régressive	-	-	-	2.50	- 1.17
	Mixte régressive	-	-	-	-	- 3.67 *
	Désorganisée	-	-	-	-	-
	Désorganisée	-	-	-	-	-

* p < .05

^j Les différences sont exprimées selon l'équation (A-B), ou (rangée - colonne)

Appendice G : Analyse des prédicteurs
Moyennes et écart-types de tous les tests de moyenne effectués dans l'analyse des
prédicteurs de l'appartenance aux trajectoires du passage à l'acte

Trajectoire	Organisée		Mixte progressive		Mixte progressive-régressive		Mixte régressive		Désorganisée	
	\bar{x}	<i>s</i>	\bar{x}	<i>s</i>	\bar{x}	<i>s</i>	\bar{x}	<i>s</i>	\bar{x}	<i>s</i>
Moyenne et écart-type										
Variables										
Âge au premier placement	15	1	15	1	14	2	14	1	14	2
Nombre de déménagements	3.8	2.6	3.6	2.5	4.4	2.6	4	2.6	4.1	2.8
Attachement aux parents	4.3	1.6	4.6	1.8	4.2	1.6	4.6	1.6	4.7	1.7
Implication commune	2.3	1.4	2.5	1.6	2.3	1.4	2.5	1.4	2.3	1.5
Sanctions ^a	1.7	1.4	1.6	1.4	1.6	1.2	2	1.3	2.1	1.2
Déviante des parents	1	.96	.94	1	1.1	1.1	.96	.96	.95	1.1
Inadaptation scolaire ^a	1.7	1.1	1.4	1	1.7	1	1.4	1.1	1.7	.93
Fréquence de la consommation**	6.2	3.8	3.2	3.2	5.1	3.8	2.9	3.2	3.8	3.6
Variété de la consommation**	3	1.4	1.9	1.5	2.5	1.6	1.6	1.5	2	1.6
Gravité de la consommation**	7.5	4.9	4.4	4.5	6.2	4.9	3.6	4.2	4.8	4.7
Mésadaptation sociale	65	12	61	13	66	11	63	13	63	13
Orientation aux valeurs	63	11	61	12	64	10	62	11	63	12
Autisme	62	14	58	13	64	13	61	14	63	14
Aliénation	62	11	60	14	63	11	62	14	62	13
Agressivité manifeste	61	13	58	12	62	11	59	11	60	12
Retrait	58	11	58	12	59	10	59	11	59	11
Anxiété sociale	52	12	53	10	53	10	55	11	54	10
Refoulement	47	10	47	10	46	9	48	10	47	10
Déni	42	11	42	12	40	10	41	11	40	11
Scepticisme ^a	59	11	55	11	60	11	58	12	57	10
Névrotisme	48	13	50	10	50	10	51	11	51	11
Propension vers la délinquance	57	12	56	11	58	11	57	12	58	12
Psychotisme	59	13	60	13	60	11	61	14	61	13
Extraversion	56	11	53	11	56	10	54	10	53	11

^a p < .10, * p < .05, ** p < .000